Master 1ère année 2017-2018

Formation Métiers de la Montagne

Pôle Universitaire de Gap

La randonnée pédestre, entre cohérence géographique et périmètres institutionnels

En quoi le processus d'élaboration d'une application de randonnée pédestre est révélateur des réalités territoriales: dynamiques, représentations, et modalités d'intervention des acteurs d'un territoire ?

Le cas du déploiement du portail web geotrek « Rando Bauges » au sein du massif des Bauges.

Présenté par : **Marie TIXIER**

Maîtres de stage :
Benoit TIBERGHIEN & Geoffroy LANGLOIS

Tutrice universitaire :
Anouk BONNEMAINS

Master 1ère année

Formation Métiers de la Montagne

Pôle Universitaire de Gap

Aix-Marseille Université

2017 - 2018

La randonnée pédestre, entre cohérence géographique et périmètres institutionnels

En quoi le processus d'élaboration d'une application de randonnée pédestre est révélateur des réalités territoriales: dynamiques, représentations, et modalités d'intervention des acteurs d'un territoire ?

Le cas du déploiement du portail web geotrek « Rando Bauges » au sein du massif des Bauges.

Présenté par : **Marie TIXIER**

Maîtres de stage : Benoit TIBERGHIEN & Geoffroy LANGLOIS

Tutrice universitaire : Anouk BONNEMAINS

« On ne voit bien qu'avec ses pieds. »
Jean-Jacques FRESKO, rédacteur en chef de Terre Sauvage

Page de garde : Panorama sur le massif des Bauges depuis le Semnoz (74).

Crédit photo : Gilles Lansard

Aix*Marseille université

Formation Métiers de la Montagne

Pôle Universitaire de Gap

Attestation anti-plagiat

Je soussignée, TIXIER Marie, étudiante en M1 Métiers de la Montagne à Aix-Marseille Université,

Atteste sur l'honneur que le présent rapport a été écrit de mes mains, que ce travail est personnel et que toutes les sources d'informations externes et les citations d'auteurs ont été mentionnées conformément aux usages en vigueur (Nom de l'auteur, nom de l'article, éditeur, lieu d'édition, année, page).

Je certifie par ailleurs que je n'ai ni contrefait, ni falsifié, ni copié l'œuvre d'autrui afin de la faire passer pour mienne.

Fait à Gap, le 08/06/2018

Signature :

Aix*Marseille université

Formation Métiers de la Montagne

Pôle Universitaire de Gap

Attestation de respect orthographique et grammatical

Je soussignée, TIXIER Marie, étudiante en M1 Métiers de la Montagne à Aix-Marseille Université,

Atteste sur l'honneur

- que j'ai utilisé pour la rédaction de ce rapport les outils de correction orthographique et grammaticale de mon logiciel de traitement de texte.
- que j'ai relu attentivement le document rendu.

Fait à Gap, le 08/06/2018

Signature :

Remerciements

Je souhaite tout d'abord remercier chaleureusement mes deux tuteurs de stage ; Benoit Tiberghien et Geoffroy Langlois, pour m'avoir offert l'opportunité d'effectuer ce stage très formateur au sein du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges sur un sujet qui me passionne. Merci pour votre confiance, vos conseils et votre aide qui m'ont permis d'appréhender et de m'immiscer pleinement au cœur de ce projet. Merci pour les divers échanges formels et informels qui ont permis de murir et d'élaborer ce mémoire. Merci également de m'avoir permis de mettre en parenthèse mes missions de stage pour me concentrer pleinement dans la dernière ligne droite à la rédaction du mémoire, merci pour vos relectures et vos conseils.

Je tiens à remercier tout particulièrement ma tutrice universitaire, Anouk Bonnemains, pour m'avoir aiguillée sur le choix de mon sujet en me faisant part de ses conseils précieux et de son soutien au cours de la réflexion et de l'élaboration de ce travail. Merci d'avoir pris le temps de répondre à chacune de mes demandes, et de m'avoir permis d'avoir confiance en mes idées. Merci pour vos relectures et conseils avisés.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à l'ensemble de l'équipe du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, qui a rendu cette expérience très sympathique et enrichissante, et me laissera un agréable souvenir. Je remercie tout particulièrement Jean-Luc Desbois, directeur du PNR-MB, pour avoir mis en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de ce stage dans les meilleures conditions. Je remercie également Philippe Gamen pour le temps accordé dans le cadre de cette étude.

Je remercie également mes collocs avec qui j'ai partagé durant ces quelques mois, de bons moments un peu sportifs mais surtout culinaires !

Merci à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail, notamment toutes celles qui ont pris le temps de me recevoir pour mes entretiens.

Merci à toi, Romain, d'être présent, de m'accompagner dans toutes ces aventures et de me supporter avec une patience infinie dans tous ces petits moments où je préfère m'enfermer devant ce document plutôt que d'aller en montagne…

Enfin je remercie toute ma famille et plus particulièrement mes parents. Merci pour votre soutien et vos encouragements dans n'importe quelle épreuve tant professionnelle que personnelle. Merci d'être là et de faire en sorte que tout se passe toujours pour le mieux.

Sommaire

Remerciements 9
Sommaire 11
Liste des figures 12
Liste des annexes 12
Liste des abréviations, sigles et acronymes 13
Partie 1 - Introduction 1
I. Motivations et démarches 1
II. Choix du sujet et attentes 1
III. Contexte globale 2
IV. Cadre théorique 11
V. Choix du sujet 17
Partie 2 - Méthodologie 19
I. Démarche méthodologique employée 19
Partie 3 – Présentation des résultats, interprétation et discussion 26
I. Retour sur les itinéraires sélectionnés pour l'été 2018 26
II. Des itinéraires répartis de manière équilibrée entre les différentes intercommunalités. 26
III. Retour des entretiens 31
Partie 4 - Prise de recul sur l'étude 52
I. Sélection des itinéraires 52
II. Enquête qualitative 53
Des éléments de réponses qui suscitent des interrogations supplémentaires 57
I. Réponses aux hypothèses 57
II. Conclusion 60
Bibliographie 61
Sitographie 62
Table des matières 63
Résumé 67
Annexes 69

Liste des figures

Figure 1 Localisation du Massif des Bauges au niveau, national, régional et départemental 2
Figure 2 Panorama sur le Massif des Bauges depuis le Semnoz 3
Figure 3 Réseau de massifs alpins 3
Figure 4 Unités biogéographiques des Bauges 3
Figure 5 Paysages des Bauges, de gauche à droite : Cœur des Bauges, Lac de la Thuile sur le plateau de la Leysse, Vignoble de la Combe de Savoie (Source : G. Lansard) 4
Figure 6 Synthèse cartographique du contexte socio-économique du Massif des Bauges 5
Figure 7 Logo PNR 6
Figure 8 Logo PNR-MB 6
Figure 9 Logo Geotrek 9
Figure 10 Accueil du volet gestion et promotion 9
Figure 11 Exemple de randonnée sous le portail web 10
Figure 12 Logo « Viso Rando » 10
Figure 13 Logo "Mon GR" 10
Figure 14 Etapes de la démarche méthodologique 19
Figure 15 Répartition des itinéraires selectionnés 26
Figure 16 Répartition en fonction des propositions des acteurs 27
Figure 17 Répartition en fonction du niveau de difficulté 28
Figure 18 Logo OTI et CA du Grand Chambéry 29
Figure 19 Synthèse du positionnement à l'issue du travail de sélection des itinéraires 30
Figure 20 Logo SMB Tourisme 34
Figure 21 Logo "In Annecy Mountains" 35
Figure 22 Logo "Aix-les-Bains, Riviera des Alpes" 35

Liste des annexes

Annexe 1 – Guide entretien EPCI/OTI

Annexe 2 – Grille d’analyse thématique

Liste des abréviations, sigles et acronymes

PNR : Parc Naturel Régional
PNR-MB : Parc Naturel Régional du Massif des Bauges
ONCFS : Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONF : Office National des Forêts
LGV : Ligne à grande vitesse
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République
CC : Communautés de Communes
OTI : Office de Tourisme Intercommunale
LEADER : Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale
SM : Syndicat Mixte
EV : Espace Valléen
PR : Petite Randonnée
PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées.
APN : Activités de Pleine Nature
PN : Parc National
VTT : Vélo Tout Terrain
MAPTAM : Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles
PDESI : Plan et Commission Départemental(e) des Espaces Sites et Itinéraires
PETR : Pôle d'Equilibre Territoriale et Rural
FPNR : Fédération des Parcs Naturels Régionaux
APARA : Association des Parcs d'Auvergne Rhône Alpes
OT : Office du Tourisme
RNCFS : Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage
POI : Point Of Interest – Point d'intérêt
AGATE : Agence Alpine des Territoires
CA : Communauté d'Agglomération
SMB : Savoie Mont Blanc
MB : Massif des Bauges

Partie 1 - Introduction

I. Motivations et démarches

J'ai découvert les Parcs Naturels Régionaux grâce à un stage, dans ma région d'origine, au sein des Volcans d'Auvergne. Lors de cette expérience, j'ai pu participer à l'entretien de certains itinéraires de randonnée très parcourus et sensibiliser les pratiquants à la découverte et au respect du milieu. Ceci me permettant déjà d'apercevoir l'importance qu'accordait un PNR[1] à la randonnée pédestre.
Par ailleurs, les PNR, par leurs différentes missions et valeurs qu'ils animent, leur important réseau d'acteurs, mais aussi par leur implantation sur tout le territoire français, sont des structures qui m'attirent depuis de nombreuses années.

Mes opportunités de stage précédentes, ont permis d'orienter, ma recherche, vers des sujets alliant les activités touristiques, valorisation et préservation de l'environnement montagnard, mais aussi la pratique sportive d'activités de pleine nature.

Pratiquante depuis de nombreuses années, la randonnée est l'approche que je privilégie pour découvrir un nouveau territoire. C'est un moyen qui me permet d'associer la pratique sportive, l'exploration du patrimoine culturel et naturel. Passionnée par le patrimoine naturel et culturel du milieu montagnard et désireuse de découvrir un nouveau territoire, j'avais à cœur d'effectuer ce stage dans un massif que je ne connaissais pas, afin d'acquérir, d'approfondir et d'enrichir mes compétences.

C'est entre autres pour toutes ces raisons que j'ai adressé ma candidature au PNR du Massif des Bauges, pour un stage sur le déploiement, la gestion et la valorisation des itinéraires de randonnées grâce à l'application Geotrek. Les missions proposées m'intéressaient particulièrement car elles correspondaient parfaitement aux exigences pluridisciplinaires du Master 1 « Métiers de la Montagne » mais aussi parce qu'elles sont en accord avec mon projet professionnel futur.

II. Choix du sujet et attentes

L'ensemble des élus membres du syndicat mixte, l'équipe technique du PNR-MB[2], mais aussi les autres institutions publiques du massif des Bauges sont conscient de la réelle nécessité d'une mise à niveau qualitative de l'offre de promenades et randonnées. Ils se sont engagés, grâce à des financements européens et régionaux, dans un projet de schéma de cohérence de l'offre de randonnée. Cet outil a pour objectif de créer une véritable offre territoriale en répondant aux besoins mouvants des différents pratiquants, tout en protégeant et valorisant les patrimoines, et en apportant une plus-value « Parc ».

L'application « Geotrek », déjà utilisée sur d'autres territoires, notamment le Parc National des Ecrins, le PNR du Vercors ou du Jura, appuie cette volonté de gérer et valoriser une offre de qualité. Il s'agit d'un outil qui met en valeur les différents patrimoines, mais aussi les activités liées (hébergements, restaurations, vente de produits locaux).

Le déploiement de l'outil Geotrek « Rando Bauges », à l'échelle du périmètre du Parc, semble tout à fait cohérent pour répondre aux enjeux et objectifs fixés par la Charte, en terme d'accueil du public mais également sur la découverte et valorisation des patrimoines.

J'attendais de cette nouvelle expérience de mieux cerner le rôle, le positionnement, la stratégie et les missions d'un PNR en matière de randonnée pédestre. Mais aussi de découvrir comment cet outil participe

[1] PNR : Parc Naturel Régional
[2] PNR-MB : Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

de manière plus générale à la dynamique d'un territoire, quels éléments il peut apporter et quelles sont les limites à la mise en œuvre de son projet de territoire.

III. Contexte globale

1. Le massif des Bauges

« Le massif des Bauges ? Les Vosges ? »

Le massif des Bauges est bien un massif de moyenne montagne à part entière resté secret et encore mal connu du grand public. Lorsque l'on se penche sur une carte pour localiser ce territoire, on se rend compte que le massif des Bauges est « comme un losange imparfait perché au-dessus des plaines, libre, les pieds dans les eaux lacustres du Bourget et d'Annecy » (S.Thizy, 2012), certains décriront ce massif comme une « forteresse » ou encore « insulaire des hauteurs » où les « vagues de roches, aux écumes vertes de forêts et de prairies, aux navires des villages. » (J-M. Asselin, 2006) ont façonné ce massif.

« Les Bauges, c'est un monde dans le monde des Alpes » (J-M. Asselin, 2006).

Aujourd'hui, il n'existe encore aucune certitude concernant la signification du mot « Bauges ». Dans le langage courant on retrouve le mot « Bauge » pour désigner le gîte du sanglier, mais cette piste semble à exclure, au vu des populations de sangliers très faibles par le passé et toujours actuellement par rapport à d'autres endroits. L'explication la plus plausible, d'après les médiévistes, viendrait de l'appellation ancienne en latin "in bovis", qui a donné plus tard "en Bauges". En latin "in bovis" se traduit par "chez la vache", ceci évoque le pays des vaches, et fait écho aujourd'hui à l'élevage bovin prédominant. Pourtant au moyen-âge leur nombre était très modeste par rapport à nos jours et il représentait un cheptel inférieur à celui des caprins et des ovins. Cependant le nombre de vaches en Bauges semble important dès le moyen-âge comparativement aux autres massifs environnants (Mouthon, 2009).

a. *Géographie physique et environnement naturel*

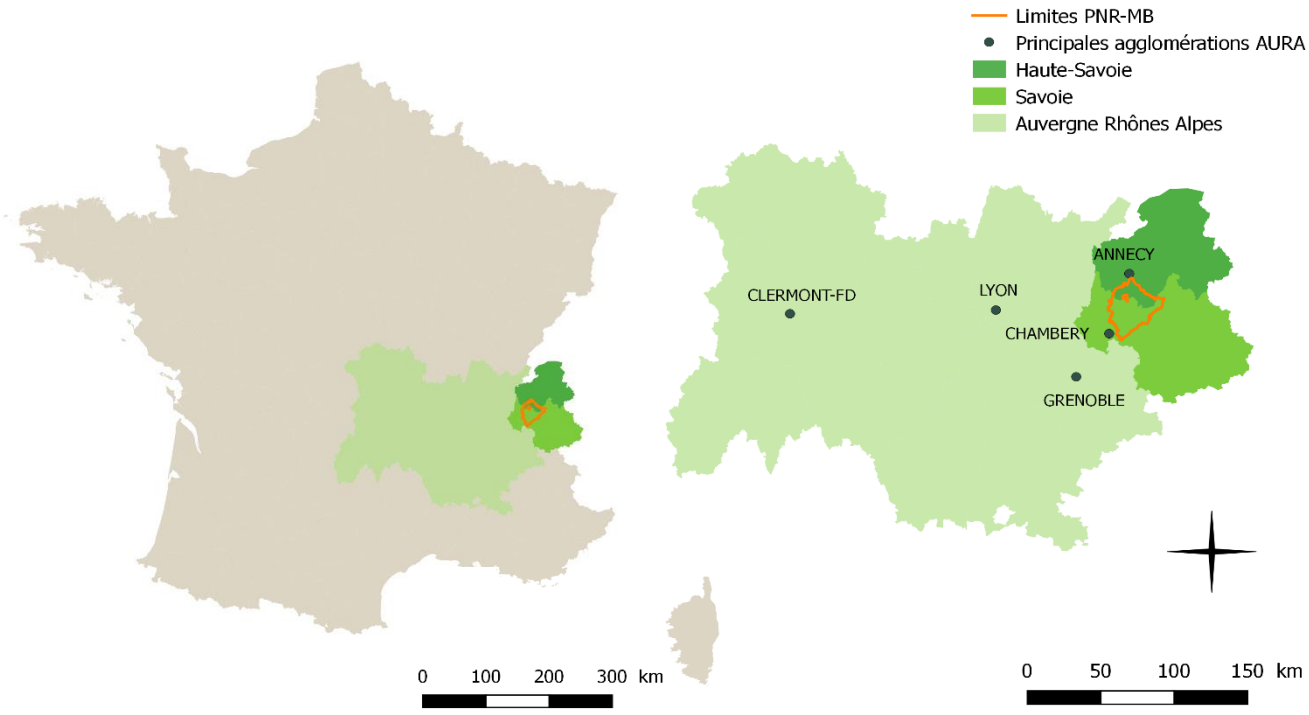

Figure 1 Localisation du Massif des Bauges au niveau, national, régional et départemental

Figure 2 Panorama sur le Massif des Bauges depuis le Semnoz

Le massif des Bauges, situé dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, à cheval sur les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie (Cf. figure 1), s'étend de 220 m jusqu'à 2200m d'altitude. Succédant au Vercors et à la Chartreuse, ces massifs appartiennent aux préalpes du nord, ils sont caractérisés par des reliefs atypiques (Cf. figure 2), notamment des plissements, ou encore des synclinaux perchés (relief inversé) comme l'Arclusaz, et par une géologie particulière, dominée par la présence de calcaire, mais aussi de karst.

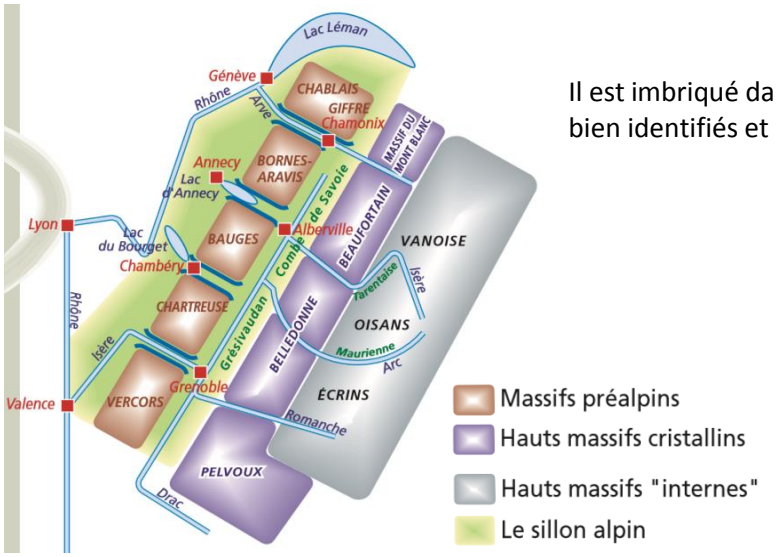

Figure 3 Réseau de massifs alpins
(Source Atlas diagnostic révision charte 2004)

Il est imbriqué dans un réseau de massifs, plateaux et vallées bien identifiés et à forte notoriété (Cf. figure 3).

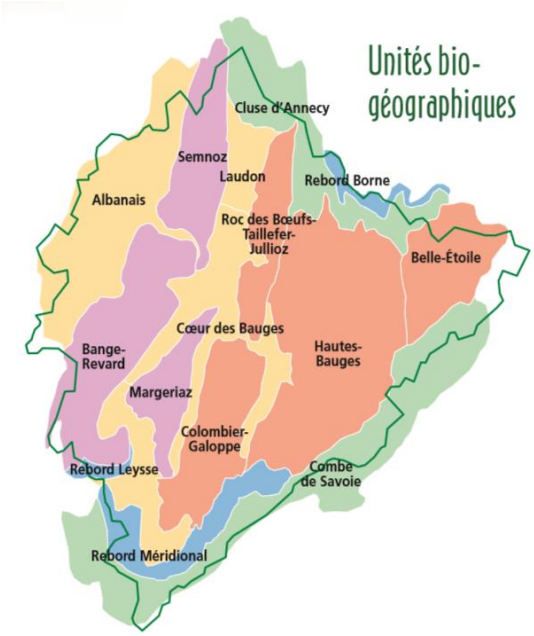

Figure 4 Unités biogéographiques des Bauges
(Source Atlas diagnostic révision charte 2004)

Ce massif se décline en plusieurs unités biogéographiques (Cf.figure 2), c'est-à-dire des grands ensembles caractérisés par les milieux naturels que l'on peut rencontrer mais aussi par les activités humaines qui y sont pratiquées. Les bassins agricoles de couleur jaune, sont marqués par une forte présence des activités agricoles mais aussi par l'urbanisation, notamment du côté de la plaine de l'Albanais. En rose, il s'agit des « massifs occidentaux » caractérisés par une dominante sylvicole et karstique. Diverses activités économiques (sylviculture) et récréatives y sont pratiquées (ski, spéléologie), comme par exemple à la station du Revard ou à Margeriaz. Les rebords méridionaux en bleu correspondent aux coteaux secs et aux falaises. Au sud du massif, d'importantes cultures viticoles sont présentes (vins de Savoie). Ce sont aussi des secteurs privilégiés pour les activités de vol libre et d'escalade. En vert, il s'agit des vallées de piémont, qui sont à la fois des vallées fluviales et des grands axes de communication. La combe de Savoie au sud-est, de tout son long est traversée par l'Isère, mais aussi par une autoroute ralliant Grenoble à Albertville. Enfin le massif des Bauges, bien que

caractérisé comme un massif de moyenne montagne, voit certains de ses sommets flirter avec des altitudes plus « alpines ». On compte 14 sommets à plus de 2000 m, que l'on peut localiser sous la couleur orange. Alpages, falaises, rochers, mais aussi forêts montagnardes et subalpines, ces hauts sommets ont été façonnés par les activités agricoles et sylvicoles et sont aujourd'hui les haut-lieux des sports de pleine nature et plus particulièrement de la randonnée. C'est au cœur des Hautes-Bauges, qu'a été créée en 1955, la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage, aujourd'hui cogérée entre le PNR du Massif des Bauges, l'ONCFS[3] et l'ONF[4]. Il faut également noter que 2 grands lacs se situent sur les pourtours du massif des Bauges : le lac d'Annecy et le lac du Bourget, importante destination touristique.

Figure 5 Paysages des Bauges, de gauche à droite : Cœur des Bauges, Lac de la Thuile sur le plateau de la Leysse, Vignoble de la Combe de Savoie (Source : G. Lansard)

b. *Accessibilité*

Les réseaux routiers sont un véritable paradoxe pour le massif. Orné par une immense couronne urbaine et péri-urbaine, accompagnée de grands axes de communication (LGV[5], autoroutes), il n'existe que des axes secondaires dans les Bauges ; 4 cols permettent d'accéder à un réseau de routes départementales et communales. Il faut compter environ 45 min, depuis le cœur des Bauges, pour rejoindre les grandes agglomérations aux pieds des Bauges, soit Chambéry et Annecy situées toutes les deux à environ 35 km.

c. *Géographie administrative et contexte socio-économique*

Plusieurs EPCI[6] se sont toujours partagé administrativement le massif (Cf. figure 6). Depuis 2017, encouragés par la loi NOTRe[7], certaines communautés de communes ont fusionné, et certaines se sont transformées en agglomérations. Actuellement 6 EPCI se partagent les Bauges. La CC[8] historique du cœur des Bauges, fait aujourd'hui parti du périmètre d'intervention de l'agglomération du Grand Chambéry. L'ancienne communauté de la Combe de Savoie, aujourd'hui Cœur de Savoie, n'a pas vu son périmètre au sein des Bauges modifié. Le secteur de l'Albanais, auparavant CC indépendante, a été partagé entre l'agglomération d'Aix les Bains et du Grand Annecy. La CC du Pays de Faverges est devenu CC des Sources du Lac d'Annecy, tout comme la CC du Pays d'Albertville devenue Communauté d'agglomération Arlysère.

Ces grandes villes et agglomérations, sont d'importants bassins de vie, d'emplois et de services. Elles comptabilisent à elles toutes 550 000 habitants résidant aux pieds des Bauges, fort contraste avec le cœur des Bauges peu peuplé, 56 500 habitants.

[3] ONCFS : Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage
[4] ONF : Office National des Forêts
[5] LGV : Ligne à grande vitesse
[6] EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
[7] NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République
[8] CC : Communautés de Communes

d. *Tourisme et activités de pleine nature*

Le massif des Bauges n'a pas une notoriété touristique aussi importante que ces voisins proches, ce qui peut s'expliquer par un manque de lieux ou d'éléments remarquables connus au niveau national. Pourtant des sites comme la station de Savoie Grand Revard, première station de ski créée dans les alpes françaises, ou encore la Croix du Nivolet, la station de Margeriaz, du Semnoz ou de la Sambuy, sont des lieux fréquentés et pratiqués. On comptabilise 400 000 nuitées en saison hivernale et 1.2 millions en période estivale et un potentiel de 500 000 habitants urbains pouvant être comptabilisés comme des excursionnistes (Source : Audition Espace Valléen – PNR MB.)

Par son caractère authentique et préservé, le massif des Bauges, reste un lieu privilégié pour le tourisme doux et les activités de pleine nature ; vol libre, cyclisme, spéléologie, etc. La randonnée pédestre est l'activité la plus pratiquée sur le massif.

Coincé au milieu de tous ces territoires, bassins de vie et destinations touristiques aux identités bien marquées, le massif des Bauges est resté discret, préservé voir potentiellement en marge. Pour pallier à ce manque et afin de dynamiser ce territoire, un Parc Naturel Régional a été créé en 1995.

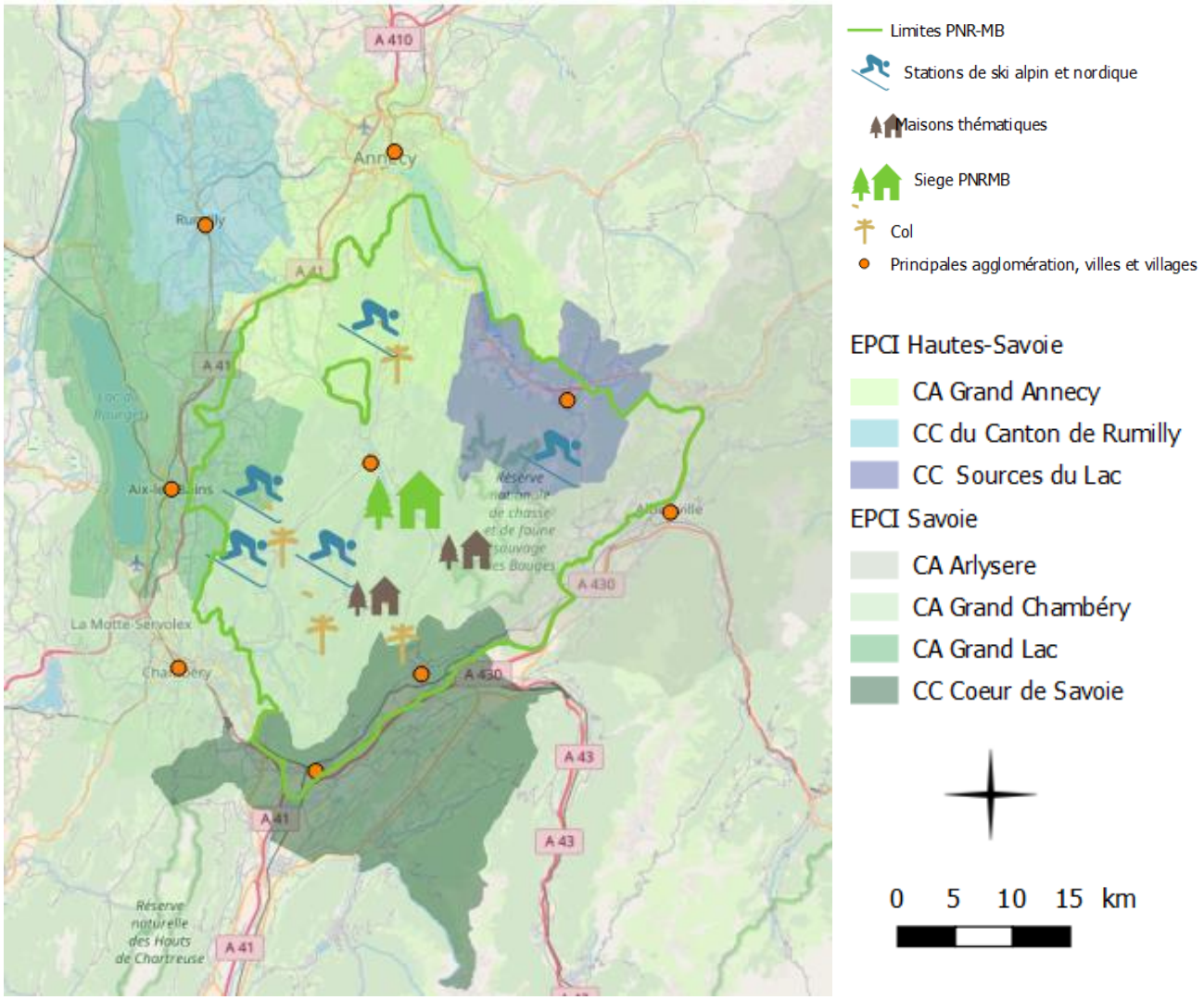

Figure 6 Synthèse cartographique du contexte socio-économique du Massif des Bauges

2. Le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

a. *Les parcs naturels régionaux*

Au nombre de 53 aujourd'hui, les PNR sont présents sur une bonne partie du territoire français. Ce sont des territoires habités reconnu par l'Etat pour leurs patrimoines. Instauré par le décret du 1 er mars 1967, et soumis au classement par décret du Premier Ministre, les PNR sont un classement et une marque nationale propriété de l'Etat. Le PNR de la Camargue, en 1970, fut le premier à voir le jour.

Figure 7 Logo PNR

Espaces ouverts, bien souvent ruraux, aux qualités singulières, ces espaces ont une réglementation propre, bien moins stricte que les Parc Nationaux. Ils ont pour vocation de protéger et valoriser leurs différents patrimoines, en favorisant la concertation entre acteurs. Adeptes de l'idée de convaincre plutôt que contraindre les PNR sont assimilés à un outil d'aménagement du territoire favorisant le développement durable et local. Chaque PNR doit élaborer sa charte ; projet de territoire cohérent et respectueux, définissant les grandes orientations, enjeux, objectifs et actions pour une durée de 15 ans. Cette charte est ensuite validée par les signatures des différentes institutions publiques membres du syndicat mixte du Parc. Les représentants des communes, EPCI, départements et régions, siégeant au sein du conseil syndical du Parc, élaborent les grandes orientations qui sont ensuite mise en œuvre par l'équipe du Parc. Un parc, en tant qu'institution, ne peut en aucun cas prélever un impôt, ces financements proviennent des adhésions et subventions des collectivités membres du syndicat mixte, et plus particulièrement de la Région. Les PNR se placent dans un rôle d'animateur, aidant les projets à se concrétiser en apportant un appui institutionnel, technique et/ou financier. La gouvernance coordonnée, malgré qu'elle soit souvent difficile, est un point essentiel à la politique des PNR. Sous le slogan de la Fédération des PNR de France, « une autre vie s'invente ici », plusieurs missions sous-jacentes ; la protection 0et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager, l'aménagement du territoire, le développement économique et social, l'accueil, l'éducation et l'information, l'expérimentation, l'innovation. Les PNR ont soufflé en 2017 leurs 50 ans d'expérimentations !

Les parcs sont des territoires dynamiques propices pour connaître, partager, valoriser, intégrer et protéger cependant ils sont depuis leur créations confrontés à de nombreuses limites. Tout d'abord les connotations négatives qui associent les PNR à la notion « environnement » dérivant souvent sur « écologie », « écolo », etc. Le désengagement de l'Etat vis-à-vis du financement, le manque de ressources entraîne « une quête de l'argent » qui semble affecter les équipes, les structures et la qualité des projets. L'Etat par sa division en plusieurs ministères, services, complexifie et n'encourage pas un développement transversal de ces espaces, les PNR dépendent du ministère de l'Environnement alors que la Charte traite de quasi tous les domaines (transports, alimentation, etc.). Le poids politique n'est pas à négliger, on constate au travers des différents témoignages une opposition, voir un combat entre un projet idéal et un projet politique.

Figure 8 Logo PNR-MB

b. *Présentation PNR- MB*

L'association portant le projet de préfiguration du Parc Naturel Régional du massif des Bauges, s'est vu attribuer le label en décembre 1995. Il se place dans le « continuum » des PNR préalpins, du Vercors et de la Chartreuse, créés respectivement en 1970 et mai 1995. Le PNR du massif des Bauges se compose d'une multitude de territoires diversifiés, à l'instar des entités biogéographiques présentées précédemment. Ces secteurs sont atypiques, riches de leurs identités, témoignants d'un patrimoine bauju particulier. L'ambition du Parc est de « promouvoir un

développement cohérent et solidaire, en aidant le cœur des Bauges à conserver un tissu d'activités diversifiés autour de l'objectif de valorisation durables des ressources et des patrimoines du massif » (Forestier, 2007). Composé de 64 communes et 7 EPCI, le périmètre du Parc s'étend sur 85 600 hectares, et comptabilise près de 56 500 habitants. Le périmètre du Parc se calque parfaitement sur les limites « naturelles » du massif, ce qui permet au parc de former une entité homogène d'un point de vue géographique. C'est un Parc atypique, car bien qu'à forte dominante rurale il est considéré comme un Parc périurbain. Ces villes portes ; Aix-les-Bains, Albertville, Chambéry, Ugine, Rumilly, et Annecy témoignent de cette forte urbanisation très proche.
Le PNR du Massif des Bauges a reçu en 2011, le label UNESCO « Geopark ». Ce label permet de valoriser les richesses géologiques, les liens entre l'homme et la terre et de favoriser le développement de projets, notamment touristiques, liés respectueusement à ce patrimoine.

C'est un territoire où le rural et l'urbain se rencontrent, se côtoient, et où ils sont liés par « un formidable terrain de découvertes ».

En 20 ans d'expériences, le PNR du Massif des Bauges a su « dépasser les frontières administratives pour inventer un territoire d'innovation ». C'est ce qu'affirmait François Hollande lors de la célébration du vingtième anniversaire. En effet le Parc a été précurseur notamment sur le concours des prairies fleuries, mais aussi le premier territoire labélisé à énergie positive (TEPOS).

Quelques mois plus tard, le Parc a dû faire face à une importante crise financière. Celle-ci étant due principalement à des baisses de dotations de la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui rappelons-le et le principal financeur. Mais aussi des retards sur fonds européens promis. Cette crise a provoqué de nombreux bouleversements tout particulièrement au sein de l'équipe qui s'est alors vu amputée de certains projets mais aussi d'un quart de son équipe technique.
Des choix ont été faits concernant le rôle du Parc sur certains domaines. Tout particulièrement sur le développement économique et touristique. Au même moment la Loi NOTRe apportait plus de légitimité au EPCI en leur transférant ces compétences et en les rendant obligatoires.

C'est dans ce contexte que le Parc a souhaité redéfinir ses missions en concertations avec les nouveaux EPCI et revenir sur sa vocation de préserver et valoriser les patrimoines.

c. *Randonnée ; activité de pleine nature mais aussi touristique*

Dès la création du Parc, les structures et élus membres du Syndicat Mixte ont été conscient que la randonnée tenait une place fondamentale dans la stratégie globale et touristique du Parc. C'est pour cette raison entre autres, qu'ils ont voulu décliner à l'échelle du PNR-MB, la convention cadre passée entre la Fédération Française de Randonnée et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France. En 1999, une convention d'application est établie et permet au SM de se missionner sur l'entretien et le balisage du réseau GR et GRP [9]sur son périmètre. A partir de ce moment, le besoin d'un outil d'accompagnement de cette mission se fait ressentir. Un logiciel SIG[10] est alors mis en place mais abandonné rapidement car peu pratique et peu satisfaisant. Pendant longtemps aucun outil dédié à la randonnée n'a été lancé. Les chargés de mission ou techniciens travaillant directement ou indirectement sur cette thématique, ont pendant longtemps été obligé de travailler sur des outils conventionnels ; logiciel SIG type QGis et des logiciel type Excel.

Si certains PNR ont été doté d'une convention de délégation de la FFRando, leur permettant ainsi d'intervenir sur les réseaux GR et GRP, sur le reste du territoire français, ce sont les communes et certains EPCI précurseurs qui à travers la compétence de « l'équipement sportif », pouvaient en fonction de leurs moyens techniques et financiers créer, entretenir et baliser certains sentiers. Depuis la promulgation de la loi NOTRe, réforme territoriale ayant pour vocation de clarifier le partage des compétences et de réduire le « millefeuille

[9] GR : Grande Randonnée et GRP : Grande Randonnée de Pays
[10] SIG : Système d'Information Géographique

territorial », ce sont désormais les EPCI qui ont hérité de la compétence obligatoire ou optionnelle « construction et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire », par ailleurs ils se sont également vu attribuer la compétence obligatoire liée au tourisme et la nécessité de se doter d'un Office de Tourisme Intercommunal. Les OTI[11] dépendent de l'intercommunalité à laquelle ils sont liés, ils sont cependant « indépendants » et ne s'occupent que de la promotion touristique de la destination s'appuyant sur le périmètre d'intervention de l'EPCI.

En 2014, un programme LEADER[12] avait permis d'établir des orientations en lien avec le marketing touristique. Ce programme a permis de créer un poste sur le marketing touristique ainsi qu'un groupe technique tourisme. Celle-ci s'est alors réunie pendant quelques années, 1 à 2 fois par an pour informer, échanger et piloter certains projets transversaux.

Suite à la mise en œuvre de cette loi mais et dans contexte difficile qu'a traversé le PNR-MB, le SM a pris la décision de réduire considérable la stratégie touristique du PNR-MB, estimant que cela était désormais du ressort des EPCI. Le SM a souhaité orienter la nouvelle stratégie touristique vers ces fondamentaux ; préservation, découverte et valorisation des patrimoines.

Après avoir bénéficié de fonds mobilisés par le premier contrat Espace Valléen 2011-2015, pour les 4 stations de skis du massif des Bauges, le SM a souhaité adresser une seconde candidature, pour l'EV[13] 2016-2020 en s'appuyant réellement sur sa vocation de découverte des patrimoines. Les objectifs étaient de renforcer le positionnement du territoire sur les valeurs et le label "Parc Naturel Régional », notamment pour accroître et qualifier la fréquentation, notamment estivale. Cette stratégie se traduisant par une dynamique partenariale et par le développement d'une gamme d'offres de découverte des patrimoines.

Dans la fiche randonnée inscrite à l'Espace Valléen, le Parc ambitionne d'être « en pointe sur l'organisation de la randonnée - Placer l'offre randonnée du PNR du Massif des Bauges dans le meilleur de l'offre randonnée des Savoies - Proposer à la clientèle de proximité et en séjour une offre de qualité - Développer une économie significative autour de la randonnée ». L'offre actuelle se compose d'un réseau de boucles GR et GRP, des itinéraires d'intérêt local créés par les communes et intercommunalités, mais aussi des circuits thématiques. Les itinéraires GR et PR[14] GRP sont inclus dans les PDIPR[15] 73 et 74. L'équipe technique s'est lancée dans l'élaboration d'un schéma de cohérence ayant pour objectif de définir un programme d'action destiné à valoriser la pratique de la randonnée sur le massif, limiter les impacts de cette activité sur les milieux, permettre à des tiers de développer de l'économie touristique depuis cette activité.

L'envie et la nécessité de créer un outil de gestion et de valorisation de l'offre de la randonnée pédestre et à terme des APN[16] se faisant ressentir depuis longtemps, la candidature à l'EV a été un bon moyen pour lancer ce travail.

Le choix s'est tourné vers l'application Geotrek, outil déjà très prisé et utilisé par les espaces naturels de type parcs nationaux ou PNR.

[11] OTI : Office de Tourisme Intercommunale
[12] LEADER : Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale
[13] EV : Espace Valléen
[14] PR : Petite Randonnée
[15] PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées.
[16] APN : Activités de Pleine Nature

3. Application numérique de randonnée pédestre : Geotrek

a. *Présentation et historique*

Figure 9 Logo Geotrek

Geotrek est une application open source, c'est-à-dire que n'importe qui peut avoir accès à la licence, la modifier et la redistribuer. Cet outil, initié en 2012 et né en 2015 d'une volonté de trois parcs nationaux de créer le portail de randonnée en alliant la découverte des patrimoines. Les Ecrins, le Mercantour et Alpi-Marittime (Italie) ont alors mutualisé leurs moyens techniques et financiers, et lancé un appel d'offre où la société toulousaine Makina Corpus a été recrutée pour créer cet outil. La commande était de créer un outil au service des structures en charge de l'entretien et de la valorisation de l'offre de randonnée, mais aussi extensible et transposable avec d'autres APN sur d'autres territoires. Aujourd'hui, on parle d'une communauté Geotrek, qui rassemble une cinquantaine de structures et de territoires, allant de PN[17], aux PNR, EPCI, et départements… Mais aussi des associations, des comités fédéraux, etc. Chaque membre est libre d'utiliser le code de l'application et reverse les avancées à l'ensemble de la communauté.

Geotrek est composé de deux volets. Le premier est un volet de gestion qui permet de gérer les tracés, les travaux, la signalétique, les aménagements. Le second est un volet promotion

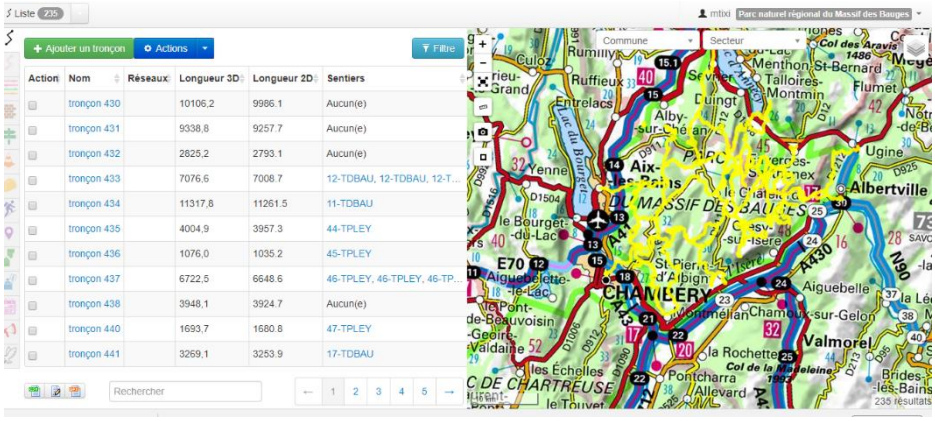

On peut voir en jaune, l'ensemble du réseau géré par le PNR- MB. L'objectif est de renseigner tous les sentiers, de les découper en tronçon pour identifier clairement le gestionnaire. La signalétique directionnelle est également renseignée avec son niveau d'état.

Figure 10 Accueil du volet gestion et promotion

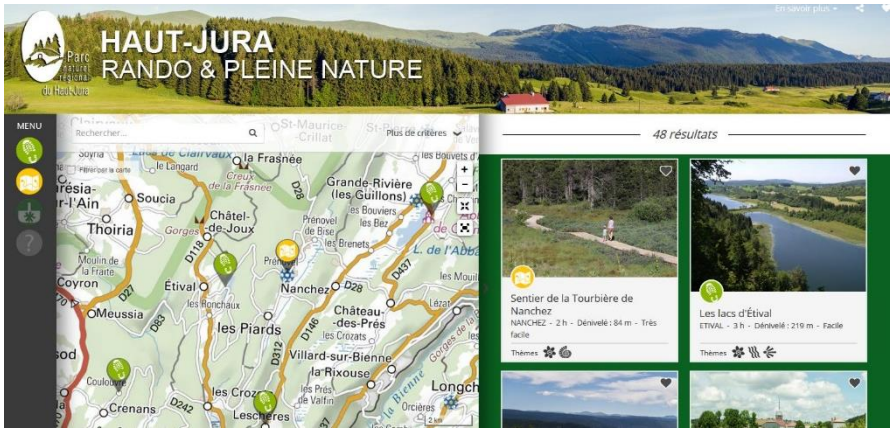

Ci-contre en exemple, le volet gestion du PNR du Haut-Jura. Plus spécifiquement il s'agit du portail web accessible à tous, qui propose plusieurs entrées ; par activités, secteurs géographique, et des recherches plus affinées (niveaux, durée, dénivelé, etc.)

[17] PN : Parc National

b. *Explication concernant l'outil Geotrek « Rando Bauges »*

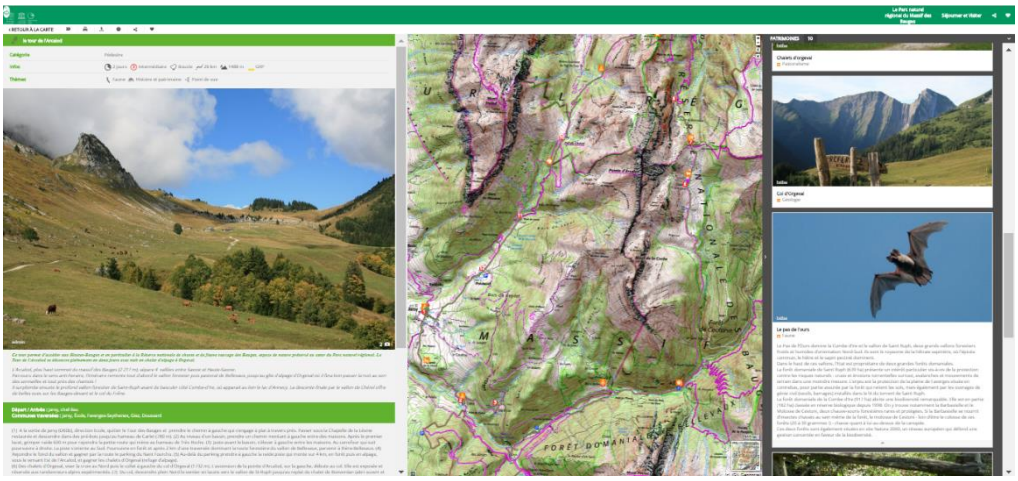

Figure 11 Exemple de randonnée sous le portail web

Une fois que l'utilisateur a choisi un parcours, il accède à une page dédiée qui se découpe en 3 parties :
A gauche, il s'agit d'une présentation globale de l'itinéraire ; informations pratiques (distance, durée, dénivelé, niveau de difficulté). Cette rubrique permet d'avoir un aperçu global de la randonnée avec un chapeau, un texte d'ambiance, des photos, un profil altimétrique, l'accès au site, parking, etc. C'est également là qu'on retrouve un topo guide qui donne tous les renseignements concernant les changements de direction. Ce topo-guide est complété par une carte, au centre.
La plus-value de cet outil se trouve sur la droite, il s'agit des points d'intérêts (POI, Point of interest) qui donne des informations sur les différents patrimoines que l'on peut rencontrer pendant la randonnée ou que l'on peut apercevoir depuis le sentier.

4. Autres outils et applications numérique de randonnée pédestre

Outre Geotrek, il existe d'autres outils et applications numériques de randonnée pédestre. Les plus connus sont cités ci-dessous.

Viso Rando permet d'accéder gratuitement à un large choix d'itinéraires sur l'ensemble du territoire français. Les contenus sont à la fois rédigés par des professionnels que des particuliers. Cet outil se décline en site web et en application pour smartphone.

Figure 12 Logo « Viso Rando »

« Mon GR® » est un portail développé par la Fédération Française de Randonnée qui est utilisable en version gratuite et payante. Cet outil relié à une base de données propre à la FFRando, permet aux grands randonneurs de programmer leurs itinérances et de réserver leur hébergement. La FFRando et le PN des Ecrins travaillent actuellement sur une étude pour lier leur base de données aux bases de données des volets gestion de Geotrek.

Figure 13 Logo "Mon GR"

Au niveau régional et local, les territoires se dotent également de ces outils qui sont aujourd'hui très demandés par la clientèle touristique mais également au niveau des offices de tourisme.

Savoie Mont Blanc, agence de promotion des deux Savoie s'est doté d'un portail web gratuit qui propose un panel de randonnées aux niveaux de difficulté et secteurs de pratique variés.

L'office de tourisme d'Annecy a également lancé son application et a confié le développement à l'entreprise Mhikes. Idem pour le Beaufortain, qui a fait appel au prestataire Mogoma. C'est deux applications disponibles sous smartphone sont payantes.

IV. Cadre théorique

Afin de conceptualiser cette étude, il est nécessaire de passer par un état de l'art et de voir quels ont été les concepts identifiés par de nombreux spécialistes des activités de pleines natures. L'objectif est de se faire idée concernant la place qu'elles occupent et quels sont les enjeux dans le développement territorial et le touristique. Enfin, il s'agira de comprendre comment cela s'organise et quelles structures institutionnelles sont les plus aptes à le faire.

1. Tourisme lié aux APN appliqué aux territoires ruraux de montagne

On entend par APN, toutes les activités de loisirs sportifs se pratiquant dans un cadre de nature, qu'elles soient sur ou sous terre, en l'air, sur ou sous l'eau, ces activités se sont *aujourd'hui à ce point diversifiées qu'elles occupent tout l'espace, à toutes les altitudes et à toutes les saisons*, Bernier et Gauchon (2013). Bessy (2010) avance que *le canyoning, l'escalade, la randonnée pédestre et équestre, le VTT[18], le vol libre, le ski, les activités d'eau vive, le surf, la plongée et la voile sont les activités qui structurent le plus le territoire*. Il exprime également que ces APN participent aux évolutions du tourisme. En effet pour lui, *elles contribuent à redéfinir ses fins, ses contours et ses formes en relation avec l'ensemble des mutations politiques, économiques socioculturelles et technologiques propres à l'émergence de notre société contemporaine*. Bessy (2010) indique que pour de nombreux sociologues, Pociello (1995), Chazaud (2000) Corneloup (2004) le développement des APN est un phénomène qui *s'inscrit dans la durée*.

Mignon (2002) s'appuyant sur une enquête de MJS/INSEE menée en 2000, affirmait déjà *qu'un français sur trois, entre 15 et 75 ans pratiquait une APN*. D'autres enquêtes sont venues confirmer ces données et montrer leur constante évolution. Mao, Hautbois, Lagenbach (2009) s'appuient sur trois enquêtes de 2008, pour *affirmer l'ampleur du phénomène : 36 millions de personnes s'y adonnent de manière régulière* (environ 57 % de la population française ; sondage BVA, 2001) et 46 millions (73 %) *de manière occasionnelle* (sondage LouisHarris, 2003).
Corneloup & Bourdeau (2004) argumentent sur le développement de ces pratiques en montrant qu'il existe un engouement des français pour la vie rurale, un attrait pour les pratiques sportives de nature durant le temps du loisir et un succès remarquable des rencontres sportives de plein air que ce soit en tant que spectateurs ou pratiquants. Permettant de montrer que les APN ne sont plus réservées et accaparées par quelques passionnés, aventuriers, guides et institutionnels. Les APN font émerger des enjeux aujourd'hui considérables aussi bien au niveau économique pour de nombreuses entreprises, au niveau institutionnel pour les différentes fédérations du plein air que territorial pour la plupart des régions.

- Les APN moteur de bien-être physique et psychique

Bernier et Gauchon (2013) soulignent que se récréer et s'oxygéner ont été des *modalités indispensables du développement des activités touristiques en montagne*. Des envies déjà exprimées lors de la création des stations thermales et climatiques en montagne. *Respirer le bon air, certes, mais il faut aussi s'amuser, découvrir les paysages, éprouver ses capacités physiques,* se frotter au danger, autant d'exigences qui ont permis d'associer les expériences touristiques en montagne aux APN. Ils soulignent le fait que tout séjour en montagne repose sur deux piliers le repos et l'effort, *complémentaires plus que contradictoires*. Pour eux,

[18] VTT : Vélo Tout Terrain

les APN sont marquées par ses deux notions, puisqu'on y retrouve l'amusement mais aussi la performance sportive.
Bessy (2010) exprime ses mêmes modalités en parlant de *ressourcement et d'enrichissement culturel*, pour lui les APN *favorisent une découverte active, harmonieuse et sensible du patrimoine*, ceci faisant échos aux propos de Florent (2004), qui s'appuyait sur la randonnée pédestre pour montrer que *les indications sur le patrimoine et le paysage sont de plus en plus demandées car aujourd'hui la randonnée se veut intelligente. Le promeneur veut repartir avec la sensation d'avoir appris quelque chose en plus, d'avoir accompli un effort physique (le célèbre « esprit sain dans un corps sain »).*

- Les APN vecteur d'identité, d'authenticité

Pour Bessy (2010), les APN apportent une forte valeur ajoutée identitaire aux pratiquants mais aussi au territoire. Les touristes extérieurs cherchent en s'investissant dans ces formes de pratiques un supplément identitaire fourni par les valeurs socialement porteuses véhiculées par ces activités. Ils parcourent ainsi chaque année des contrées différentes car pour eux c'est plus l'attitude globale et l'orientation de la pratique qui donnent du sens que le territoire en lui-même. Pour les touristes locaux, c'est plus l'inverse, dans la mesure où c'est le territoire qui est premier et où ces pratiques apparaissent alors comme des activités emblématiques d'identification communautaire. Florent (2004) énonce que la quête de l'authenticité est devenue un but de voyage, et que cela est fortement marqué chez les pratiquants de randonnée pédestre à tous les niveaux. Il insiste en énonçant que la promenade et la randonnée sont surement les moyens les plus durables pour découvrir un territoire.

- Les APN déclic de l'autonomie

Bessy (2010) s'oriente plus vers l'autonomie vis-à-vis des acteurs fédéraux, institutionnels et territoriaux *le taux élevé de pratiquants non licenciés (69%), l'accessibilité grandissante aux espaces naturels et l'intensité du processus d'autonomisation des comportements, notamment dans la sphère des loisirs.* Pour Corneloup et Bourdeau (2004), il s'agit aussi d'autonomie financière *les différentes formes de randonnées estivales et hivernales […] sont réalisées en toute liberté et sans avoir à payer une quelconque prestation financière. Elles constituent la majorité des activités de loisirs sportifs de nature*. Au-delà de pratiques qui ont un coût moindre pour les pratiquants, elles ont aussi peu d'impacts économiques, *elles génèrent sans nul doute des retombées indirectes au niveau de l'hôtellerie et de la restauration lors des déplacements dans le cadre de courts et longs séjours, mais au regard du temps de pratique global réalisé à proximité de son domicile ou sur sites touristiques, la part marchande reste insignifiante.* Pourtant ce sont des activités qui nécessitent parfois des investissements techniques et financiers importants *la dynamique du plein air fonctionne sur cette ambiguïté perpétuelle construite sur cette interface entre le formel et l'informel, le marchand et le non-marchand, le payant et le gratuit.*

Pour Corneloup et Bourdeau (2004) expriment que *la diversité des secteurs et des territoires de pratiques est bien une caractéristique de cette filière*. Mao, Hautbois, Lagenbach (2009), confirment la diversité des lieux de pratique et insistent sur le milieu urbain, les espaces marqués par une forte *naturalité* sont depuis le départ des lieux prisés, cependant certaines pratiques se sont implantées en ville, notamment grâce à des aménagements type salle artificielle d'escalade ou stade d'eau vive, ils expriment ce concept par un *continuum spatial récréatif entre la ville et la campagne*.
Pour d'autres, la montagne s'impose alors comme un lieu de prédilection puisqu'il s'agit pour Bernier & Gauchon (2013) d'un *terrain de sport, de jeux, d'aventure, intégrant une part de transgression et une prise de risque*. Debardieux (1995) affirme que *l'association entre tourisme et montagne est devenu familière ; la montagne est aujourd'hui une des principales destinations de vacances et les images que nous en avons sont très fortement influencées par les loisirs que l'on y pratique*.

D'après le réseau national des sports de nature, qui a consacré en février 2015, dans sa lettre n°104, tout un dossier sur les sports de nature, levier de développement du territoire montagnard, *l'espace montagnard constitue avec l'espace littoral un des deux berceaux des sports de nature en France*. De plus, le Ministère des

Sports, démontrait, dans son étude de 2012 sur l'offre d'équipements sportifs dans les territoires ruraux que *57% des sites et espaces de sports de nature étaient situés dans les territoires ruraux et que ces derniers étant concentrés dans les espaces de massif et en bord de littoral*. Cette étude mettait aussi en exergue *la problématique de l'accessibilité qui est d'autant plus importante pour les territoires isolés de massif et de montagne.*
Le réseau national des sports de nature en novembre 2015 communiquait dans sa lettre d'informations sur les sports de nature : une opportunité pour les territoires ruraux. Les communes rurales représentent environ 82 % du territoire national et 24,5 % de la population française. Ces espaces, de par leurs atouts naturels constituent des supports propices au développement et à la pratique des sports de nature, en concordance avec les nouvelles aspirations des pratiquants en matière de loisirs, de santé et de bien-être. Enfin, le réseau insiste sur le fait que les territoires ruraux et de montagne sont des espaces opportuns pour l'accueil et le développement d'activités de pleine nature. Ils poussent en affirmant que ces activités sont génératrices de retombées économiques et par conséquent porteuses d'attractivité notamment touristiques.

2. Production d'espace touristique et différenciation territoriale liée aux APN

On s'appuyant sur les propos et concepts précédents on se rend compte de l'importante nébuleuse de lieux de pratiques touristiques en montagne, ils étaient au départ concentrés dans des lieux bien définis, Debardieux (1995) parle de *sites initiaux devenus des sites de référence*. Il considère que ces sites ont été la *source d'un essaimage de pratiques touristiques, et que ces dernières se sont diversifiée progressivement, comme en témoigne aujourd'hui la multiplication des sites montagnards. Pour lui, la diversification des activités s'est faite en grande étape que l'on peut associer aux temps forts du thermalisme, l'alpinisme, le ski, la randonnée et aujourd'hui le tourisme patrimonial*.
Il insiste sur le fait que la plupart des sites n'ont pas toutes les conditions nécessaires pour satisfaire tous types de pratiques, et que peu de sites, comme par exemple St Gervais en Haute-Savoie peuvent satisfaire de nombreuses attentes et donc atteindre une notoriété exceptionnelle. Si l'on associe ces propos à ceux de Bessy (2010), cela n'a pas l'air de poser de problème aux pratiquants car 65% d'entre eux disent investir une multiplicité des lieux de pratique, il traduit ce phénomène par un désir affirmé de varier les endroits pour varier les plaisirs.

Comment ces territoires, sites ou encore espaces font-ils pour attirer l' « Homo Touristicus » en perpétuel mouvement, de Bernier & Gauchon (2013), et pour devenir des espaces voir des destinations touristiques avec une attractivité touristique ?

Pour Debardieux (1995) la production des espaces touristiques dépend à la fois *des attentes, besoins et désir d'une clientèle potentielle*, mais aussi des aménagements présents ou futurs. Il évalue le nombre *d'instruments de l'aménagement touristique en montagne comme considérable*. Indiquant qu'ils se sont *diversifiés au même rythme que les pratiques, mais qu'ils ont une vocation de mise en valeur commune*, parmi eux on trouve : *les hébergements et équipements de station, l'aménagement mécanique des versants et enfin les parcs naturels*.

Certains territoires ont fait le choix pour pallier à ce manque de notoriété, de s'orienter vers divers positionnement touristique, diverses formes de communication et de promotion qui semblent indispensables pour les faire émerger. On retrouve les processus de *labellisations, politiques de marketing territorial ou encore développement d'appellation d'origine, les producteurs locaux et plus généralement les acteurs des territoires se sont engagés depuis quelques années dans une démarche de différenciation et de recherche de notoriété*, Bonnard (2015). Chazaud (2014) explique que la *mise en scène du territoire à promouvoir peut beaucoup varier. Elle peut être omniprésente ou, au contraire, simplement suggérée. Le nom de villes, de cantons, de départements, de régions, de territoires, malgré leur notoriété spontanée ou assistée, n'ont pas tous la même force et sont parfois insuffisants à dégager une promesse ou un programme*

touristique. Chazaud (2014), travaillant sur le management du tourisme et des loisirs sportifs de pleine nature, fait valoir que les disciplines de géographie et d'urbanisme ont permis de mettre en évidence les différentes *typologies des espaces touristiques en s'appuyant sur le poids soit des facteurs géomorphologiques, soit socio-économiques*. Au-delà de ces deux disciplines il insiste sur le fait que les territoires *possèdent déjà leurs propres caractéristiques données par l'histoire, la géographie, l'économie, l'action des hommes*, et qu'il est nécessaire de ne pas les négliger car cela participe à leur identité et leur différentiation. Debardieux (1995) place les conditions naturelles comme pilier indispensable à toute pratique touristique en montagne. François, Hirczak & Senil (2006) expose que la « *Nature* » est à la fois le support et le décor de ces activités.

Chazaud (2014) tire le constat d'un manque de lisibilité pour « l'homo touristicus » dans l'offre publique foisonnante, Bonnard (2015) insiste sur ce constat en mettant en évidence que *chacun tente de se démarquer pour exister économiquement, pour se développer… au risque parfois de concurrences contre-productives ou de complexification de leur communication*.

Florent (2004) suggère que cette offre quantitative peut parfois engendrer une perte qualitative notamment en matière de randonnée*, des chemins de qualité très différente sont parfois proposés aux promeneurs et « plombent » parfois l'image*. Il rejoint les idées précédentes sur le fait que *la multiplication de l'offre contribue notamment ici à l'illisibilité pour le randonneur*.

Haumont (1987) n'hésite pas à parler d'une *culturalisassions sportive de la nature où le monde entier a vocation d'être un territoire pour la pratique*. Par ailleurs, Mao, Hautbois, Lagenbach (2009) soulignent que les territoires mobilisent les pratiques sportives de nature comme ressources territoriales de manière différenciée.

Augustin (2002) pense que la nouveauté concernant la diversification territoriale vient surtout de l'élargissement territorial des pratiques qui ne sont plus enfermées dans des lieux fonctionnels, mais s'inscrivent dans des territorialités multiples. À côté des équipements normalisés, les espaces urbains et les espaces de nature sont investis, occupés, appropriés par des groupes de pratiquants y inscrivant un marquage sociosportif. On assiste à une expansion territoriale des activités de loisirs.

Le réseau national des sports de nature (2015) dans sa lettre n°111 suggère que les territoires ruraux de montagne se voient dans l'obligation de mettre en place des démarches innovantes et d'intégrer le sport dans les politiques territoriales pour répondre aux enjeux économiques et sociaux auxquels ils sont confrontés. Pour les épauler, différents programmes et orientations sont en construction tels que les nouveaux Schémas départementaux de coopération intercommunale, les Pôles d'Équilibre Territorial et Rural (PETR), les démarches LEADER, les nouveaux Parcs naturels régionaux, les nouvelles compétences des métropoles et des grandes régions…

3. Gouvernance - Nécessité d'une organisation : institutionnelle, technique et financière

Si l'on reprend les éléments exposés précédemment, le tourisme en montagne s'appuie majoritairement sur des éléments caractéristiques et des haut-lieux de pratique, Debardieux (1995). Encourage une logique territoriale reposant sur les limites naturelles des massifs montagneux. Conscient que les massifs constituent une entité territoriale originale, Broggio (1997), l'Etat reconnait cette entité et la caractérise dans sa loi Montagne de 1985 comme, *une entité géographique, économique et sociale dont le relief, le climat, le patrimoine naturel et culturel nécessitant la définition et la mise en œuvre d'une politique spécifique de développement, d'aménagement et de protection.* L'état entend par « massif » les six métropolitains : les Alpes, le Massif jurassien, le Massif central, les Pyrénées, le Massif vosgien, le Massif corse, et trois ultramarins : le Massif de Guadeloupe, le Massif des Hauts-de-La Réunion et le Massif de Martinique. Dans

cette étude « massif » désignera un territoire représentant un ensemble cohérent de montagnes sur un espace ayant des caractéristiques géomorphologiques identifiées, telle que la géomorphologie, le relief, le patrimoine, etc. On parlera alors du massif des Bauges, du Vercors, etc. On peut rapprocher le terme « massif » à la notion de territoire, et ne pas le considérer seulement comme un espace ou un lieu. La notion de territoire *englobe des réalités autres que géographique, notamment des réalités culturelles, historiques, voir économiques,* Scheibling (1994). Marié (1986) et Veltz (1996) définissent le territoire comme *un espace dont l'enracinement historique et l'identité créent une spécificité qui peut constituer une ressource pour le développement local.*

Ce territoire *ayant joué un rôle de « matrice dans la structuration des politiques locales*, a paradoxalement été soumis à de *multiples bouleversement territoriaux*, Debardieux (1995), et dépassé par *un nouveau zonages d'intervention avec de nouvelles compétences*, Broggio (1997). En effet Gerbaux et Paillet (2000) mettent en évidence les résultats des processus de décentralisation ; *l'existence actuelle d'une multitude de découpages territoriaux à des fins et à des échelles diverses.* L'entité « massif » se retrouve dispersée entre diverses structures issues des processus de décentralisation. Ce morcellement ne s'arrêtant pas à une simple redéfinition des limites, il engendre aussi une fragmentation des actions publiques*, qui n'encourage pas une gestion intuitive et efficace, et qui pourrait même se traduire par une concurrence exacerbée entre les différentes institutions nées des créations successives de nouvelles échelles d'action publique qui s'emboîtent et se chevauchent sur tout le territoire national, sans que des articulations entre les unes et les autres soient organisées.*

Aujourd'hui, l'existence de la plupart des massifs repose sur un découpage et un partage des compétences entre les nouvelles régions, départements, métropoles, agglomérations ou communautés de communes et les communes. A cela se rajoute parfois des structures et zonages supplémentaires, tels que les PETR (anciennement pays), ou encore les parcs naturels, qu'ils soient régionaux ou nationaux. *Ces diverses organisations se calquent sur des modèles définis géographiquement ou urbanistiquement. Ces collectivités locales se voient aujourd'hui contraintes à repenser l'utilisation et l'organisation de leurs espaces pour le développement du tourisme lié aux APN, Chazaud (2014*).

Ces structures se partagent à la fois le territoire donné et les compétences. Mais qui semble aujourd'hui le mieux placé pour construire, structurer, et assembler l'offre touristique liée aux activités de pleine nature et plus spécifiquement sur la randonnée pédestre ? L'objectif étant de comprendre qui a le périmètre d'intervention le mieux adapté à ce que l'on entend par massif, tout en prenant en compte ces compétences.

Chazaud (2014) formule un certain nombre de conditions et de capacités indispensables pour assurer un développement local à travers le tourisme lié aux APN permettant une valorisation plus large du patrimoine : aptitude à utiliser les ressources locales en matière d'espace naturel, à contrôler la sur-fréquentation, à innover, à créer des partenariats publics/privés, aptitude à fournir des formes d'animations originales. Selon lui, les collectivités locales, au vu de leurs compétences respectives, sont en mesure d'intervenir de différentes manières et de façon complémentaires pour promouvoir les politiques touristiques sportives. Il souffle l'idée que le Pays, devenu suite à la loi MAPTAM[19] de 2014, Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, pourrait être un moyen de faciliter un repérage identitaire. Instaurés en 1995 par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, complétés par la loi dite Voynet de 1999, on peut les définir comme des territoires de projets caractérisés par une "cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale", au service des acteurs publics et privés des communes ou EPCI membres.

L'intercommunalité, qu'on associera au terme d'EPCI, est pour Haschar-Noé (2009) et Florent (2004), un *niveau d'intervention pertinent*. En effet en se donnant pour enjeu principal le *contrôle de l'espace, de ses usages et de son urbanisation*, l'EPCI se voit obliger d'élaborer un projet commun de territoire en associant

[19] MAPTAM : Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles

l'ensemble des autres acteurs. Par ailleurs, ce niveau d'intervention, s'est vu transféré depuis la loi NOTRe, la compétence de gestion et valorisation des APN. Ceci venant apporter un peu plus d'importance au mythe de *l'intercommunalité comme niveau pertinent de l'action publique*, Offner (2006).

Le département a aussi sa carte à jouer en matière d'APN. Il est en charge de l'élaboration du PDESI[20], plan départemental des espaces, sites et itinéraires, et plus particulièrement du PDIPR, Florent (2004). Le PDIPR, résumé par Florent (2004) a pour objectif de *favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée ; assurer la continuité des itinéraires, la conservation et la protection des chemins ruraux étant les moyens apportés par la loi*. Il insinue que le département bénéficie également d'un *budget conséquent et qu'il semble le mieux placé pour organiser la randonnée*.

Ces structures interviennent à l'échelle de leur périmètre administratif et on assiste à des problèmes concernant le partage des compétences. De plus les pratiquants se moquent des *limites administratives* et *politiques*, et attendent une continuité, de *l'authenticité, la nature et de l'identité*, Florent (2004). Selon lui, les Parcs Naturels Régionaux semblent être un niveau d'intervention en matière d'APN pertinent. Il indique que le territoire d'un PNR *se calque sur une cohérence géographique, historique, économique et sociale avant d'arrêter son périmètre sur des affinités politiques*.

Les EPCI, PETR[21] et départements, sont loin d'être les seuls en matière d'élaboration de projet de territoire. Les Parcs Naturels Régionaux, constituent également leur charte, qui définit les orientations, enjeux, et objectif pour le territoire. Les actions que mène un PNR sont du ressort de ses missions, à la différence des autres structures, qui ont des compétences pouvant les rendre plus légitimes. C'est à la fois une force et une faiblesse pour les PNR, qui doivent sans cesse chercher de la reconnaissance, sans être noyé dans le millefeuille territorial, ils se trouvent *à l'interface de politiques menées par l'État, les régions, les départements et les communes,* mais aussi *au cœur d'un réseau complexe où les acteurs sont diversifiés ; leurs intérêts, leurs modes d'actions et leurs stratégies sont différenciés mais ils demeurent très largement interdépendants*. *Ils ont cherché avec plus ou moins de réussite, et avant la décentralisation, à créer des partenariats locaux avec les milieux associatifs et économiques pour mener à bien des projets de développement local.* Gerbaux & Paillet (2000).

Lieu privilégié pour la pratique d'activité récréative comme les APN, les PNR ont perçu cette opportunité, ont notamment développé leurs itinéraires de randonnées et de promenades. La quasi-totalité des parcs l'ont fait à des échelles différentes. Pour Florent (2004) le transfert de la compétence randonnée au PNR permettrait avant tout de répondre aux attentes des pratiquants, de clarifier la situation sur ces territoires, de proposer une offre cohérente où les chemins ne se superposent pas et de mettre en œuvre une communication claire et efficace. Mais aussi de contribuer à stopper les concurrences entre les territoires voisins présentant des caractéristiques géographiques, historiques, culturelles et sociales identiques.

Si l'on reprend les critères qu'énonçait Chazaud (2004), toutes ses structures pourraient correspondre avec un léger avantage pour les PNR qui se trouvent dans une position intermédiaire. Seulement il ne faut pas perdre à l'esprit que le handicap du système actuel en matière de gestion et valorisation du tourisme lié aux APN, est qu'il repose sur une démarche descendante, Florent (2004). Corneloup et Bourdeau (2004) accentuent sur le fait de ne pas oublier qu'il y a des différences entre les acteurs, en terme de périmètre d'intervention et de compétences et qu'*il faut le prendre en compte pour relativiser l'importance donnée à certains acteurs par rapport à d'autres dans la dynamique du plein air et pour évaluer plus finement la place des différents acteurs publiques, territoriaux, fédéraux et économiques dans la gestion de cette filière*. Le

[20] PDESI : Plan et Commission Départemental(e) des Espaces Sites et Itinéraires
[21] PETR : Pôle d'Equilibre Territoriale et Rural

réseau national des sports de nature (2015) appelle *tous les acteurs concernés par les APN à mutualiser leurs forces pour défendre et valoriser les APN au service de l'animation et de l'attractivité des territoires.*

V. Choix du sujet

Le contexte atypique du massif des Bauges, présentant un multi-chevauchement de différentes institutions (Lajarge, 2000) et les divers concepts exposés dans le cadre théorique soulèvent de nombreuses interrogations :

Existe-t-il uns stratégie touristique commune autour des APN et plus particulièrement autour de la de randonnée pédestre à l'échelle du massif des Bauges ? A quel niveau ? Comment s'organise-t-elle ?
Quels sont les apports, les éléments moteur, mais aussi les limites, les freins à cette stratégie ? Qui est concerné ?
Existe-il de la concurrence entre les différentes institutions pour devenir LA destination touristique du secteur ? Comment les différentes institutions se positionnent à leur échelle, mais aussi à l'échelle du massif et comment perçoivent-elle les autres institutions ? Ont- elles des rôles particuliers ? Comment sont-ils définis ? Acceptés ? Cela permet-il une gestion optimale ? Est-ce qu'il y a des problèmes ? Des ambiguïtés ? Des malentendus ? Quelle sont leurs origines ?
Quelles sont les ambitions du PNR-MB autour d'un déploiement collectif d'un outil de randonnée pédestre ? Va-t-il permettre au PNR-MB de valoriser ses missions de découverte des patrimoines et qualification de l'offre ? Va-t-il permettre au PNR-MB de légitimer sa place dans la filière randonnée du massif ? Quelles sont les raisons qui pousseront les institutions à s'en emparer ou non ? Est-ce que cet outil va aider à faire émerger la destination commune « Massif des Bauges » ? Cet outil va-t-il être noyé dans l'offre développée par les institutions ? Cet outil est-il bien accepté ?

1. Annonce de la problématique et hypothèses

Toutes ces questions ont abouti à une problématique plus générale qui proposera des essais de réponse :

En quoi le processus d'élaboration d'une application de randonnée pédestre est révélateur des **réalités territoriales** : **dynamiques**, **représentations**, et **modalités d'intervention** des **acteurs du territoire** ?
Le cas du déploiement du portail web geotrek « Rando Bauges » au sein du massif des Bauges.

Afin d'éviter toute confusion et tout autre interprétation de la problématique, mais également du contenu globale de cette étude il convient de définir tous les termes pouvant avoir plusieurs sens.
« Réalités » renvoi à ce qui existe, ce qui est réel. Le réel peut parfois être assimilé à la vérité, ce que l'on sait, mais parfois ce réel tout comme la vérité peut être parfois cachée, il faut alors découvrir derrières les apparences ce qui existe. Le réel n'pas fixe, en effet le contexte mouvant de nos sociétés mais aussi du monde permet une perpétuelle construction de nouvelles réalités. (Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, 2003, sous la direction de J. Lévy et M. Lussault).
« Territoriales » se réfère au terme de représentation de l'organisation légitime du territoire, sur laquelle s'appuie l'action d'un acteur politique. On parlera de modèle territorial, notion qui permet d'aborder la relation d'une institution politique à son territoire légitime, qui permet également à un moment donné d'arrêter une forme de géographie officielle. (Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, 2003, sous la direction de J. Lévy et M. Lussault). Les « Réalités territoriales » se composent d'éléments réels connus au non sur un territoire donné où un ou plusieurs acteurs institutionnels sont présents. Cette étude essayera plus particulièrement de mettre en évidence les dynamiques, les représentations et les modalités d'interventions qui sont des réalités sur le territoire d'étude. La notion « dynamique » permet de mettre en évidence les positionnements, mais aussi les mouvements, les interactions, les évolutions au sein d'un espace. Les représentations concernent ici les images, les visions, les subjectivités. Les « modalités d'interventions » concernent les moyens techniques et financiers qui permettent à tel ou tel acteur d'avoir un rôle à jouer.

Pour permettre de répondre plus facilement à cette problématique et conduire cette étude, trois hypothèses ont été élaborées :

Hypothèse 1. Le déploiement de l'outil « Rando Bauges » permet de valoriser le massif dans son ensemble et de valoriser certains secteurs considérés comme en « marge » par leurs EPCI/OTI respectifs au profit d'autres secteurs.
Cette première hypothèse renvoi au terme dynamique, afin de comprendre quelles sont les stratégies de chacun et comment ils se positionnent sur leur périmètre mais aussi vis-à-vis des autres EPCI et du PNR-MB, et les potentielles interactions.

Hypothèse 2. Le déploiement de cet outil permet de révéler comment les acteurs perçoivent le massif des Bauges, et ce qui peut ou non faciliter l'appropriation.
Cette seconde hypothèse concerne plus spécifiquement la vision qu'ont les EPCI sur le massif des Bauges, leur appropriation globale ou ponctuelle, et en connaître les raisons.

Hypothèse 3. Le déploiement de cet outil est révélateur des rôles de chacun, et notamment de l'ambiguïté entre compétences et missions de chaque acteur en termes de randonnée.
Enfin cette dernière hypothèse se rapporte au rôle de chacun ; ce qu'ils doivent faire, ce qu'ils sont en mesure de faire, ce qu'ils souhaitent et comment cela s'articule.

Partie 2 - Méthodologie

I. Démarche méthodologique employée

Avant de détailler les différentes méthodologies mise en œuvre, il est indispensable de faire un rappel chronologique des étapes pour éviter toutes confusions entre ce qui a pu être fait en amont du stage, pendant le stage, mais également de faire apparaitre que l'enquête détaillée en 3ème point de cette partie n'était pas une mission s'inscrivant dans le cadre du projet, mais dans la recherche universitaire du stage. Même si l'on effectue une distinction entre ces différentes étapes, elles sont pourtant liées et alimentes les méthodologies de chacune.

Figure 14 Etapes de la démarche méthodologique

1. Lancement du projet

a. Genèse du projet

Tableau 1 Historique du projet

2014	2015	2016	2017	2018
Séminaire Tourisme & APN	Comparaison APARA	Montage groupement APARA	Volet gestion Bauges	Volet promo Bauges
		Espace Valléen 2016 - 2020		
Lancement Bauges		Volet gestion Vercors		

Si l'envie de se doter de l'outil Geotrek par le PNR-MB a pu être présentée comme évidente, son lancement a été retardé par divers éléments qui font que le déploiement n'aura lieu qu'à l'été 2018.

Les prémices remontent à l'année 2014, lors d'un séminaire tourisme et APN organisé par la FPNR[22], certains membres de l'équipe technique du PNR-MB ont pu assister à la présentation de l'outil Geotrek par le Parc National des Ecrins, qui rappelons-le a initié cet outil en 2012, et se trouvait alors dans toute la phase de lancement. Cet outil commençait à faire parler de lui au sein du réseau des PN et PNR.

Au retour de ce séminaire, diverses discussions au sein de l'équipe technique et la volonté déjà existante de se doter d'un outil dédié à la randonnée, ont fait germer l'idée de se lancer dans l'aventure Geotrek. Le PNR-MB faisant partie de l'APARA[23], réseau avec lequel des outils sont déployés en commun, a communiqué au sein de ce groupement sur son envie de se munir de cet outil. Ainsi, l'équipe technique mettait en avant que cette expérience permettrait de mutualiser les coûts et de se doter d'un outil vraiment dédié à la randonnée

[22] FPNR : Fédération des Parcs Naturels Régionaux
[23] APARA : Association des Parcs d'Auvergne Rhône Alpes

et aux APN. Cette annonce n'a pas eu l'effet escompté, et a plutôt été mal accepté par le réseau. En effet un autre PNR avait mobilisé quelques temps avant des fonds pour un autre outil et celui-ci avait pour objectif d'être utilisé par les autres PNR de l'APARA. Néanmoins l'outil Geotrek continuait à prendre de l'importance et commençait à vraiment s'imposer comme l'outil de référence dans les espaces naturels. L'APARA, sollicitée par d'autre PNR souhaitant eux aussi déployer Geotrek, a lancé en 2015, une étude de comparaison entre ces deux outils. Geotrek est alors sorti grand vainqueur de cette étude. Dans la foulée, en 2016, le PNR du Vercors, qui bénéficiait de financement à ce moment-là, a initié l'ouverture d'un serveur commun, pouvant accueillir son portail de promotion, mais aussi ceux des autres PNR de l'APARA. L'équipe du PNR traversant alors une période difficile et sans personne véritablement dédiée à ce projet, n'a pour autant pas oublié son envie de se doter de cet outil. Il a manifesté sa volonté de partager le serveur en 2017, alors que le PNR du Vercors déployait son portail et le rendait accessible au public.

Malgré sa position en 2014 de précurseur, le PNR-MB se lance 4 ans après dans le lancement et le déploiement de cet outil. De plus, l'articulation de sa stratégie touristique avec celles des EPCI qui le chevauchent impose un travail de concertation et de construction commune.

b. *Démarches préalables*

La candidature à l'EV 2016-2020 acceptée, une partie de l'équipe dès le printemps 2017 se relance dans l'aventure Geotrek, au même moment que le portail promotion est installé sur le serveur commun du Vercors, un serveur interne permet d'héberger le volet gestion. Ainsi depuis 1 an un travail plus typé « gestion » a permis de répertorier une partie de l'équipement randonnée ; tronçons, balisages, et autres gestionnaire du réseau PR[24]. Cette étape d'investigation essentielle permet de connaitre son réseau. Laborieuse, elle nécessite encore plusieurs mois voire encore quelques années pour répertorier l'ensemble des 470 km de réseau. Par ailleurs une veille annuelle est indispensable pour garantir un entretien optimal.

Pour respecter le calendrier et les délais imposés par l'Europe au travers de l'EV, le portail promotion devrait être accessible au public pour l'été 2018. L'équipe technique en charge de Geotrek a alors envisagé le renfort d'un stage de longue durée pour s'occuper de la partie promotion et plus particulièrement de la sélection des itinéraires pour la première vague. Une offre a été diffusée en fin d'année, permettant l'arrivée d'une personne supplémentaire dès le début d'année 2018.

En janvier 2018, lors d'une des réunions du groupe technique touristique, l'équipe « Geotrek » a alors présenté le travaillé réalisé depuis le printemps dernier. L'annonce d'un prochain travail concernant la promotion a été faite en insistant sur le fait que le choix des itinéraires serait fait en concertation avec EPCI et OTI. Par ailleurs, l'information concernant le renfort d'un stage a été diffusée, ce qui a préparé les futurs interlocuteurs au travail qui les attendaient.

2. Lancement du stage

a. *Sélection des itinéraires – Association des EPCI/OTI*

Pour aboutir à cette première vague de sélection, le PNR-MB a souhaité associer les EPCI et OTI qui se partagent administrativement le massif. Ces structures sont respectivement en charge de la gestion/entretien et de la promotion des APN. A travers des études de clientèles qu'elles peuvent avoir menées, mais également vis-à-vis des retours entendus et noté dans les bureaux des OT[25], savent ce que les randonneurs attendent. Les EPCI par leur nouvelle compétence et à travers l'élaboration de leur schéma de cohérence sont censés connaître l'état de leurs itinéraires et de leur inscription ou non au PDIPR.

[24] PR : Petite Randonnée, également label de la FFRando. Auparavant demandé et géré par les communes, et dorénavant sous la responsabilité des EPCI.
[25] OT : Office du Tourisme

b. *But*

Ce travail de sélection des itinéraires s'est fait conjointement entre le PNR-MB et EPCI/OTI. Cette concertation avait plusieurs ambitions et objectifs :

Les objectifs techniques :

- Profiter de leurs compétences et de leurs connaissances techniques des sentiers (balisages, tracés exacts), mais aussi l'aspect promotionnel (connaitre les sentiers les plus demandés à l'accueil des OT)
- Assurer un relais ; en ayant des itinéraires sur leurs secteurs ils relayeront plus facilement
- Bénéficier d'existants (photo, fiche APIDAE, etc…)

Les objectifs politiques / institutionnels :

- Les rendre acteurs dans le lancement de l'outil
- Les faire adhérer à l'outil, au territoire des Bauges et au PNR.

c. *Elaboration et méthode*

Tableau 2 Calendrier prévisionnel sélection des itinéraires

Février	Mars	Avril	Mai
Construction			
Prise RDV			
	Temps de travail avec EPCI/OTI		
	Consultation et évaluation interne Parc		
		Validation et sélection définitive	

Construction

Pour faciliter la pré-sélection des itinéraires et avant de rencontre les EPCI et OTI, il fallait établir certains critères. Il a d'abord fallu, dès le début du stage, déterminer le nombre d'itinéraire à rentrer pour le 1er juillet, soit une quarantaine. Cette quantité a ensuite été répartie en fonction de la superficie qu'occupe l'EPCI au sein du Périmètre du Parc. Afin de garantir un équilibre et une couverture optimale de la zone d'intervention du Parc. Une grille de niveau a également été élaborée en s'appuyant sur les travaux similaires réalisés par les autres porteurs de Geotrek.

Une fiche technique à destination des EPCI/OTI a été pensée afin de guider et de préparer une première réflexion préalable aux temps de travail prévu pour le mois de mars. Elle fixe des points clés ; **répartition** sur l'ensemble du territoire pour éviter de proposer des itinéraires dans des lieux proches.

Proposer des itinéraires de différentes typologies ; promenades, balades et randonnées journée. Favoriser l'accessibilité des familles en proposant une majorité d'itinéraires de courtes durées, peu de dénivelé et une distance modeste. L'**entretien** et le **balisage** sont également des points incontournables, au même titre que la présence avérée de **points d'intérêts**. Cette fiche rappelle aussi, pour les secteurs concernés, l'importance

de valoriser les espaces réglementés comme la RNCFS[26], afin de mieux les faire connaître et les faire respecter.

Prise RDV

Les prises de rendez-vous se sont effectuées après avoir bien identifié et s'être imprégné des modalités concernant le choix des itinéraires, soit sur la fin février.
Pour faciliter cette prise de contact, les interlocuteurs de chaque structure ont été identifiés par l'équipe et invités lors d'une réunion organisée dans les locaux du Parc pour annoncer le lancement de cet outil, avant le démarrage du stage.
Le contact s'est abord effectué en adressant un mail et la fiche technique personnalisée à chaque structure. Des échanges téléphoniques et mise à disposition d'outil de planification de rendez-vous ont pu être nécessaires pour faciliter les rencontres.

Temps de travail avec EPCI/OTI

Ces temps de travail dont les objectifs ont été définis précédemment devaient aboutir à une présélection d'itinéraires. C'était également l'occasion d'échanger sur l'importance de certains itinéraires et d'identifier ce qui les rendait plus prioritaires ou non dans la première selection.
La plupart de ces rendez-vous se sont effectués dans les locaux des structures sollicitées afin de bénéficier de toutes leurs documentations et outils.
Le nom de la destination ainsi qu'une phrase d'accroche était également discutée à ce moment-là.

Consultation et évaluation interne

Une fois la présélection établie, il restait à mener un travail de recherche et de discussion interne au Parc permettant de confirmer, ou de proposer des changements ou ajouts au niveau des itinéraires. En interne, les itinéraires présélectionnés ont été mis en corrélations avec l'existant (topo guide, fiches rando, livrets de découverte, etc.) pour déterminer, en fonction de critères préétablis, ceux qui feraient partie de la première vague de lancement.

Validation et sélection définitive

La sélection définitive a été envoyée aux différentes structures pour une validation concernant :

- Le nom des itinéraires, le tracé et informations pratiques, afin de garantir une cohérence entre les différentes structures qui gèrent et promeuvent.
- La dénomination et la phrase d'accroche sous lesquelles le territoire de l'EPCI apparait.
- La récupération des données type photos et informations sur les POIs[27].

Les retours étaient envisagés pour début mai.

d. *Retour, saisie et interprétation*

Au niveau des temps de travail, malgré les précautions et le temps disponible, il a été difficile de réunir le duo EPCI / OTI sur certains secteurs, et parfois même d'avoir un véritable temps de travail. Après chaque séance de travail avec les différents EPCI et OTI, un compte rendu a été rédigé avec les personnes présentes, le choix des itinéraires et les informations pratiques liées, ainsi que des informations complémentaires concernant la promotion du site web quand celui-ci sera en ligne.

[26] RNCFS : Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage
[27] POIs : Point Of Interest

Il est important de noter que ces phases de travail, ont pour la plupart permis de répondre aux attentes et objectifs fixés. Cependant, certaines n'ont pas eu lieu ou ont été un peu plus « pauvres » en termes d'investissements et d'apports de la part des EPCI et OTI. Cela a entrainé par la suite un travail plus important du côté de l'équipe Geotrek du parc pour couvrir les secteurs concernés par des itinéraires. Des essais d'explications concernant ces limites seront évoqués dans la partie discussion.

3. Enquête

a. Rappel du contexte

Dans le cadre du schéma de cohérence des activités de pleine nature de l'Espace Valéen, le PNR du Massif des Bauges porte le projet Geotrek « Rando Bauges ». Cet outil, composé d'un volet gestion et d'un volet de valorisation, a été initié en 2017 et a pour objectif de devenir, en matière de promotion le portail web des activités de pleine nature du massif des Bauges. Le PNR-MB s'est fixé comme objectif de lancer ce portail au 1er juillet 2018 et de rendre accessible une trentaine de randonnées au public. Les utilisateurs pourront accéder à une première sélection d'itinéraires de randonnées pédestres et découvrir leurs nombreuses richesses patrimoniales se trouvant sur l'itinéraire.

Une enquête auprès des acteurs du projet a été envisagée pour permettre d'enrichir la réflexion d'un travail universitaire, mené en parallèle du stage. Cette enquête permettra d'apporter des éléments de réponse, permettant de confirmer ou non les hypothèses énoncées au début de ce mémoire et d'apporter des compléments de réponse à la problématique générale.

Rappel de la problématique :

En quoi le processus d'élaboration d'une application de randonnée pédestre est révélateur des **dynamiques**, **représentations**, et **modalités d'intervention** **sous-jacents** des **acteurs du territoire** ?
Le cas du déploiement du portail web geotrek « Rando Bauges » au sein du massif des Bauges.

b. But

Afin de faire émerger dans ce travail universitaire les dynamiques, représentations et modalités d'intervention, l'enquête auprès des acteurs avait pour objectif de :

- Connaitre le positionnement touristique des différents territoires, notamment en matière de randonnée pédestre
- Obtenir leur ressenti sur l'intégration du Massif des Bauges dans leurs différentes stratégies
- Obtenir des avis sur le rôle du Parc en matière de randonnée pédestre
- Obtenir des informations sur l'appropriation, l'utilisation et la diffusion de l'outil « Rando Bauges »

c. Echantillonnage et élaboration de l'enquête

Tableau 3 Calendrier prévisionnel enquête

Avril	Mai
Elaboration	
Réalisation des entretiens	
Elaboration	Traitement et analyse

A partir des lectures, du contexte territorial et dans le cadre du stage, cette enquête s'est orientée vers une méthode semi-directive s'inscrivant dans une logique qualitative. *Le propos du qualitatif est de montrer la diversité des opinions et des ressentis de la manière la plus exhaustive possible ; cette exhaustivité repose sur la qualité de l'échantillonnage qui doit s'assurer de la diversité des situations possibles* (Hamon, 2016). Les entretiens étaient organisés par thématiques.

Au vu du temps disponible pour réaliser cette enquête, soit deux mois, il a fallu faire de nombreux choix. Le premier concerne les structures et personnes à interviewer. Si les structures rencontrées lors de la sélection des itinéraires se sont imposées naturellement, d'autres semblaient aussi jouer de près ou de loin un rôle en matière de randonnée sur le massif.
Ce panel se constitue donc des 6 EPCI et OTI, et a été élargi au département de la Savoie et l'agence touristique liée ; AGATE[28], le département de la Haute-Savoie et son comité touristique, le PNR-MB et la Fédération Française de Randonnée.

Certains acteurs étant liés, il a été choisi d'effectuer certains entretiens collectivement. Les EPCI ont été associé avec leur OTI. Idem pour les départements et leurs comités touristiques. Pour les autres acteurs des entretiens individuels ont été envisagés, ce qui représente au total : 10 entretiens.

Il a aussi été décidé de solliciter les équipes « technique » ; n'ont été interrogé que des chargés de missions ou techniciens afin de cerner ce qui impacte les projets opérationnels.
Seul le président du syndicat mixte du PNR-B représentera l'aspect plus politique.

Les structures se répartissent de la manière suivante :

Tableau 4 Echantillonnage envisagé

1	**Agglomération du Grand Annecy**	**OTI du Lac d'Annecy**
2	Agglomération du Grand Chambéry	OTI Chambéry Alpes Tourisme
3	Agglomération du Grand Lac	OTI Aix-les-Bains Rivera des Alpes
4	Communauté de communes des Sources du lac d'Annecy	OTI des Sources du lac d'Annecy
5	Communauté de communes Arlysère	OT du Pays d'Albertville
6	Communauté de communes de Cœur de Savoie	OTI Cœur de Savoie
7	Département de la Savoie	AGATE
8	Département de la Haute-Savoie	Comité départemental touristique
9	Fédération française de Randonnée Pédestre	
10	Parc Naturel Régional du Massif des Bauges	

Une fois ce panel déterminé, une grille regroupant des thématiques communes à chaque structure, ainsi que des interrogations à soulever ont été établies. Des questions plus spécifiques et quelques questions de relance ont été adaptées en fonction des structures et plus particulièrement sur leur rôle et leurs actions. Cette grille peut être considérée comme un support indispensable, permettant de hiérarchiser l'info, de guider l'interviewé pour éviter les dérives.

[28] AGATE : Agence Alpine des Territoires

d. *Prise de contact et méthode de mise en œuvre*

La prise de rendez-vous est l'étape préalable à la réalisation des entretiens. Lancée mi-avril, et s'appuyant sur des contacts préétablis lors de la phase de sélections des itinéraires, les entretiens ont pu s'échelonner tout au long du mois de mai. Néanmoins, cette période coïncidant avec le lancement de la saison estivale, pour des raisons professionnelles, certains interlocuteurs ciblés n'ont pu se rendre disponible. C'est aussi une des raisons pour lesquelles la durée des entretiens devait être comprise autour de 45 min, mais elle a, dans la plupart des cas, été plus longue.

Réalisation des entretiens

Pour faciliter le travail de retranscription, chaque entretien a été enregistré avec l'accord des personnes interviewées. Cependant, certaines personnes ont demandé à ce que ces entretiens, au même titre que certains documents fournis, ne soient utilisés que dans le cadre de cette étude et ne soient pas diffusé pour éviter que les éléments de réponse fournis ne soient interprétés de façon déconnectée.

e. *Retour, saisie et interprétation*

Traitement et analyse

Une grille d'analyse thématique (cf annexe 2) a été construite en se basant sur les hypothèses de l'étude et sur les objectifs de l'enquête. Au vu du temps disponible, il était quasi impossible d'effectuer des retranscriptions entières. La méthode de traitement et d'analyse s'est déroulée en deux temps ;

- Une première écoute permettant de relever les idées, les concepts exposés.
- Une seconde écoute permettant d'associer les remarques et avis énoncés.

Par cette méthode tous les entretiens ont pu être traités et analysés.
Une présentation des résultats sous formes de schémas et/ou de chorèmes est envisagée pour représenter toute la complexité du territoire, les stratégies, positionnements, dynamiques, représentations et interventions.
Les éléments de réponses significatifs pourront être repris dans leur totalité ou en partie. En aucun cas ils ne seront sortis de leur contexte.

Partie 3 – Présentation des résultats, interprétation et discussion

La présentation des résultats va se dérouler en tenant compte de la chronologie présentée dans la méthodologie, soit dans un premier temps les retours que l'on peut faire après la phase de sollicitation et de concertation dans sélections des itinéraires, puis les retours concernant les entretiens.

I. Retour sur les itinéraires sélectionnés pour l'été 2018

Afin de préparer de façon optimale le travail de sélection avec les EPCI et OTI, il a été effectué en amont et en parallèle des prises de contact notamment auprès des PNR ayant développé l'outil Geotrek sur leur territoire. Ces derniers ont insisté sur le fait de ne pas se précipiter et de ne pas sous-estimer la phase de sélection, la partie terrain, rédaction des contenus et mise en ligne sur l'interface web. Pour l'équipe Geotrek du PNR-MB, la première option avait été de sélectionner une quarantaine d'itinéraires pour l'été 2018, mais après avoir « pris la température » ailleurs, l'équipe a décidé de ramener ce nombre autour d'une trentaine et d'étaler le lancement de ces itinéraires sur une période plus longue.

Le travail de sélection effectué en concertation avec les EPCI et OTI du territoire a permis d'arriver à une sélection de 31 itinéraires répondant aux critères qui avaient été fixés en amont par l'équipe chargée du projet. Cependant des difficultés ont été rencontrées lors de ces temps de travail, tout d'abord nous n'avons pas toujours pu rencontrer le binôme gestionnaire et promoteur, et parfois nous n'avons eu que des cours échanges téléphoniques ou par mail, des listes d'itinéraires étaient alors envoyées en pièce jointe sans détails supplémentaires.

II. Des itinéraires répartis de manière équilibrée entre les différentes intercommunalités.

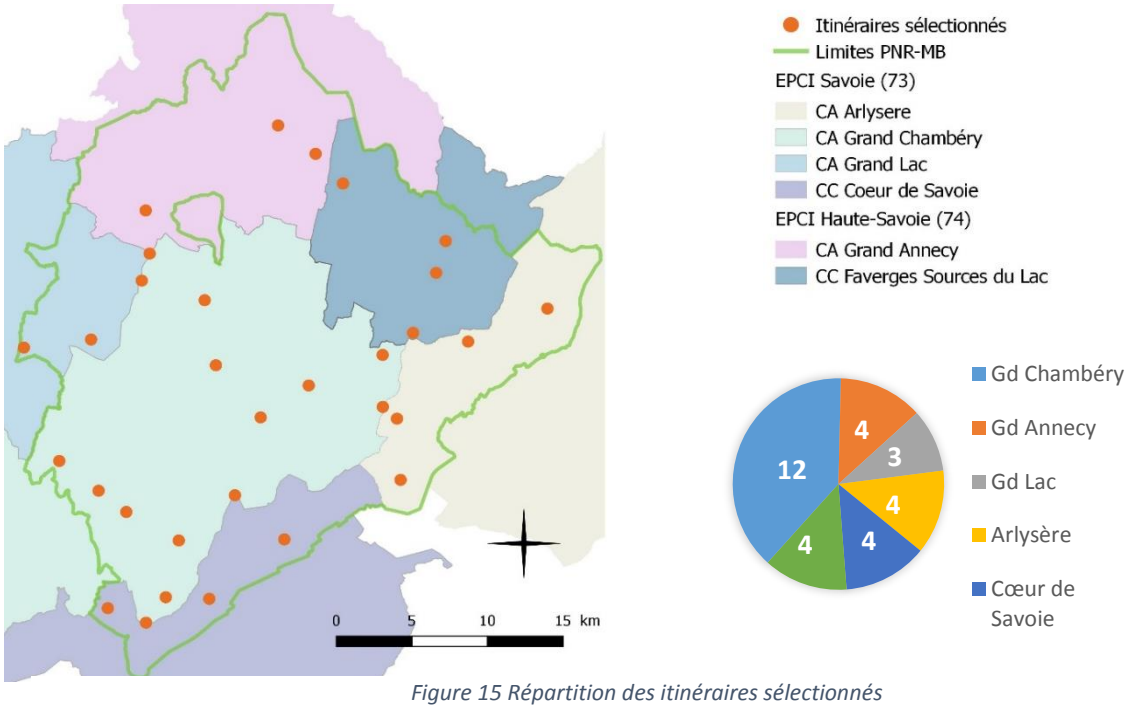

Figure 15 Répartition des itinéraires sélectionnés

Les différentes intercommunalités qui se chevauchent et se rencontrent sur le périmètre du PNR-MB, n'occupent pas la même surface. La zone d'intervention du parc peut se partager de la façon suivante ; 50% occupée par Grand Chambéry, 20 % par le Grand Annecy et les 30% restant, se partagent de façon équitable entre les 4 autres EPCI.

Au regard de la répartition des 31 itinéraires sélectionnés sur la carte on se rend bien compte qu'ils sont plutôt bien répartis sur l'ensemble du massif (Cf. figure 15). L'équipe technique du PNR-MB a veillé à ce que les acteurs retenus soient également repartis dans la sélection définitive ;

- 12 itinéraires pour le secteur du Grand Chambéry, ce qui équivaut quasiment à la moitié des itinéraires.
- Entre 3 et 4 pour les autres secteurs

Il avait été prévu de retenir entre 6 et 8 itinéraires pour le secteur du Grand Annecy. Ce nombre a été réduit de moitié dans la sélection définitive.

a. *Interprétation :*

Le choix d'avoir réparti le nombre d'itinéraires de façon équilibrée et non de manière égale permet dans un premier temps d'avoir une offre bien répartie sur l'ensemble du massif. Par ailleurs le nombre d'itinéraires peut paraitre insuffisant sur certains secteurs, mais on constate que l'offre est riche et diversifiée à l'échelle globale du massif.

1. Des itinéraires proposés de différentes manières

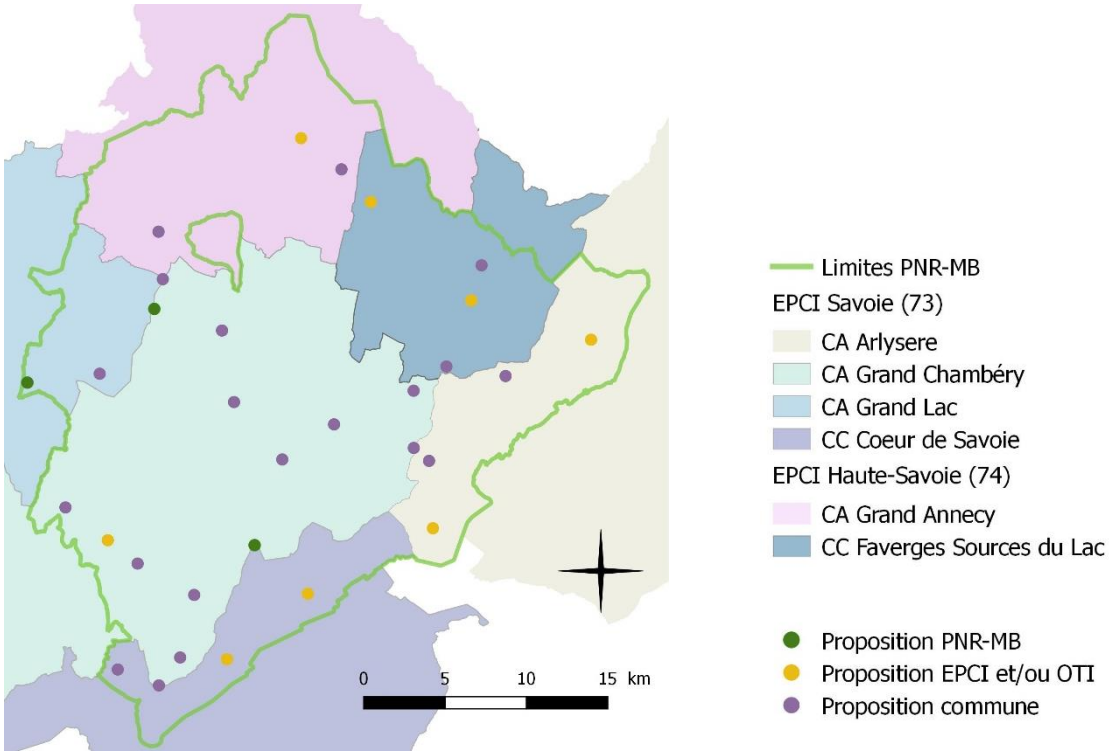

Figure 16 Répartition en fonction des propositions des acteurs

A travers cette carte (Cf. figure 16), il est évident que la majorité des EPCI et OTI ont été moteurs dans la sélection des itinéraires. En effet ils ont soit fait des propositions communes à celles du Parc, cela est notamment très significatif pour le secteur du Grand Chambéry, soit ils ont parfois proposé des itinéraires méconnus des équipes du Parc, mais qui correspondaient parfaitement aux caractéristiques demandées. C'est notamment le cas pour le secteur géré par la communauté de communes d'Arlysère et par l'OTI du Pays d'Albertville.

Pour le secteur de Grand Lac le travail de sélection a été un peu plus compliqué. Si un des itinéraires retenu s'est imposé comme évident (Plateau, station et crémaillère du Revard, site emblématique des Bauges), le choix des autres itinéraires a été effectué par le Parc. Lors de cette phase de travail, les interlocuteurs de l'OTI ont proposé des itinéraires emblématiques se trouvant dans les Bauges, mais pas sur le secteur de Grand Lac. Se pose alors différentes questions sur leurs visions du massif.

Grand Lac / Riviera des Alpes ne se sont pas montrés très impliqués dans ce projet, il serait intéressant de savoir ce qui a freiné leur investissement.

2. Des itinéraires majoritairement de niveau très facile, facile et moyen

La grille de niveau avait été établie en amont des temps de travail avec les EPCI et OTI. Elle ne se base pas exclusivement sur des critères classiques (durée, distance, dénivelé) mais aussi sur le type de pratiquants, le type et le nombre de POI présents sur l'itinéraires. (Annexe)

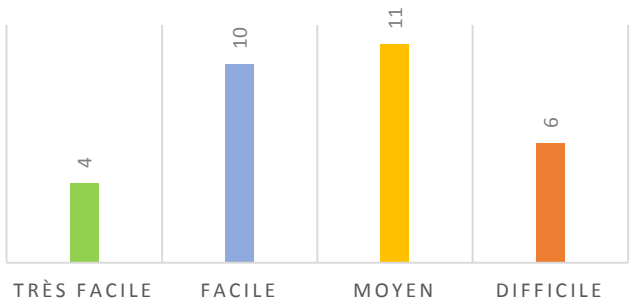

Figure 17 Répartition en fonction du niveau de difficulté

Le niveau de difficulté a été un des critères importants dans le choix des itinéraires. La plupart des itinéraires retenus sont des balades, promenades ou randonnées moyennes.

Ce critère était primordial pour correspondre au cœur de cible fixé ; familles avec enfants en séjour ou excursionnistes.

Au-delà de répondre au cœur de cible se sont aussi des itinéraires praticables à la demi-journée ou à la petite journée, ce qui favorise l'accès au potentiel de 550 000 excursionnistes du bassin péri-urbain.

Ces niveaux de difficulté sont aussi répartis de façon homogène entre les secteurs, ainsi un secteur n'est pas typé « très facile » et un autre « très difficile ». Cela garanti une offre cohérente à l'échelle du massif et des EPCI.

3. Des dénominations et phrases d'accroches singulières

Conjointement à la sélection des itinéraires il était demandé aux EPCI et plus particulièrement aux OTI de choisir un nom et une phrase d'accroche représentative de leur secteur concerné par l'application « Rando Bauges ».

Tableau 5 Dénomination et phrases d'accroche des EPCI / OTI

EPCI /OTI	Nom sous l'application	Phrase d'accroche
Agglomération du Grand Chambéry	Grand Chambéry	*« Des piémonts au cœur des Bauges »*
Agglomération du Grand Annecy	Grand Annecy	« Du lac au Semnoz »
Agglomération de Grand Lac	Aix-les-Bains	« Riviera des Alpes »
Communauté de communes de Cœur de Savoie	Combe de Savoie	*« Vignobles et Montagnes »*
Communauté de communes Arlysère	Pays d'Albertville	*« Entre lacs et montagnes »*
Communauté de communes des sources du lac d'Annecy	Sources du Lac	*« De la plage à la Sambuy »*

Pour les deux secteurs proches du Lac d' Annecy on voit clairement que l'image du lac est présente « lac », « plage ». Si ces deux acteurs se retrouve autour du lac, ils ont aussi fait le choix d'associer la dimension montagne mais de façon très ciblée, chacun des acteurs a mis en valeur la montagne des Bauges, les plus connues et les plus emblématiques de leur territoire ; la Sambuy et le Semnoz. Il s'agit aussi de deux stations de ski.

Même Arlysère semble surfer en apportant également le mot « lac » à sa phrase d'accroche et en faisant le choix de montagne au pluriel, renvoyant ainsi à toutes les montagnes environnantes. Ce territoire a choisi de se dénommer « Pays d'Albertville » tout comme l'OT. Albertville est une ville porte du PNR-MB et parle beaucoup plus qu'Arlysère qui est une contraction de « Val d'Arly » et « Isère ».

L'OTI de Grand Lac a souhaité apparaître sous le nom d'Aix-les-Bains et définir son secteur comme « Riviera des Alpes ». Ceci ne semble pas très représentatif du massif des Bauges mais parfaitement en phase avec le développement de leur marque territoriale qui sera explicitée un peu plus loin dans cette partie.

Au niveau du secteur de Cœur de Savoie, c'est la CC qui a fait le choix. Le nom sous l'application « Combe de Savoie » renvoi au nom de l'ancienne CC, mais aussi à la dénomination historique de ce secteur. La phrase d'accroche « Vignobles & Montagnes » correspond pour le mieux à ce secteur.

Seul l'OTI Chambéry Alpes Tourisme fait apparaître le mot « Bauges » dans sa phrase d'accroche. Le choix de la dénomination colle au nom de la nouvelle CA[29].

Le logo de la CA Grand Chambéry et celui de l'OTI appuient également l'association des Bauges. Ce sont les seules parmi toutes les autres qui chevauchent les Bauges à inclure dans leur sous appellation le mot « Bauges » ou à les représenter dans leurs visuels (on distingue la silhouette de Margeriaz sur la figure ….).

GRAND CHAMBÉRY ALPES TOURISME
Bauges – Challes-les-Eaux – Chambéry

GRAND CHAMBÉRY l'agglomération

Figure 18 Logo OTI et CA du Grand Chambéry

[29] CA : Communauté d'Agglomération

4. Conclusion sur ce travail de sélection des itinéraires

Les différentes étapes de ce travail de sélection ont laissé entre-apercevoir, au travers des attitudes et des comportements des acteurs des EPCI et OTI, différents éléments au niveau des stratégies touristiques, des représentations du Massif, mais également sur les rôles de chaque acteur confrontés à ces questions de tourisme et randonnée.

Ce travail a été l'élément déclencheur et a permis d'apporter un bon nombre d'indicateurs qui ont eux-mêmes permis d'orienter cette étude vers les questions de « réalités territoriales ». Pour compléter, confirmer ou affirmer ce qui avait été pressenti au cours de ce travail de sélection, il a été décidé de mener une enquête supplémentaire, en dehors des missions de stage, pour recueillir les impressions et opinions des différents acteurs du projet.

Le choix s'est alors porté vers des entretiens qualitatifs permettant de cerner aux mieux les opinions et de comprendre les réalités territoriales qui se jouent quotidiennement et sur de nombreux projets entre PNR-MB et EPCI/OTI.

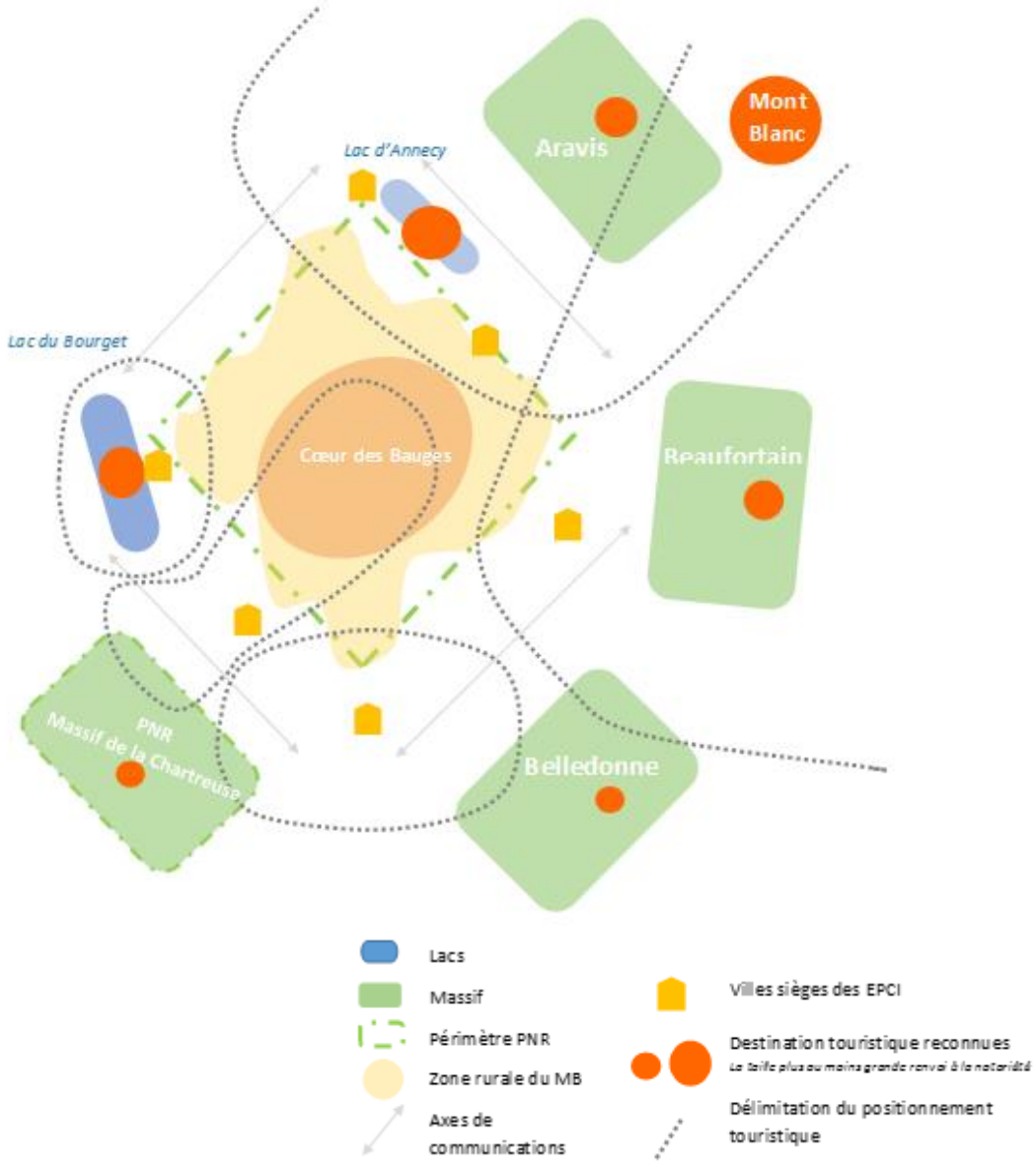

Figure 19 Synthèse du positionnement à l'issue du travail de sélection des itinéraires

Ce schéma (Cf. figure 19) a pour objectif de récapituler ce qui avait été pressenti et cerné avant d'entamer le travail d'enquête. Sur les 6 EPCI et OTI rencontrés il semblerait que les deux Haut-Savoyards soient tournés dans un premier temps sur le lac, puis vers les Aravis et le Mont Blanc. Il semblerait qu'ils portent peu d'attention au massif des Bauges. Du côté savoyard, le territoire d'Arlysère, tout comme Grand Annecy et Source du Lac n'est pas délimité entièrement car on peut supposer qu'au-delà d'être orienter plus vers le Beaufortain, il profite également des autres massifs alpins au-delà. Du côté de Grand Lac, Grand Chambéry et Cœur de Savoie, les périmètres sont fermés car l'on peut supposer que ces territoires sont un peu « autocentrés » et se suffisent à eux mêmes. On constate alors que certaines zones du massif semblent un peu abandonnées dans le positionnement touristique, à moins qu'il ne s'agisse du massif dans son ensemble ?

III. Retour des entretiens

Avant d'énoncer les résultats il faut préciser que seulement 8 entretiens sur 10 prévus ont pu être réalisés. Il faut également noter que les acteurs ciblés n'ont pas pu tous être disponibles au même moment et que certains entretiens initialement prévu collectivement ont été réalisés individuellement.
Par ailleurs sur les 8 entretiens, 5 se sont déroulés comme prévu initialement, à deux voies avec les personnes ciblées et rencontrées dans la phase de sélections des itinéraires.

La CA de Grand Lac et son office de tourisme rattaché n'ont répondu à aucune des sollicitations et un manque de données sur ce secteur est regrettable. De plus, il a été impossible de trouver des disponibilités communes avec le département de la Haute-Savoie et son comité touristique. Pour d'autres secteurs le duo EPCI/OTI n'a pas pu être réuni, certains entretiens se sont effectués à une seule voix, c'est le cas pour la CA du Grand Annecy, la CC Cœur de Savoie et l'OTI Chambéry Alpes Tourisme. Ci-dessous la liste des entretiens dans l'ordre chronologique ainsi que les acteurs présents.

Pour faciliter la lecture des résultats et afin de mieux identifier quelle structure institutionnelle est concernée par ces verbatim un code couleur a été utilisé comme indiqué en face des entretiens correspondants. Pour les verbatim concernant le PNR-MB, ils se trouvent dans un encadré en pointillé vert.

1	Communauté de communes des Sources du lac d'Annecy	OTI des Sources du lac d'Annecy
2	Communauté d'agglomération du Grand Annecy	
3	Fédération française de Randonnée Pédestre	
4	Communauté de communes Arlysère	OT du Pays d'Albertville
5	OTI Chambéry Alpes Tourisme	
6	Parc Naturel Régional du Massif des Bauges	
7	Communauté de communes de Cœur de Savoie	
8	Département de la Savoie	AGATE

Tableau 6 Entretiens réalisés et code couleur

1. Dynamiques

La première partie de cette enquête avait pour objectif principal de connaitre le positionnement touristique des différents territoires, notamment en matière de randonnée pédestre. Au-delà d'informations purement touristique à l'échelle de la CC ou de la CA, les interlocuteurs ont pu apporter des informations plus générales et notamment sur leur projet de territoire et les objectifs politiques, mais aussi sur d'autres actions qui pouvaient être menées.

La définition d'une stratégie de positionnement touristique dépend bien évidement de l'offre existante sur son territoire, du potentiel, mais aussi des manques liés à la concurrence des territoires voisins. Cette stratégie définie et hiérarchise les grandes orientations (enjeux objectifs, actions, organisations, structures porteuses et investissements techniques et financiers). A l'issue de cette enquête, on peut facilement voir que les stratégies se traduisent de différentes manières en fonction des territoires mais aussi des interlocuteurs.

a. *Stratégie de positionnement touristique liée aux APN à différents degrés et échelles*

Toutes les CC/CA et les OTI interrogées affirment que leur stratégie de positionnement repose en grande partie sur les APN. Mais ces APN ne sont pas les même en fonction des territoires et de leur caractéristiques géographiques.

« Destination sans voiture, séjour en phase avec la destination douce au long des 4 saisons
Retour aux sources, en phase avec la démarche du Parc, typicité, attrait, excellence naturelle, envie de partager des choses hors du commun, sortir d'un tourisme de masse.

Richesses naturelles pas évidentes mais attestées, zones et espaces protégés réglementés, de la plaine à la montagne, contraintes et opportunités.

Destination 4 saisons - Fréquentation majoritairement estivale, offre variée, public diversifié.
Schéma directeur accueil et promotion ; lac, balnéaire, rural, montagne, stations : atouts, chances, diversités mais pas de destinations identifiées actuellement, en devenir.
Territoire riche, très diversifié, porteur de projets différents, nécessité de trouver du lien, mise en synergie.
Envie de porter cela au niveau national et international ; pour ça plusieurs leviers d'attractivité, notamment Savoie Mont-Blanc et PNR (approche naturaliste et expérimentation touristique).

Cible ; clientèle urbaine de proximité, régionale, nationale et internationale

Historiquement – Lieu de passage entre la Savoie et Haute-Savoie – Transition entre de très fortes personnalités ; Albertville et les JO et Annecy dont le nom suffit à lui-même.
Faiblesse mais aujourd'hui opportunités de passerelles, espace d'accueils intermédiaires.

Ambition d'une démarche transversale où chaque thématique, chaque service convergeraient vers l'aménagement du territoire et le développement touristique.

Autre activité Outdoor ; site européen du vol libre
Activité cyclo, étapes du TDF régulièrement
Activité neige – Station de la Sambuy – Golf, c'est une particularité dans un PNR

Bleu, vert et doux, « Slow life » - MOBILITE DOUCE

Pour la CC des Sources du Lac et l'OTI rattaché, il s'agit d'une stratégie de positionnement sur la mobilité douce et des APN cohérente et respectueuse de cette démarche. On peut noter qu'il s'agit d'une stratégie accès sur les 4 saisons avec des activités importantes et diversifiées toujours dans une logique de mobilité douce. On note également une envie d'ouvrir au-delà des clientèles locales et régionales, et d'intégrer une dimension internationale qui résonne avec le développement de la marque territoriale « In Annecy Moutains » qui sera développée un peu plus loin dans cette partie résultat. L'utilisation du terme « slow life » est également en lien avec cette stratégie vers l'international.

« Développement de beaucoup d'APN, mais apparition de conflits d'usage, mise en avant du patrimoine Autres APN : Voile, Canyoning, activités de plaisance, pêche et le VTT de manière exponentielle »

Entre lacs et massifs environnants

L'absence de l'OTI du Grand Annecy n'a pas permis d'approfondir la stratégie touristique mais « entre lacs et montagnes » semble bien correspondre et fait écho à la marque territoriale lancée il y a quelques mois. La CA du Grand Annecy est consciente qu'actuellement beaucoup d'APN se développent sur son territoire et que cela peut entrainer des conflits d'usage entre les différentes logiques des acteurs et usagers présents sur les sites. Elle mène actuellement un travail en lien avec le VTT enduro sur le site du Semnoz, où le PNR-MB est associé.

« Proximité avec de grands sites touristiques ; Annecy, Chamonix, PN de la Vanoise, Beaufortain, Val d'Arly. Stratégie touristique liées aux APN, choix politique et économique de développement touristique dans ce sens. Positionnement sur APN sur les 3 anciennes CC avec l'envie d'en faire des destinations touristiques, mais avec des pratiques, et niveau de pratiques différents. Pour le Beaufortain, c'est un terrain de jeu pour le VTT enduro, trail, randonnée alpine, montagne, le Val d'Arly s'oriente vers la randonnée pédestre à la journée, vélo électrique. Enfin pour le Pays d'Albertville c'est en construction, positionnement cyclo touristique, « ville au pied de la montagne », demande au niveau de la randonnée, VTT, escalade, « Naturel Urbain » complémentarité avec le sauvage du haut »

« Territoire aux carrefours des Vallées » « Camp de base multi activités »

La CA Arlysère est issue d'un regroupement de 4 communautés de communes. Elle est aujourd'hui composée de 2 anciennes CC, Beaufortain et Val d'Arly qui avait su se démarquer par les APN en proposant des activités variées et au niveau de difficultés complémentaire. Malgré un rattachement de ces territoires, la nouvelles CA ne souhaite pas uniformiser une stratégie identique sur son périmètre. Elle souhaite au contraire faire émerger 3 destinations. Elle s'appuie à la fois sur son service APN mais également son service tourisme dont dépendent les 3 grandes OT, dont celui du Pays d'Albertville. Par sa position, les acteurs de la CA souhaitent que le secteur d'Albertville devienne un « territoire au carrefour des vallées » où il sera possible de pratiquer différents massifs et vallées mais aussi de multiples activités.

« Diagnostic effectué il y a plusieurs années et qui révèle 4 grandes thématiques touristiques : la randonnée pédestre, le tourisme viticole – Œnotourisme – (label Vignoble et découverte – Balade gourmande), le vol libre, le parapente et enfin le cyclotourisme avec la V63. Stratégie touristique sur les 4 thématiques, mais pas vraiment centrée sur les APN car beaucoup sont peu ou pas développées sur le territoire, et certaines fonctionnent sans l'intervention de la CC.

2 étapes de la coupe du monde de parapente, accompagnement, soutien d'une asso qui porte le projet - 2021 championnats du monde de parapente

Territoire de vallée utilisable et utilisé toute l'année

Pour le secteur de la nouvelle CC Cœur de Savoie, la stratégie touristique s'appuie sur 4 grandes thématiques en lien avec les APN mais pas seulement. Par leur passé historique et la présence reconnu de grands vignobles de vins de Savoie ce territoire joue également la carte du patrimoine et de la gastronomie, comme en témoigne les balades gourmandes mise en place Aujourd'hui, la CC n'est pas compétente pour investir dans le vol libre et organiser de grands événements. Mais consciente de ce fort potentiel elle accompagne les différentes associations et apporte ponctuellement son aide technique et financière.

« La fusion entre l'OT du cœur des Bauges et OT de Chambéry Métropole n'a qu'un an d'existence. Mal vécue au niveau du cœur des Bauges. « On est les petits »

Territoire de montagne – cœur du massif, colle à peu près au territoire du parc.
Montagne urbaine, stations de ski, thermalisme, art et histoire.

Grande richesse difficile à vendre, pas de particularité, malgré des sites emblématiques ; centre historique et château de Chambéry, cœur du massif ; Réserve, territoire de montagne alpin, station thermale de Challes les Eaux, station des Aillons. Tourisme diffus. Territoire de grande taille avec des disparités entre les communes, ex de Doucy-en-Bauges et Chambéry, territoire étendu et varié.

Schéma de développement touristique moins d'un an. Il est axé sur une double communication sur les deux tendances lancées par la nouvelle structure porteuse, avant chacun avait sa stratégie. Riche mais flou.

APN au cœur de l'aménagement de l'agglo et du département, réhabilitation de la station des Aillons-Margeriaz – sujet phare sortir du tout ski, station de trail, V63, thématique pêche, faciliter les rencontres entre socioprofessionnels et élus. APN gros zoom de pratique en station.

Chambéry Alpes Tourisme est un nom d'institution difficile à définir. Bauges n'est pas connu – Alpes dimension « montagne » pour les élus.

Urbain & Outdoor.

La CA du Grand Chambéry, fusion de la CC de Chambéry Métropole et de la CC du Cœur des Bauges est le territoire avec la plus grande superficie dans le périmètre du PNR. L'ancien périmètre de la CC du Cœur des Bauges est marqué par un fort caractère rural. Ces deux anciennes CC avaient chacune avant la fusion défini une stratégie touristique, afin de garder du lien et rester cohérent le nouvel établissement Chambéry Alpes Tourisme a souhaité conserver ces deux logiques et les uniformiser en créant une stratégie reposant sur l'urbain et l'Outdoor. L'urbain renvoie tout ce qui est praticable en ville ; patrimoine culturel, bâti, tourisme d'affaires etc. L'Outdoor fait écho directement au rural du cœur des Bauges et a pour vocation de devenir l'espace récréatif de la CA.

b. *La marque territoriale comme élément de démarcation dans la stratégie touristique*

SAVOIE MONT BLANC
TOURISME

Figure 20 Logo SMB Tourisme

Les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie ont décidé de se regrouper en 2005 au sein d'une association afin de créer une destination touristique commune. Même s'il ne s'agit pas d'une marque territoriale comme celles qui vont être présentées par la suite, c'est un moyen pour les deux départements d'être représentés au niveau national et international. SMB[30] n'est en aucun cas déconnecté de l'AGATE côté savoyard et du comité touristique côté haut-savoyard. Ces deux structures produisent du contenu qui est ensuite mis en forme et promu par SMB.

[30] SMB : Savoie Mont Blanc

La marque « In Annecy Mountains » est présentée ici comme une volonté politique commune entre différents territoires liés par le lac d'Annecy de travailler ensemble sur l'ouverture de leur territoire à l'international. De grands événements ont déjà eu lieu et d'autres sont à venir. Le positionnement international de ce territoire semble vouloir être affirmé avec cette marque.

Figure 21 Logo "In Annecy Mountains"

« In Annecy Moutains est une marque territoriale. Historiquement il y a toujours eu une volonté politique des élus de l'agglo d'être forts au niveau national, et de favoriser l'accès et la mobilité. Cette volonté vient d'une habitude de travailler ensemble depuis les années 2006 où des réflexions communes avaient été lancées dans le cadre des projets Région qui cherchaient à aller à l'international.
En 2015 l'envie de créer une marque territoriale a été financé par les collectivités de proximité; Grand Annecy, Sources du Lac, Vallées de Thônes, Syndicat intercommunal des Aravis.
Les OT sont les chevilles ouvrières de cette marque. Le lancement de cette marque a permis de commencer de grosses actions en décembre sur 4 filières ; le tourisme, l'Outdoor, l'agro tourisme et l'image animée
Elle est perçue comme un moyen de dynamique économique s'intégrant pleinement dans le projet de territoire. Elle a également permis d'impulser des événements– Coupe du Monde de Biathlon au grand Bornand, étapes du Tour de France.
L'objectif est d'assoir cette marque, déclinée au niveau développement économique, au plus proche des habitants qui sont les ambassadeurs. Cette marque est cohérente avec le bassin de vie »

La CA et l'OTI du Grand Annecy ainsi que la CC et l'OTI des Sources du Lacs ne sont pas les seuls à s'être doté d'une marque territoriale. La CA et l'OTI de Grand Lac viennent de lancer récemment leur marque « Riviera des Alpes ». Ce nom connu renvoie bien évidement à la « riviera méditerranéenne » connue dans le monde entier, pour la douceur de son climat et sa réputation où il fait bon vivre annuellement ou temporairement le temps de séjour.

Figure 22 Logo "Aix-les-Bains, Riviera des Alpes"

Ces trois territoires, institutions ont fait le choix de nom aux sonorités internationales, confortant une fois de plus leur envie de s'ouvrir à la clientèle internationale. En effet « Mont Blanc », « Annecy » et « Riviera » sont des mots qui parlent autant à un touriste français, japonais ou australien.

« Stratégie de marque territoriale en cours, mais je ne peux vous en dire plus, ça arrive juste dans les tuyaux de la CA »

Pour d'autres territoires comme la CA de Grand Chambéry et l'OTI Chambéry Alpes Tourisme, les questions de marquage territorial sont en cours. En effet voyant l'importance que prennent les autres territoires et les premiers impacts quantifiables, il pourrait être intéressant pour les élus de se rapprocher de « Riviera des Alpes ». D'autant plus que ces deux CA commencent déjà à mutualiser certains de leur moyens techniques et financiers pour monter des projets, comme récemment un grand pôle de santé. Il est donc tout à fait envisageable de se poser la question d'un potentiel rapprochement.

c. *La randonnée dans tout ça ?*

« La randonnée c'est une activité qui est plus pratiquée que ce que l'on croit sur le MB. Au-delà d'une pratique c'est une image symbolique. On attend d'un parc qu'il y ait des sentiers où on peut découvrir le patrimoine. La randonnée et la découverte des patrimoines sont des bases, des fondamentaux, une porte d'entrée à ne pas négliger »

Le président du PNR-MB explique ici que la randonnée fait partie de l'identité du Parc. C'est une activité essentielle et indissociable participant activement à la découverte des patrimoines. Ils interpellent sur le fait d'être conscient de l'importance de cette activité.

En plus de connaitre la stratégie de positionnement touristique de chaque territoire, cette enquête souhaitait connaitre l'intégration de la randonnée pédestre dans cette stratégie.

« La randonnée est la première activité pratiquée sur les sources du lac, très recherchée, nécessite des itinéraires variés, balisés, entretenus. »

Pour la CC et l'OTI des Sources du Lac la randonnée pédestre est une évidence et cela est en parfaite « synergie » avec le projet de mobilité douce du territoire. Les acteurs mettent en avant l'importance d'une offre riche et diversifiée mais aussi la nécessité d'entretenir les réseaux et de maintenir à la fois du quantitatif et du qualitatif. C'est pour cette raison que l'équipe technique s'est lancée dans l'élaboration d'un schéma directeur.

« 550 km de sentier dont 70% à la compétence GA, identification des sites majeurs, diagnostic.
Volonté de reprendre et d'uniformiser l'offre de randonnée, sur l'ensemble de l'EPCI tant dans la méthode de gestion que la partie valorisation. Création d'un schéma directeur en matière de randonnée pédestre et d'un cahier des charges pour la promotion. »

C'est aussi une priorité pour les acteurs CA du Grand Annecy qui insistent sur le nombre de km dont ils sont responsables. Pour appuyer cette volonté un schéma directeur est actuellement en train d'être mis en œuvre ainsi qu'un équivalent pour la promotion.

La randonnée pédestre est un moyen d'accéder plus ou moins facilement au massif des Bauges depuis notre secteur. Mais la plupart des randonnées sont quand même « costaud »et si on les veut plus faciles on y accède depuis le cœur des Bauges et donc pas sur notre territoire ».

Du côté d'Arlysère la randonnée pédestre est prédominante, un schéma directeur est également en cours d'élaboration. Les interlocuteurs de la CA et de l'OTI ont insisté sur le fait que la randonnée pédestre s'était l'activité la plus pratiquée sur leur territoire et sur l'ensemble de massif qui le compose et environnant. Pour les Bauges c'est une porte d'entrée plus pratique que l'accès routiers, mais réservé à des pratiquants déjà un peu plus confirmés

« La rando est une thématique qui s'est imposée et qui est subie, il faut y aller on ne se pose pas la question, pas de grand lieu de rando, sites emblématiques, mais pratiquée par les habitants. Le vin s'est imposé grâce à l'histoire des vins de Savoie et l'AOC et on a fait le choix du parapente.

GR 738 inauguré prochainement, fierté, 1 des plus beaux GR. Celui qui manquait, « cerise sur le gâteau »

En Cœur de Savoie, la randonnée pédestre n'a pas été un choix de prédilection mais plutôt une activité qu'il est indispensable de maintenir pour être en phase avec les attentes des clientèles de proximité. Mais également pour être en phase avec les objectifs du conseil départemental qui place la Savoie comme une

destination rando. Pour cette CC des efforts ont été effectués il y a quelques années sur des sentiers thématiques en lien avec le PNR-MB, mais aujourd'hui la priorité n'est pas sur la randonnée pédestre. Pourtant l'interlocuteur interrogé était réjoui quant à l'inauguration du prochain GR 738 traversant le massif des Belledonnes. Un travail de veille, mais également l'élaboration d'un schéma directeur est aussi en cours.

Activité la plus pratiquée – sujet important.

La randonnée va à minima continuer, voire progresser avec les études et applications, mieux la promouvoir, en faire un support de produit touristique ?

Problèmes récurrents sur le massif ; chacun dans son coin ; balisage, support. Ce n'est pas une problématique qui sort récemment c'est récurent dans le cœur des Bauges et aussi en bas. »

L'interlocuteur de Chambéry Alpes Tourisme apporte des informations et soulève des interrogations similaires aux autres territoires. Pour ce secteur, la priorité est de qualifier l'offre et de continuer à la promouvoir sans forcément développer de nouveaux produits.

2. L'intégration du massif des Bauges dans la stratégie de positionnement touristique

Il convient maintenir d'étudier les avis récoltés concernant l'intégration du MB dans la stratégie touristique de chaque acteur. Au préalable il est intéressant de connaitre l'avis du PNR-MB qui est la seule institution à exercer des interventions à cette échelle.

« Pour la randonnée, dans le monde de la randonnée, l'image « Bauges » existe, on peut parler de destination touristique randonnée. »

Pour le président du Parc, le MB[31] est territoire qui a toute sa place comme destination touristique pour la randonnée pédestre. Mais quand est-il pour les autres institutions ? Avant de présenter les deux tendances qui se sont dessinées, il faut noter quelques remarques formulé par deux interlocuteurs avant de répondre à cette question lors des entretiens.

« Le MB fait partie de ces destinations types qui font rêver les populations urbaines. »

« PNRMB est un Parc qui se voit accompagné de grosses agglomérations sur son pourtour. Ces mêmes agglos où le nombre de pratiquants de sport nature a explosé. Tous les jours, tous les weekends, c'est un territoire de prédilections. »

L'avis de la FFRando rejoint celui du président du PNR-MB quant à l'émergence d'une destination touristique de randonnée pour le MB, qui se destine particulièrement au nombre conséquent de pratiquant péri-urbain.

« Demande d'éclaircissement sur ce qu'on entend par massif ? Eternel débat qu'est-ce que les Bauges ? »

Ici, l'interlocuteur l'OTI Chambéry Alpes Tourisme demande des précisions sur ce qu'on entendait par « MB en tant qu'entité géographique ». Il a alors fallu préciser que MB comprenait le cœur des Bauges mais également les piémonts. Cette remarque est intéressante car elle signale que les acteurs n'ont pas tous la

[31] MB : Massif des Bauges

même définition, délimitation du massif, et elle dotant plus intéressante qu'elle est faite par une personne travaillant pour la CA qui vient de récupérer l'ancienne CC des Bauges et l'OT du Cœur des Bauges. Il faut également signaler que Chambéry Alpes Tourisme effectue la promotion de son secteur Bauges, par l'intermédiaire des réseaux sociaux, sous l'appellation « Massif des Bauges ».

« Les échelles de représentation sont très variées en fonction des actions et projets »

Au niveau des Sources du Lac il a été notifié avant de répondre à la question que la dimension MB n'était pas toujours la même en fonction des projets liés à la randonnée et qu'elle pouvait soit être globale soit partielle.

a. Intégration globale mais quasi toujours assimilée au PNR-MB

La majeur partie des résultats montre que les EPCI et OTI mélange, confonde et font l'amalgame entre le MB et le PNR-MB.

« Au Salon du Randonneur à Lyon c'est le Massif des Bauges qui est représenté globalement sous l'étiquette Parc. C'est une particularité d'être dans un Parc, ce n'est pas le cas dans les Aravis.

Jeux de valorisation sur les labels (PNR + Geoparc), ça parle au niveau international.

Les acteurs des Sources du Lac semblent ici exprimer qu'il est beaucoup plus intéressant et pertinent de valoriser le MB dans son intégralité grâce à sa labéllisation « Parc Naturel Régional », marque propriété de l'Etat mais aussi au niveau du label « Geoparc Unesco » qui est une reconnaissance au niveau international. Cette reconnaissance nationale et internationale concerne le massif dans sa globalité et pas des sites discontinus et éparpillés. C'est une particularité dont ils sont conscients et sur laquelle ils jouent en fonctions des clientèles touristiques qu'ils reçoivent. Les acteurs des Sources du Lac insistent également sur le fait que leur territoire est représenté u salon du randonneur à Lyon sous l'étiquette PNR-MB.

« Sacré atout, lorsque l'on est à Chambéry, on lève les yeux et le MB est devant nous. »

Déficit de prestations d'hébergement, déficit sur l'entretien, l'offre est vieillotte et ne correspond plus aux attentes d'aujourd'hui, pas de haut de gamme.

Pour vendre le MB cela nécessite de gros investissements, plus d'action de Chambéry Alpes Tourisme
Logique de pallier au manque/déficit de qualité. »

Du côté de Chambéry Alpes Tourisme, les acteurs sont également conscients de ce qu'ils ont à proximité, pour eux c'est un avantage mais qui faut tout de même pondérer avec l'offre touristique sur leur secteur Bauges qui connait des déficits et un manque de qualité concernant principalement l'hébergement. Pour cette institution il peut être facile de s'approprier plus facilement le MB puisque c'est la CA qui chevauche à près de 50% le périmètre du PNR. Au cours de l'entretien on notera que le périmètre d'intervention de la CA est comparé à celui du PNR-MB en disant qu'il est « quasi identique mais légèrement décalé vers le sud. ».

« Dans les brochures on parle du parc, logo sur le site web c'est tout. On ne fait pas de distinction Cœur de Savoie partie Bauges, Cœur de Savoie partie chartreuse »

La CC Cœur de Savoie présente le PNR-MB dans son ensemble au sein de sa brochure touristique. En effet c'est un moyen pour les acteurs de garder « leur indépendance Cœur de Savoie » et de ne pas présenter leur territoire comme morcelé entre les Bauges et la Chartreuses. Le MB est valorisé dans son ensemble, mais des doutes persistent quant à sa véritable intégration dans la stratégie touristique de cette CC, puisque que leur stratégie ne se limite pas à l'édition d'une brochure touristique, d'un site web et à la présence de logo.

« Difficulté à séparer l'entité géographique et la structure institutionnelle. »

Pour l'interlocuteur de la CA du Grand Annecy, le MB et PNR-MB ont été directement annoncés comme indissociables.

« Voisin direct, transfrontalier avec 2 des anciennes CC. Le Massif des Bauges fait partie de l'offre de proximité ».

Massif des Bauges – Associé au Parc, un travail ensemble depuis plus de 10 ans, documentation dédiée, mobiliers dédiés, sites valorisés intérêts principaux. Parc apparait dans la brochure et le site, nous répondons aux sollicitations, mais nous ne serons pas force de propositions

Côté Arlysère, les propos sont cohérents avec le positionnement touristique présenté précédemment. En se positionnant comme un carrefour il est donc essentiel de valoriser les Bauges à l'échelle du massif et pas seulement sur le secteur de l'agglomération. Comme Chambéry Alpes Tourisme, c'est un massif de proximité. La confusion entre MB et PNR-MB a surement été influencée par un travail mis en place depuis une dizaine d'années, où les acteurs de la maison du tourisme d'Albertville font en sorte de valoriser le PNR-MB par l'intermédiaire de supports dédiés.

b. *Intégration sectorielle*

On entend par intégration sectorielle, une intégration partielle, relative, incomplète. Cela se traduit dans la plupart des cas par la valorisation et promotion de certains sites particuliers.

« Le Massif des Bauges n'est pas une destination touristique mais se compose des destinations autours. »

Même s'ils valorisent le MB dans son ensemble, les acteurs des Sources du Lac relativisent et ne considèrent pas le MB comme une destination touristique. Pour eux c'est un ensemble de destinations se trouvant sur son pourtour. Ils font référence bien évidement au lac d'Annecy, mais aussi à celui du Bourget.

« Sauver la station »

Idem pour la CA de Grand Chambéry et Chambéry Alpes Tourisme qui interviennent ponctuellement sur le MB. Ces derniers lancent actuellement une série d'actions sur la station des Aillons-Margeriaz pour diversifier l'offre et se sortir du tout ski. On peut citer comme exemple le déploiement de la station de trail « Expériences Trail » à Aillons-le-Jeune. Pour autant le label Geoparc est valorisé sur le logo.

« Aujourd'hui peu de visibilité du Parc, « vous venez en Cœur de Savoie mais aussi dans le Parc des Bauges. L'objectif premier est de faire comprendre que l'on est en cœur de Savoie »

On n'est pas là pour vendre les Bauges, pas de valorisation globale »

Il faut être honnête et vendre ce que l'on a réellement. Liens distendus avec le Parc, pas d'utilisation d'APIDAE, peu de passerelles entre recherches, bases de données, photothèque. Plus facilement valorisable si on était à 100% dans le Parc. Je pose comme ça le dilemme de l'OT du cœur des Bauges, site internet « lesbauges.com ». Ils s'approprient les Bauges alors qu'il ne s'agit que du cœur du massif, on considère alors que le reste ce n'est pas les Bauges ? On nous fait souvent le reproche « Vous êtes en Bauges mais vous ne l'affichez pas ».

Il faut construire et partager une image commune ensemble pour l'instant inexistante. Ça peut apporter quelque chose de valoriser le P, mais ça a un coût. Faire la même chose avec les autres parcs »

Concernant les acteurs de Cœur de Savoie, des doutes avaient été émis concernant une valorisation du MB dans son ensemble. On comprend au travers de ces propos que les acteurs ne s'identifient pas au MB et qu'ils veulent promouvoir leur territoire avant tout. En utilisant le terme « honnête », on peut supposer qu'ils ne se sentent pas légitimes pour promouvoir le MB dans son intégralité.

« Les 14 communes des Bauges appartiennent au périmètre de la CA du Grand Annecy, pourtant quand on parle ou on pense aux Bauges on fait directement référence au Semnoz, des actions du schéma directeur déjà mis en œuvre, versant col de Leschaux qui monte en puissance depuis quelques temps. Peut-être à tort puisqu'il y a 14 communes.»

Lorsque cette même question a été posée à l'interlocuteur du Grand Annecy, la réponse spontanée a été d'assimiler les Bauges au Semnoz. Il s'agit de la montagne la plus facile d'accès depuis le cœur d'Annecy, des navettes permettent de se rendre directement au sommet. C'est également une station de montagne proposant des activités de glisses hivernales et estivales. Très précisée des annéciens, c'est un enjeu majeur pour la CA. Des actions en lien avec le VTT enduro sont d'ailleurs en phase de discussion sur ce site. Le col de Leschaux semble être le second site ayant du potentiel pour les acteurs de la CA du Grand Annecy. Accessible également depuis le centre d'Annecy, ce col est très fréquenté quotidiennement par les cyclistes.

Lien institutionnel et liens forts avec Beaufortin et Val d'Arly, lien plus faible avec les Bauges.

Pas d'entrées directes, intuitive dans le MB, 2 villes portes sur le territoire mais des détours conséquents. Extrait géographiquement – difficile de valoriser sans accès direct. Pas de relation intime, lien politique… Les élus et habitants n'associent pas le Pays d'Albertville aux Bauges – L'effet forteresse est encore plus marquant du côté d'Ugine

Contribution au projet du Parc, carte touristique, refus du Salon du Randonneur (autres destinations privilégiées pour assurer la continuité)

Il ressort également une intégration partielle du côté d'Arlysère, due principalement à l'extraction géographique, en effet on ne va pas naturellement passer par Albertville pour aller dans les Bauges, pourtant il s'agit d'une ville porte. De plus, c'est un secteur qui est historiquement détourné des Bauges au profit du Beaufortain et du Val d'Arly. Secteurs où les acteurs ont su tisser du lien depuis de nombreuses années et notamment sur le tourisme. Comme en témoigne une participation au Salon du Randonneur à Lyon sous l'étiquette Beaufortain et Val d'Arly et non pas Bauges.

c. *Une intégration différente pouvant être influencée par un organisme référent ?*

Afin de mieux comprendre pourquoi le MB est intégré soit globalement soit de manière sectorielle, il peut être intéressant de connaitre la position du département de la Savoie, qui donne des tendances et lignes directrices à suivre.

> *« Le Massif des Bauges est une entité géographique à part entière. Il n'y pas de distinction par rapport à d'autres massifs ou vallées du département, le département à un rôle de représentativité de tout le territoire. Gros massifs – diversités qui ont des typicités différentes, pas un mieux que l'autres – l'offre de randonnée est plus fournie sur d'autres.*
>
> *Bauges identifiés comme les autres massifs, proximité, rando facile, Préalpes, moins haut, géographie proche des agglomérations, plus urbaines, excursionnistes, courts séjours, pas le cas sur d'autres massifs.*
>
> *A sa place dans la réflexion départementale. Avantages et inconvénients comme dans tous les massifs. Tous les massifs doivent converger vers une position forte du département.*
>
> *MB devrait mieux fonctionner que ce qu'il ne fonctionne, potentiel énorme, proximité avec les grandes villes ; agglo et villes. Sauvage, autre monde, enjeu de proximité phénoménal, profil de montagne facile mais déjà de la randonnée, manque d'une offre hyper facile, promenade, petite randonnée.*
>
> *Offre d'hébergements pauvre – problème pour l'avenir du massif, accueillir les clients de demain. Pas assez pour l'itinérant, enjeu de qualité. En termes de densité et qualité de l'offre pour développer de la vraie itinérance en séjour. Massif qui a du potentiel, portage de bagage qui peut facilement être développé, un produit avec du vrai service de qualité. »*

On retrouve dans le discours des acteurs du département de la Savoie et de l'AGATHE des éléments similaires à ce qui a pu être mis en avant par les EPCI et/ou OTI, notamment le caractère préservé du MB mais également le besoin de qualifier l'offre d'hébergement. Le MB est un massif valorisé au même titre que les autres massifs du département qui bénéficient de notoriété plus importante. Au travers du discours commun entre le service randonnée, tourisme et montagne du département de la Savoie et de l'AGATE on se rend compte que le Massif des Bauges est pleinement intégré dans leur stratégie touristique et que ce sont bien les EPCI et OTI qui décident des degrés d'intégration du MB dans leur stratégie de positionnement touristique.

3. Modalités d'intervention

a. *Retour sur l'élaboration du futur portail web « Rando Bauges »*

> *Le Parc se lance dans l'aventure Geotrek puisqu'il y a une carence. C'est une expérimentation les EPCI et OTI sont libres de se raccrocher ou non. Mais si ça marche, ils vont se l'approprier. Le Parc n'attend pas, on y va, on prend l'initiative.*

Le président du PNR-MB insiste sur le fait que le lancement de cet outil est une innovation, une expérimentation et que cela fait partie intégrante de l'ADN d'un Parc. Conscient des manques, c'est aussi un moyen de se mettre à niveau et de créer un outil ayant une réelle utilité. L'objectif principal est que les EPCI et OTI s'en emparent et dans l'idéal deviennent des éléments moteurs de sa montée en puissance.

« Très content que le Parc se dote d'un outil de rando à son échelle, intuitif, facile d'utilisation, communication et valorisation touristique. Application numérique ont le vent en poupe, c'est également pas mal pour bien d'identifier ce qui relève de la mission Parc et ceux des compétences des EPCI.
Ça permet une valorisation du MB dans son ensemble. »
Il aurait pu être envisagé que le parc se fasse au préalable sa propre expérience sur son réseau avant de solliciter directement les EPCI et OTI. Un an d'expérience en solo aurait permis de vraiment savoir ce qu'attendait de nous le PNR-MB.

Du côté de l'interlocuteur du Grand Annecy celui-ci félicite cette action PNR-MB qui permettra de vraiment savoir qui sont les gestionnaires de l'ensemble du réseau de sentiers sur le MB, mais également parce que c'est un moyen de valoriser le MB dans son ensemble. Il formule cependant une remarque quant à la méthode de travail choisie, celui-ci aurait souhaité que le PNR-MB se familiarise et se fasse sa propre expérience avant d'impliquer les autres institutions. Ce travail, dans un premier temps en individuel aurait pour lui permis d'avoir un retour expérience et de connaitre exactement l'aboutissement et la finalité de cet outil.

P n'avait pas le choix d'associer l'EPCI et OTI et se recentrer ? Sur une de ses missions fondamentales.

Reproche de ne penser qu'au pédestre et de laisser de côté les autres activités, on s'en occupera plus tard.

Souci de démultiplication des outils, de concurrences, de périmètres, complémentarités ?

« Sur tous les projets il est indispensable de savoir où les acteurs veulent aller, et notamment le Parc, quels sont les objectifs ? Il faut aboutir à quelque chose et je pense que c'est le cas avec ce projet.

La concertation qui a été utilisée dans cette phase d'élaboration a été essentielle et elle sera encore indispensable pour associer et confronter les avis et les personnes

Doublon sur l'outil

Pas de one shoot, nécessité de suivi, entretien, mise à jour, moyens humains et financiers. Inquiétude si souci, responsabilité ?

Collaboration dès le départ sur un seul outil, moyens financiers et humains à ne pas gaspiller. La direction influencera toujours vers un renvoi vers son outil.

Les acteurs interrogés du secteur de la CC de Sources du Lac, la CA d'Arlysère et la CA du Grand Chambéry semblent également satisfaits du lancement de ce projet. Cependant ils accentuent leurs propos sur la nécessité d'effectuer un travail en consultation, concertation et collaboration. Il semblerait qu'en fonction des territoires, ce degré de concertation ait été différent. En effet l'exemple est flagrant sur le secteur de la CA du Grand Chambéry qui lance son application mobile de randonnée quelques semaines avant le lancement officiel de Rando Bauges. Pour d'autres territoires des applis étaient déjà déployées avant que le PNR ne se lance dans ce projet. Cela s'explique une fois de plus par le maillage territorial antérieur où les communes, ou anciennes CC avaient des besoins et se sont dotées à leur échelle d'un outil de gestion et de valorisation. Les acteurs souhaitent avant tout éviter les doublons entre les outils et que ces derniers soient complémentaires et non pas concurrentiels.

Si certains acteurs formulent des remarques plus en lien avec le travail effectué en amont, pour l'interlocuteur de Chambéry Alpes Tourisme, tout comme le département de la Savoie et AGATE, il faut assurer la pérennité en aval. Ils mettent en évidence que la priorité n'est pas de lancer l'outil mais d'en garantir la maintenance.

> *« Geotrek cristallisateur de ce qui va ou pas, outil de promotion, mais il faut que derrière tout roule, questions d'organisation et processus pour faire remonter l'info.*
>
> *« Rando Bauges » c'est un outil pertinent ».*

Pour le département de la Savoie et AGATE, cet outil permet de valoriser ce qui marche mais aussi de se rendre compte des disfonctionnements, d'où la nécessité de suivre ce qui se passe.

> *« La fédération participe au rassemblement de la communauté Geotrek, nous avons des liens avec certains interlocuteurs de certains territoires pourtant des difficultés persiste dans les discussions et notamment pour lier les bases de données. On est conscients qu'il existe d'autres outils et supports et ça pourrait être intéressant d'échanger des données sur les aspects techniques, et de créer des passerelles de flux de données.*
>
> *Des sentiers empruntent des réseaux GR et GRP sur Geotrek et on aimerait garantir la visibilité de ces marques*
>
> *Notre outil, « Mon GR » est une vitrine de l'ensemble du territoire français et permet d'accès à une sélection de parcours où de créer son propre parcours.»*

Les acteurs de la FFRando ont eux aussi pris conscience de l'essaimage de Geotrek sur la plupart des territoires et espaces naturels protégés. Les équipes techniques ont cependant développé il y a quelques années un outil en ligne « Mon GR » qui permet de découvrir l'offre sur l'ensemble du territoire français et de programmer de façon précise son parcours. Toujours dans une logique de complémentarité et pour éviter que la clientèle ne se perde entre tous les outils et supports, la FFRando a entamé des études pour lier les bases de données entre Geotrek et « Mon GR ». Garant des labels GR et GRP c'est un moyen pour eux de conserver la visibilité de ces réseaux de sentiers et de promouvoir le travail de la FFRando.

b. *Les rôles, missions et interventions de chacun des acteurs*

Avis sur le rôle du PNR-MB sur la randonnée pédestre

Avant de dévoiler les avis recueillis auprès des différentes institutions liées de près ou de loin à la randonnée pédestre, il est indispensable de connaitre l'avis du président du PNR-MB.

Dès la création du Parc, et la déclinaison de la convention cadre, les moyens ont été mis. Progressivement ces moyens ont diminué, à la fois sur le volet technique mais aussi financier et ont entrainé une négligence certaine. Les usagers ont alors fait remarquer des manques et on a tiré le constat que le niveau d'entretien du balisage n'était pas à la hauteur des attentes. Cette situation n'était pas suffisante et viable.

On a fait le choix du schéma de cohérence car on l'avait déjà mis en place pour l'autre APN et on a vu que ça marchait plutôt bien, on a décidé d'adapter cette méthode sur la randonnée. Les EPCI qui se sont vu confiés tout récemment cette compétences, l'assurent plus ou moins bien

C'est une évidence que le Parc s'occupe de la randonnée, mais moins évident que le Parc ne gère que le réseau GR/GRP.

Notre territoire est atypique par son lien entre le rural et l'urbain. Les EPCI sont majoritairement urbain et ont de petites portions rurales dans le Parc. Les EPCI n'interviennent que sur leur secteur alors que la randonnée c'est au-delà des frontières. Tout l'intérêt d'un Parc à une échelle géographique cohérente. Nous devons jouer un rôle de coordinateur, on est là pour recréer du lien et faire en sorte que les agglos s'approprient, se familiarisent avec la randonnée gérée par le Parc. Nous devons faire en sorte que l'outil soit assez ouvert pour qu'ils puissent se l'approprier, s'en emparer et pourquoi ne pas imaginer que plus tard ce soit un de ces EPCI qui gère Rando Bauges.

Il exprime ici un rapide historique et fait part des difficultés auxquelles le SM du PNR-MB a été confronté suite à des réductions de moyens, ce qui a entrainé par la suite des problèmes sur l'entretien et le balisage des sentiers. Il réaffirme ici que c'est une volonté politique des élus du Parc, d'être présent dans le monde de la randonnée, et de se donner pour mission de découvrir les patrimoines mais également de garantir de la cohérence entre les EPCI et départements.

« Rôle à jouer, dimension essentielle pour le Parc, envie commune de faire découvrir le territoire avec des modes doux.

Le Parc a pris la main, pour des raisons de bienveillance afin de palier à un manque. En effet un des deux comités départemental était à l'époque, moins présents et moins actif que maintenant. Par ailleurs ces comités n'avaient pas les mêmes moyens qu'aujourd'hui sur la pérennisation des actions.

Le Parc n'était plus dans les clous avec la fédération. Les comités ont perdu la main sur les GR/GRP. Le Parc touche une subvention des deux départements et les comités contrôlent gratuitement. De nouveaux dispositifs sont en train de se mettent en place pour que la convention soit optimisée. On aimerait que sur le travail de cohérence du réseau GR/GR il y ait plus de consultation des comités départementaux pour optimiser l'utilisation des labels et garantir une visibilité de la fédération. »

Les propos de l'interlocuteur de la FFRando font écho à ceux du président du Parc lorsque celui-ci disait « on n'attend pas, on y va », en effet il parle ici d'une prise en main pour « palier à un manque ». Pour cet organisme fédéral, la présence du Parc dans le secteur de la randonnée est avérée et se comprend tout à fait puisqu'elle est en phase avec la découverte du territoire. Tous comme les remarques formulées à propos de l'outil Geotrek « Rando Bauges », la FFRando alerte cependant sur leur exigence de garder du contact avec les comités départementaux, interlocuteurs locaux de la FFRando, afin de garantir une fois de plus la visibilité des labels et de la fédération.

Classiquement on associe le Parc au milieu naturel, la rando est une évidence dans un Parc !

Rando 1ère acte des visiteurs et populations locales, éléments moteurs, déficits à certains moments, peut-être que le P n'était pas en capacité d'assurer à ce moment. Rôle de gestionnaire ; balisage et entretien ; pas toujours en capacité de les faire, évolution, mieux maintenant. Aujourd'hui niveau de qualification bien supérieur, balisage homogène, sentier entretenus et vérifiés, moins de problème qu'avant.

Carte à jouer pour le Parc – rentre dans les attributs d'un parc, préservation du milieu naturel, découverte, « porte d'entrée », milieu exceptionnel à valoriser, rôle pédagogique, vulgarisation, interprétation.

Tronçon en commun – gérer ensemble- difficile pour le parc
D'un point de vu pro, interpellé sur le fait que le P se donne cette mission « GR/GRP », c'est même un volet négatif.

Différence entre le fait que cela soit inscrit dans des statuts ou une charte, sous la forme de compétence ou de mission. En plus la randonnée est inscrite dans la partie accueil du public, alors qu'au sein de la CA c'est au niveau de l'équipement sportif. Le parc a du mal à se positionner, à faire l'entretien, explications potentielles vis-à-vis du manque de moyen financier.

FFRando et le Parc, interaction ambiguë, puisque les EPCI sont en lien avec le Conseil Départemental, qui lui-même et en relation avec la fédé.

Rôle à jouer sur la promotion/valorisation dans son périmètre, mais en terme de gestion pas forcement les mieux. La CA ne souhaite pas de désengagement de la part du Parc mais plus de relation avec le département. Difficulté d'être sur 2 départements.

Mise en place du produit chasses aux trésors avec le P depuis plus de 5 ans et fonctionne toujours très bien et apprécié.

Parc, au niveau des missions il y a un souci de fond et d'organisation. Chevauchement entre missions et compétences, besoin de clarification. Mission pas assumée alors qu'une autre autorité en a la compétence, ça pose problème. Secteur des Hautes Bauges, le Parc n'a jamais rien fait, la CC a joué le rôle d'intendance. Maires qui ont contacté « Si cet été rien n'est fait, je ferme l'accès à l'itinéraire »

Le positionnement du Parc, comme pour n'importe quel Parc, c'est bien pour le territoire, souhait d'accéder à ce territoire depuis le bas, mais question de la mobilité.

Le Parc avait un rôle à jouer dans les Hautes-Bauges

Tous les acteurs interrogés sont d'accord pour dire qu'il est logique qu'il y est des activités de randonnée pédestre sur le périmètre du PNR-MB. Cependant ils s'expriment plus modérément quant au rôle du PNR-MB sur la gestion de la randonnée. En effet tous font état de manque par le passé. Ces évènements semblent avoir marqué véritablement les esprits des interlocuteurs déjà en poste à cette époque. Ils évoquent également que le PNR-MB aurait plus un rôle à jouer sur la valorisation que sur la gestion puisque sa vocation première et de préserver et valoriser les patrimoines.

Parc qui s'occupe du réseau GR/GRP, tant mieux ça nous enlève du travail et coût financier

Les acteurs de la CC de Cœur de Savoie, peu impliqués volontairement dans la randonnée, « applaudissent » le travail du PNR, en effet pour eux, c'est un gain de temps, technique et financier.

Etant l'organisme « supra » au niveau local sur l'organisation de la randonnée, il serait intéressant d'effectuer un recueil de l'avis du département et de l'AGATE à ce sujet.

Impression que dans les Bauges, chaque année on assiste à de grandes messes sur la stratégie de la randonnée, on fait espérer qu'il va se passer quelque chose, depuis quelques années qu'est-ce qu'il se fait concrètement sur le terrain, on démobilise les gens, on a l'impression qu'il n'y a pas de politique. Le fait de les rassembler, on créer un espoir, mais qu'est ce qui s'est fait de manière stratégique ?

Le Parc a raté un truc sur la rando, alors qu'il aurait pu le faire avant la montée en puissance des agglo, je suis légitime puisque je représente la cohérence, je vais mettre les moyens politiques, technique, et je vais mettre en place un vraie stratégie de développement, il y a eu des essais des brides qui ne sont jamais aller au bout, manque de moyens, calibrage des objectifs, un positionnement fort jamais suivi de fait. Ça c'est une des vraies raisons qui explique pourquoi le massif est en dessous de son potentiel. Si le Parc s'était réellement imposé pas que sur la gestion mais sur l'animation du réseau, et avait rebasculer l'offre dans SMB, ça aurait pu être intéressant.

Le nœud du problème c'est la gouvernance – ne gérer que le réseau GR-GRP – de n'intervenir que sur de l'infrastructure de balisage – développement touristique ça ne suffit pas. La posture n'est pas bonne – Soit en effet le Parc s'impose comme l'acteur phare de coordination, responsable de la randonnée aussi PR, développement de l'offre, politique de développement, hébergement, délégation pour agir. Mais petit bout de l'offre, mais l'offre actuelle est sur les PR, proximité facile, hyperaccesssibilité, absence du Parc.

Où on fait tout ou rien. Si on partage les responsabilités on voit bien que c'est le bordel. Entre décisions et grignotage on ne sait plus qui fait quoi ? Quand on travaille dans les Bauges, on met qui autour de la table ? Est-ce trop tard ? Déséquilibre de moyens, pas de politique forte du Parc – Valorisation des patrimoines, moins fort que le positionnement des agglos. Parc aurait dû se positionner plus fortement ; erreur des élus du Parc de ne pas s'être positionnés. Vraie légitimité, connaissance du terrain, connaissance des acteurs, antériorité, vraie plus-value à ce que le Parc s'occupe de cette cohérence, le territoire Parc déborde sur les agglos, l'ambition n'est pas forcément la même entre les agglos. Certains sont contents de se décharger et que le P s'en occupe. Aujourd'hui c'est déconnecté.

Tout comme les acteurs des EPCI et OTI, ces derniers ne remettent pas en cause le fait que le Parc utilise la randonnée pédestre afin de promouvoir et valoriser son patrimoine. Ils sont un peu moins satisfaits du positionnement « boiteux » du PNR-MB sur la gestion, l'entretien et le balisage du réseau GR/GRP. Ils trouvent que la situation mériterait d'être clarifiée et que l'on pose définitivement qui est responsable de quoi. Ils soulignent également que la stratégie de ne se positionner que sur le réseau GR/GRP est peut-être une erreur et participe au fait que les autres institutions ne comprennent pas et essayent de récupérer cette responsabilité.

c. *Scénarios envisagés*

Après avoir extrait les avis sur le rôle du PNR-MB en matière de randonnée pédestre, on se rend compte que les EPCI perçoivent cette mission de différentes manières. Certains expriment de la satisfaction et d'autres sont plus réticents. Le président du Parc est conscient de ces deux tendances. En s'appuyant sur ce contexte ils formulent deux scénarios.

Il y a plusieurs cas, le premier, l'EPCI compétent à la volonté politique ainsi que les moyens technique et financiers pour gérer les sentiers qui sont sur son territoire. Ce sont des EPCI qui se suffisent à eux même, mais une collaboration est nécessaire. Nous sommes conscients que les compétences des EPCI peuvent assumer les missions du Parc, mais il ne faut pas oublier que la présence d'un Parc c'est une force cohérente pour mener des réflexions pertinente pour les Bauges.

Dans un second cas, l'EPCI peut décider de maintenir la gestion du réseau GR/GRP au Parc. Il peut en avoir la volonté mais pas forcément les moyens qui sont liés, ou simplement pas de volonté et/ou stratégie politique bien définie en matière de randonnée pédestre. Le Parc peut alors proposer des services pour ceux qui le souhaitent.

Ces deux cas semblent correspondre à ce qui avait été pressenti lors des entretiens, il convient donc d'étudier quels scénarios les institutions ont décidé de suivre.

Les EPCI ont la volonté de récupérer l'intégralité de la gestion des sentiers

GA a souhaité récupérer certains sentiers en termes de gestion dans un souci d'uniformisation. Gestion de ces sentiers par le GA et le département. Rétropédalage des élus, maintien des missions du Parc. Image du Parc au niveau du département et à travers la randonnée. Pourtant l'image du Parc n'allait pas disparaître.

Dommage, complexification, rajoute un acteur supplémentaire.

Laisser les EPCI qui ont plus d'expérience et de recul, plus de budget pour le fonctionnement. La gestion nécessite un important budget. Pas sûr que l'EPCI et le Parc aient le même budget. »

Service APN – Aménagement d'itinéraires, gestion de schéma de sentiers (déjà effectué sur Val d'Arly et Beaufortin), base, socle avant de valoriser gestion des équipements. Développement avec service tourisme, lien avec les OT pour la promotion.

Aujourd'hui nous avons 1100 km de réseau de sentiers avec des gestions différentes par les anciennes CC et actuellement nous avons la volonté de compléter et de rendre l'offre complémentaire entre le haut et le bas. Régie dans le Beaufortin et Marché publique VA.

Echange avec la CC Source du Lac sur le schéma directeur, mais effectué par le prestataire identique au deux CC.

On comprend ici que sur la CA du Grand Annecy et Arlysère des moyens techniques et financiers ont été attribués à la randonnée pédestre, et que ces moyens semblent plus importants que ceux du PNR-MB. Ce sont également des territoires de grande taille, regroupant des anciennes CC où d'importants moyens ont permis de développer la randonnée qualitativement et quantativement, c'est notamment le cas pour le Beaufortain. Leur souci est de rendre cohérente leur offre en terme de gestion et de valorisation à l'échelle de leur périmètre d'intervention.

Le schéma directeur actuel a pour objectif de trouver une solution et la solution, on la connait, c'est ce que l'on fait depuis 15 ans. On sait gérer ces problèmes de linéaire,

Il faut être cohérent ; qui est le chef de file ? Fournir un patrimoine valorisable, entretenu, le Conseil Départemental intervient financièrement sur la randonnée. Si chacun s'engage il doit le faire.

Différences entre temps des projets et temps pour les lancer - Besoin important de réactivité.

Tout le territoire n'est pas dans le Parc, ce sont des choses intéressantes mais qui ne bénéficient pas à toutes les communes de la CC. Tout le monde ne va pas au P pour les mêmes raisons.

Le Parc est porte d'entrée au niveau financier, avec la région en cette période de réduction des fonds ce n'est pas facile.

Possibilité de conventionnement – opportunité financière sur des projets où la vision est partagée

Logique de coopération, la synergie prend plus d'importance quand on a moins de moyens financiers.

Les propos des acteurs des Sources du Lac rejoignent ceux collectés précédemment. De plus ils insistent sur le fait que ce n'est pas quelque chose de nouveau pour eux et qu'ils ont l'habitude d'élaborer des outils leur permettant de gérer leur réseau. Par ailleurs ils interpellent sur le fait que leur territoire de CC est majoritairement dans le PNR-MB mais pas en intégralité, et que cela pose des problèmes de cohérence avec les communes qui ne sont pas dans le périmètre. Ils sont cependant conscients que le Parc est un atout et plus particulièrement une opportunité financière lorsqu'il s'agit de mobiliser des fonds régionaux, nationaux et/ou européens pour des projets.

Les EPCI ont la volonté de laisser la gestion de la randonnée au PNR-MB

Le Parc c'est une ingénierie, une connaissance du territoire qui peut être mise à disposition de ceux qui ont des compétences de gestion et de promotion. Nous avons l'avantage et l'inconvénient d'avoir des missions, c'est souple et malléable, plus que des compétences inscrite dans des statuts. Ces missions sont là pour répondre aux besoins en respectant nos valeurs, être intelligent et apporter une plus-value.

Eveillé quant aux inquiétudes des EPCI sur la pérennité des missions du PNR-MB, le président exprime ici ce qui fait la force des missions vis-à-vis des compétences et que c'est pour une de ces raisons qu'il faut confier la gestion au PNR-MB.

Pourvu que cela soit fait peu importe l'institution – donner les moyens à la structure qui peut le faire. Savoir définir à qui on donne l'argent public – éviter les doublons, le gâchis – perte de temps et d'argent

Collaboration entre acteurs, rôles pas du tout définis car les choses ont bougé ; les structures ont changé, les cartes (périmètre d'intervention) Rôle à redéfinir, travail actuel en cours.

Difficulté pour définir dû notamment à l'aspect financier et humain.

Du côté de Chambéry Alpes Tourisme, l'interlocuteur explique que l'essentiel et que cette gestion soit effectuée et maintenue et qu'il se préoccupe peu de savoir quelle institution s'en occupe. Ces propos sont en lien avec les discussions actuelles dans le cadre du schéma directeur que la CA met en place pour savoir ce que l'on garde et qui s'en occupe. Un seul gestionnaire pourrait être missionné pour l'ensemble du réseau de sentier, GR, GRP et PR.

« Charte signalétique commune favorise le travail. Ça ne nous pose pas de problème que le Parc s'occupe de la randonnée, s'il respecte de la charte signalétique du département. D'autant plus que les accès à ces sentiers sont plus faciles depuis un accès côté Bauges.

Bien borner et confirmer qui fait quoi. L'agglo n'a pas la volonté de tout faire, et reste sur les PR. Travail de bilan à effectuer entre les différents outils. Réseau denses. Discussions entamées, travail amorcé depuis un certain temps pour savoir qui fait quoi, quelles sont les parties concernées, les rôles de chacun.

Pas de PB qu'il y ait différents acteurs sur certains itinéraires, on peut fonctionner comme ça si on communique.

Travail avec les autres territoires à l'initiative du Parc qui permet de réunir ces territoires notamment sur l'itinérance. Ponctuellement sur des projets communs – dialogue temporaire et opérationnel

« Bandes commune » entre les Bauges et Pays d'Albertville, qualifiées de Zones Blanches, difficilement accessible depuis Albertville, mais est-ce une priorité pour le Parc d'aménager en sentiers ces secteurs plutôt que le cœur ? »

A propos de la CA d'Arlysère, même s'il l'on pouvait pressentir que ces derniers souhaiteraient récupérer l'ensemble de la gestion de leur réseau dans un souci d'uniformiser, ils sont quand même satisfaits que le Parc maintienne des travaux de gestion et d'entretien sur « la zone blanche », « la bande commune ». Même si l'ancienne CC de Haute-Combe était très active en terme de randonnée, c'est un secteur qui reste plutôt méconnu pour les équipes techniques de la nouvelle CA. Il est alors plus pertinent pour le moment de laisser cette mission à l'équipe technique du Parc qui connait mieux ce secteur plutôt qu'aux équipes d'Arlysère.

Le Parc et les EPCI sont dans la même galère, le même bateau, on essaye de faire comme on peut, pas de rivalité

Enfin, du côté de la CC cœur de Savoie, ce sont des propos plus généralistes, exprimant ainsi qu'il ne faut pas s'entêter à faire à la place de l'autre et que l'intérêt et de coopérer car les finalités sont les mêmes.

Les limites auxquelles sont confrontées ces deux scénarios

Les EPCI et OTI attendent beaucoup. La Loi NOTRe, au-delà d'agrandir leur périmètre, entraine de nouvelles explications. Il faut à nouveau expliquer pourquoi nous sommes là et s'entendre sur qui fait quoi. Il est essentiel que les élus et équipent techniques des EPCI et OTI comprennent le rôle du Parc, et que l'on n'est pas là pour prendre du pouvoir politique mais pour travailler ensemble. Il faut éviter à tout prix la concurrence entre les équipes techniques. Il faut être clair sur la politique randonnée pour éviter la concurrence. Les équipes techniques, plus que les élus sont particulièrement méfiantes « Le Parc fait à notre place », il y a ici un rôle et un enjeu politique important pour leur faire comprendre que ce n'est pas de la concurrence mais un travail à leur côté. Apport d'une plus-value, les grands élus doivent comprendre ça. Mais les blocages persistent au niveau des équipes techniques. Il ne faut pas oublier l'humain.

Ci-dessus les propos du président du PNR-MB fond écho à ceux précédents de la CC Cœur de Savoie qui tente d'expliquer les différents avis et volontés des EPCI en expliquant que les élus et équipes techniques manquent parfois de connaissances sur l'intérêt de la coopération qui peut être effectuée avec un PNR-MB. Aujourd'hui beaucoup d'amalgames sont faits entre les compétences des EPCI et missions d'un PNR. En effet si ces deux institutions sont présentes s'est bien qu'elles ont chacune un rôle à jouer. Un travail de sensibilisation et de pédagogie doit être mené auprès des grands élus pour qu'ils s'apparent de l'outil Parc et qu'ils comprennent qu'ils sont le Parc.

Pas lié à l'empilement des structures mais à un mauvais fonctionnement.

Informer des projets en cours – ça devient vite compliqué s'il n'y pas de transversalité entre les structures et de bien comprendre ce que fait l'autre.

Les élus n'ont pas la stabilité entre missions et compétences.

Hte Savoie – nous n'avons pas besoin du P, c'est plus lui qui a besoin de nous – fallait que ça soit interdépartemental – on va y aller parce qu'il faut y aller.

C'est bien de valoriser par un panneau quand on rentre dans le parc, mais s'il n'était pas là…

Fondamentalement, quand on voit ce qu'est un Parc et ce que deviennent les EPCI, le Parc va être grignoté. Si les territoires deviennent adultes, les compétences assumeront les missions – lecture purement institutionnelle.

Pas de relations plus intimes avec le Parc, on s'appelle entre techniciens parce que ça dépend de nous, des personnes, et que l'on a des préoccupations communes. Les techniciens ont la volonté de vouloir coopérer mais ce n'est pas naturel, pas de fonctionnement historique.

Pas de relations plus intimes avec le Parc, on s'appelle entre techniciens parce que ça dépend de nous, des personnes, et que l'on a des préoccupations communes. Les techniciens ont la volonté de vouloir coopérer mais ce n'est pas naturel, pas de fonctionnement historique.

Les interlocuteurs des Sources du Lac mettent en évidence qu'il faut également composer avec les choix politiques des différentes institutions, le fonctionnement des structures, mais également du côté relationnel entre les personnes qui travaillent ensemble sur des projets.

Il faut à terme créer une économie d'échelle et pourquoi pas ne pas envisager une brigade d'entretien des sentiers cofinancée par les différents acteurs institutionnels de la randonnée à l'échelle du MB. Ceci permettrait de garantir l'entretien et le balisage sur du plus long terme.

Aujourd'hui on se pose la question de faire rentrer les EPCI dans le SM, jusque-là il n'y avait que les communes, département et régions. Geotrek c'est un moyen de donner un exemple, de la matière pour impliquer les EPCI à ce projet de territoire, à un projet cohérent sur le MB. Proposer cet outil c'est aussi un moyen de comprendre les positionnements de chacun, mais également de contribuer petit à petit à l'appropriation des missions d'un Parc, d'optimiser le rôle du Parc, de faire passer des valeurs. Et de leur faire comprendre que l'on ne fait pas tout à fait la même chose.

Au-delà d'adopter tel ou tel scénario, le président du PNR-MB insiste sur le fait qu'il faut avant tout connaitre les rôles de chacun et suggère de potentiellement créer une brigade cogérée et cofinancée par l'ensemble des acteurs de la randonnée à l'échelle du MB.

4. Autres résultats

Il peut être intéressant de terminer et conclure cette partie par deux citations qui ont été difficiles à catégoriser mais qui suggèrent beaucoup de sous-entendus.

« Le paysage que l'on voit depuis chez nous c'est chez les autres. C'est l'autre qui valorise mon espace »

Ici, on comprend que le MB des Bauges a besoin d'être valorisé par l'intermédiaire de toutes les institutions qui le chevauchent. L'enjeu est que ces dernières ne lui tournent pas le dos, mais se rendent compte qu'en le valorisant elles se valorisent également.

Qui est chez qui ? Est-ce le Parc qui est chez nous où nous qui sommes dans le Parc ? Qui est l'invité de qui ? »

Enfin ce dernier verbatim provenant d'un interlocuteur du côté de la CC Cœur de Savoie, met en évidence toute la complexité de ce chevauchement de périmètres institutionnels et modalités d'interventions. Si pour les acteurs du PNR-MB l'enjeu est que les EPCI et OTI s'approprient et s'emparent du Parc, ces derniers voient plus spécifiquement le Parc comme une couche supplémentaire. Qui est le plus légitime ? Qui est en mesure d'assurer le rôle de coordinateur ? Qui doit faire en sorte que l'autre se sente comme chez lui ? Comment faire pour aller au-delà des limites administratives ?

Partie 4 - Prise de recul sur l'étude

Comme cela a pu être présenté dans la partie méthodologie, cette étude s'est déroulée en deux temps ; une première partie plus opérationnelle, où des résultats qualitatifs et quantitatifs ont pu être tirés. La seconde étape moins opérationnelle et ne s'inscrivant pas dans les objectifs du stage a permis de soulever de nombreuses interrogations supplémentaires et de nourrir une réflexion plus globale.

I. Sélection des itinéraires

Cette première étape était une partie opérationnelle où les acteurs ciblés se sont réunis pour discuter et échanger sur le choix des itinéraires.

1. Apports

Les objectifs fixés en amont de cette phase de travail ont tous été validés. En effet le nombre d'itinéraires correspond à ce qui avait été envisagé, tout comme la répartition bien équilibrée sur l'ensemble du massif mais également sur les niveaux de difficultés.
Les acteurs ont quasi tous répondu présent facilitant ainsi ces temps de travail, certains faisant même l'effort de se rendre dans les locaux du Parc.
Ce fut aussi l'occasion d'échanger une nouvelle fois sur les finalités de l'outil et comment ces derniers pourront l'utiliser et le promouvoir.
Il faut aussi noter que certains interlocuteurs se sont permis d'associer d'autres personnes lors de ces rendez-vous pour garantir une représentativité optimale des itinéraires.

2. Limites, recommandations et pistes d'améliorations

La première limite concerne la prise de contact pour déterminer une date de rendez-vous. Pour faciliter ce travail une grille faisait état des personnes ressources à contacter en fonction des structures EPCI et OTI. Il s'est avéré que cette liste de contact n'était pas forcément complète et que certaines personnes ressources avaient été oubliées, ou remplacées par d'autres moins impliquées dans la gestion ou valorisation de la randonnée.

Il faut préciser que chaque temps de travail a nécessité un temps de préparation conséquent et qu'il a fallu s'adapter aux différents degrés d'investissement des interlocuteurs des EPCI. Ce manque d'investissement a parfois entrainé plus de travail en aval pour retrouver les itinéraires et les étudier en interne avec l'équipe technique travaillant sur ce projet pour ensuite déterminer s'ils avaient ou non leur place dans cette première vague d'itinéraires.

Une fois les acteurs rencontrés et qu'une présélection ait été établie il a été difficile de les solliciter pour des compléments. En effet il leur a été demandé de valider la liste globale des itinéraires de leur secteurs en apportant des modifications si besoin sur le nom des itinéraires, afin de garantir une cohérence et de promouvoir un même itinéraire sous un nom identique. A ce jour, l'échéance a été dépassée et seuls deux OTI ont joué le jeu.

Il convient également de faire remarquer que les EPCI/OTI ont répondu à une sollicitation du Parc et que ce n'est en aucun cas eux qui sont venu chercher les équipes.

3. Conclusion

C'est un temps de travail que les membres de l'équipe technique du Parc ont préparé depuis plusieurs mois en amont. En effet un travail régulier avec les acteurs des EPCI et OTI a permis de faciliter une prise de contact rapide. Etant donné qu'il s'agit de la première année l'équipe a souhaité garder la main sur l'ensemble de la rédaction des contenus, mais on peut potentiellement envisager de rendre les acteurs des EPCI et OTI plus

moteur et faire en sorte qu'ils soient force de proposition et qu'ils sollicitent le parc pour rentrer d'autres itinéraires sur leurs secteurs.

II. Enquête qualitative

1. Apports

a. Correspondance entre résultats et attentes

Ces entretiens ont permis d'apporter des éléments de réponses aux questionnements posés en préambule de cette étude, mais également de susciter des interrogations supplémentaires. Ces entretiens ont également permis de recueillir à chaud les différentes impressions et vécus des personnes interrogées. Les résultats n'apportent pas réellement des éléments précis de réponse ni d'affirmer telle ou telle chose, mais ils permettent de se faire idées des dynamiques, représentations et modalités d'interventions des acteurs sur le massif des Bauges.

Il faut également noter que globalement les personnes contactées ont répondu favorablement à cette demande d'entretien. Cela peut s'expliquer par un cursus universitaire passé similaire à celui de l'enquêteur, qui a fait que les personnes se sont senties concernées par le sujet et la réalisation d'un travail universitaire.

Par ailleurs les questions traitées ont semblé intéresser les interlocuteurs puisque certains ont demandé à la fin des entretiens les premiers résultats significatifs déjà mesurables.

Cette période d'étude s'est effectuée au même moment que les travaux d'élaboration des schémas directeurs des nouveaux EPCI. Chaque EPCI était alors en mesure de se sentir concerné par cette thématique. Cette période était donc propice à la discussion.

2. Limites, recommandations et pistes d'amélioration

a. L'échantillon

L'échantillon se voulait représentatif des acteurs de la randonnée pédestre sur le massif des Bauges. Comme présentée dans la partie résultat sur les 10 entretiens prévu initialement 8 ont pu être réalisés mais ne répondent pas complétement aux exigences fixées puis que des entretiens n'ont pas pu être réalisé collectivement. La représentativité idéale n'a pu être mise en place.

b. La période

Les entretiens ont été programmés tout au long du mois de mai. Cette période n'est pas idéale puisqu'elle correspond à la préparation de la saison touristique estivale. Les interlocuteurs avaient peu de disponibilités et peu de temps à accorder à l'entretien

c. Le lieu des entretiens

Sur les 8 entretiens réalisés 3 ont eu lieu dans les locaux du PNR-MB. Si pour le président cela était tout naturel d'échanger dans les locaux on peut supposer que cela était moins évident pour les interlocuteurs des EPCI et OTI, et que cela a pu entrainer de la retenue et a biaisé en quelques sorte leurs propos. Le fait que les interlocuteurs se rendent disponibles et viennent directement dans les locaux témoignent d'un intérêt. Les entretiens qui se sont déroulés dans les locaux du PNR-MB ont été plus propices à la discussion car aucun élément n'est venu perturber l'échange.
Ce qui n'a pas toujours été le cas lorsque les entretiens se sont déroulé dans les locaux des EPCI ou OTI. En effet les interlocuteurs sont soumis à leurs exigences de poste et n'ont pas toujours pu mettre entre parenthèse leur travail (disponibilité, téléphone, rédaction de document, visite de collègues, etc.)

d. L'approche qualitative – l'humain et la subjectivité

L'approche qualitative a pour objectif de recueillir des données qualitatives, c'est-à-dire des points de vue, des opinions, des avis propres aux personnes interrogées.

« L'humain » a été un des facteurs mis en avant dans les résultats. Ce qui montre que les personnes interrogées sont confrontées quotidiennement aux relations humaines dans leur travail et que c'est un facteur déterminant dans la réalisation des projets.

C'est ici un facteur limitant puisque le choix d'interroger telle ou telle personne a déjà conduit des biais avant même de réaliser les entretiens. Les personnes interrogées avaient pour la plupart été toutes rencontrées dans la phase de sélection des itinéraires.

Par ailleurs les personnes interrogées occupent des postes dans des structures aux statuts identiques, mais n'occupent pas les mêmes fonctions. Ce sont également des personnes qui n'ont pas le même vécu par rapport au MB ou par rapport au PNR. En effet certaines personnes vivent dans les Bauges depuis un certain temps et ont un historique qui a pu influencer leur propos. Il faut aussi prendre en compte que toutes les personnes interrogées ont l'occasion d'échanger avec des membres de l'équipe du PNR plus ou moins régulièrement dans le cadre professionnel et parfois même personnel. Ces relations peuvent également biaiser les opinions.

Ce facteur humain entraine une subjectivité à la fois dans les réponses mais également dans les questions de relance qui ont pu être formulées au cours des entretiens. Néanmoins cette subjectivité a le mérite, de remettre une fois de plus l'humain au centre de la discussion et d'enrichir personnellement les propos et de ne pas se limiter aux avis « politiquement corrects ».

e. L'approche qualitative – la retranscription de données orales à l'écrit

La retranscription écrite est un moyen d'avoir au mot près ce que disent les personnes interrogées. Cependant il est difficile de relater des éléments comme le temps de réponse, l'intonation de voix. La ponctuation pourrait s'avérer utile mais pas assez fidèle. La retranscription écrite est intéressante pour présenter ce qui s'est dit mais pas assez révélatrice des opinions.

f. L'approche qualitative – le traitement

Si une grille d'analyse avait été élaborée afin de garantir un maximum d'objectivité dans le traitement des résultats, de la subjectivité a pu se glisser dans l'interprétation des résultats. De plus il faut noter que les résultats s'appuient sur une sélection de quelques verbatim et que ces derniers ne relatent que des extraits d'entretien. Par ailleurs, des biais peuvent être introduis entre ce que pense et ce que dit la personne interrogée, et ce qu'entend et qu'interprète l'enquêteur.

g. Recommandations

Les résultats de cette enquête sont valables à un instant T. Il faut prendre en compte que le contexte territorial mouvant de ces dernières années n'aurait pas entrainé un même résultat si cette enquête avait été effectuée il y a quelques années en amont. L'échantillon n'aurait pas été le même, tout comme les enjeux et objectifs des différentes structures institutionnelles.

Il faut aussi noter que la compétence liée à l'équipement sportif, compétence dans laquelle s'inscrit la randonnée n'est pas une compétence obligatoire, contrairement à la compétence tourisme. En fonction d'un classement entre optionnel et facultatif, on peut supposer que cela n'entrainera pas le même investissement de la part de l'EPCI. Les travaux d'élaboration des différents schémas directeurs de la randonnée ont pour objectif de faire un état des lieux, ce qui permettra à l'EPCI d'affiner par la suite sa position.

g. *Améliorations*

Il est possible d'améliorer différentes choses dans le protocole de cette étude. Tout d'abord la période consacrée qui s'est avérée être un peu insuffisante ne permettant pas d'effectuer cette enquête supplémentaire dans des conditions idéales.

Il est également possible d'améliorer la grille d'entretiens qui s'est avérée être trop générale et trop longue. Ce qui a entrainé pas mal de digression et un temps de traitement plus conséquent.

Il faudrait également effectuer une analyse thématique beaucoup plus fine et ne pas se limiter aux mots-clés de la problématique. En effet des éléments de réponses au cours des entretiens ont été laissé de côté car jugé peut pertinent avec le sujet traité, pourtant ils auraient tout intérêt à être traités pour montrer que les personnes interrogées en profitent pour se « soulager » et faire passer des remarques et même parfois quelques doléances.

Il peut être envisagé d'interroger d'autres acteurs, tels que des socio-professionnels (accompagnateurs en montagne, hébergeurs, etc.) et usagers (associations, clubs, pratiquants non-licenciés, etc) de la randonnée pédestre pour vraiment comprendre quels sont les avis sur l'organisation actuelle, leurs attentes et suggestions pour essayer de voir comment organiser territorialement la randonnée pédestre.

Par ailleurs, ce travail universitaire s'est effectué en parallèle d'un stage. Les personnes sollicitées pour les entretiens étaient celles rencontrées dans la phase de sélection des itinéraires, mission de ce même stage. Les personnes interrogées ont alors eu beaucoup de difficultés à percevoir l'enquêteur comme une personne neutre, et l'ont assimilée comme un membre de l'équipe technique du Parc. A plusieurs reprises au cours de plusieurs entretiens on peut entendre « Vous le Parc », alors qu'une mise au point avait été effectuée au préalable avant d'entamer l'enregistrement des entretiens.

h. *Conclusion*

Cette enquête, au travers des entretiens menés, a été riche d'enseignements et a permis à l'issue de la sélection des itinéraires, de confirmer mais aussi de bousculer des idées pressenties. Il convient maintenant de discuter de tous ces éléments et de les mettre en lien avec la problématique initiale, les hypothèses énoncées ainsi que les concepts exposé dans le cadre théorique

.

Des éléments de réponses qui suscitent des interrogations supplémentaires

Si l'objectif final de ce stage était d'aboutir au lancement du portail web, l'ambition de cette étude était de comprendre quels éléments sous-jacents ont pu influencer le choix des itinéraires inscrits dans la première vague de sélection. Ces éléments sous-jacents doivent normalement permettre de répondre à la question posée initialement. Il convient d'effectuer un rappel de la problématique avant de se lancer dans des éléments de réponse : *En quoi le processus d'élaboration d'une application de randonnée pédestre est révélateur des* ***réalités territoriales*** *:* ***dynamiques, représentations****, et* ***modalités d'intervention*** *des* ***acteurs du territoire*** *? Le cas du déploiement du portail web geotrek « Rando Bauges » au sein du massif des Bauges.*

A l'issue de cette étude il est impossible d'avoir des résultats quantifiable quant au lancement de ce portail web de randonnée, car la date de mise en ligne arrive après le rendu de cette étude.

Le processus d'élaboration de cet outil s'est alors révélé, au cours des premières étapes de travail, être un bon indicateur des réalités territoriales. En étant confronté directement aux acteurs du territoire, il était alors facile d'entre-apercevoir et de tenter de comprendre tout ce qui se cache derrière les choix effectués. Par ailleurs la randonnée pédestre est un sujet transversal à tous les territoires chevauchant le MB, et c'est une pratique gérée et valorisée par un bon nombre d'acteurs du MB.

On peut alors considérer que la randonnée pédestre, et plus particulièrement ce processus d'élaboration était une porte d'entrée, un prétexte intéressant pour parler des réalités territoriales.

I. Réponses aux hypothèses

L'hypothèse 1. Le déploiement de l'outil « Rando Bauges » permet de valoriser le massif dans son ensemble et de valoriser certains secteurs considérés comme en « marge » par leurs EPCI/OTI respectifs au profit d'autres secteurs.
L'un des objectifs de ce portail web est de proposer une offre d'itinéraires répartis de manière équilibrée sur l'ensemble du massif. A travers les résultats présentés précédemment, on peut constater que cet objectif a été atteint puisque la répartition des itinéraires est proportionnelle à la superficie que les EPCI occupent au sein du MB. On reprendra l'exemple du secteur du Grand Chambéry qui couvre près de la moitié du MB et qui comptabilise près de la moitié des itinéraires.

Les résultats de l'enquête ont permis de montrer que tous les acteurs n'avaient pas la même délimitation du massif. Certains entendent par massif la délimitation géographique et l'ilot de montagnes. D'autres entendent par massif seulement le cœur des Bauges, tandis que d'autres se base sur la géographie sociale et arrête la délimitation du massif au niveau des grands axes autoroutiers.

N'ayant pas tous le même périmètre en tête, il est donc normal que lorsque ces périmètres se superposent certaines zones comme le cœur des bauges apparaissent bien identifiées et certaines zones restent un peu plus dans l'ombre.

Par ailleurs, les résultats de l'enquête ont permis de confirmer cette hypothèse puisque certains EPCI ont glissé au cours de l'entretien que le lancement de cet outil était une bonne chose pour valoriser des secteurs qu'ils considèrent comme des « zones blanches ». Ce sont le plus souvent des secteurs ruraux fraichement intégrés dans les périmètres des agglomérations et qui sont peu connus des équipes techniques.

L'existence de zones en marge et d'autres plus attractives n'est pas une surprise. Ces éléments étaient déjà connus avant le lancement de cette étude. Les résultats apportent un complément de réponse et peuvent laisser penser que ce n'est pas une priorité pour les EPCI de valoriser ces secteurs.

Cette réponse est également très liée à l'hypothèse 2. En effet si certains espaces sont laissés un peu de côté de la part des EPCI, cela peut s'expliquer par le représentation qu'ils ont du massif.

Hypothèse 2. Le déploiement de cet outil permet de révéler comment les acteurs perçoivent le massif des Bauges, et ce qui peut ou non faciliter l'appropriation.
Cette seconde hypothèse renvoyait quant à elle à la notion de représentation qu'avaient les acteurs du Massif des Bauges. Les résultats ont permis de montrer que plusieurs tendances se dessinent pour la représentation du massif.

Comme il a été dit précédemment plusieurs délimitations peuvent être faites du MB. Tous n'ont pas en tête la même échelle. Ce qui peut expliquer que les acteurs n'intègrent pas tous le MB de la même façon dans leur stratégie touristique et plus généralement dans leur projet de territoire.

L'un des facteurs déterminant à l'appropriation ou non du massif est la présence d'un PNR. Tous les acteurs interrogés ont reconnu que le fait que ce territoire soit classé PNR avait de l'influence.

Certains profitent de ce classement pour valoriser le massif au-delà de leur secteur administratif. Ce sont souvent des territoires qui intègrent d'autres massifs dans leur stratégie touristique est qui ont envie de rayonner à une échelle internationale. Le classement « Parc » et « Géoparc mondial UNESCO » sont un sacré atout pour « vendre » leur territoire à l'international.

D'autres valorisent le massif à une échelle beaucoup plus restreinte et sectorielle, en mettant en avant des sites emblématiques très prisés de la clientèle locale.

Certains ne s'approprient pas l'échelle du massif car ils estiment que cela ne correspond pas aux caractéristiques de leur « cœur de territoire », car seulement une partie de leur territoire est concerné par le classement parc. La présence d'une structure Parc est également perçue comme un frein car c'est un acteur supplémentaire avec qui il faut travailler sans que les bénéfices soient visibles sur l'ensemble du périmètre de l'EPCI.

L'historique des relations entre les acteurs influencent également cette représentation. Les EPCI ayant vu leur périmètre modifiés à la suite de la loi NOTRe se voient aujourd'hui concerné par une partie plus ou moins importante qu'avant dans MB.

L'hypothèse 3 avait pour objectif de savoir si le déploiement de cet outil est révélateur des rôles de chacun, et notamment de l'ambiguïté entre compétences et missions de chaque acteur en terme de randonnée.

Cette dernière hypothèse s'intéressait plus particulièrement aux modalités d'interventions des différents acteurs de la filière randonnée pédestre sur le massif des Bauges. A travers les résultats on a pu avoir un aperçu de toute la complexité du chevauchement territorial, à la fois dans les volontés politiques mais aussi dans les interventions techniques. La complexité des acteurs sur le sujet de la randonnée sur le massif des Bauges résonne avec les propos de Corneloup et Bourdeau (2004), qui exprimait que la *diversité des acteurs était une des caractéristiques de cette filière*.
En effet nombreuses sont les personnes interrogées qui ont formulé bon nombre de remarques sur ces deux types de légitimation des actions. Dans la plupart des cas une incompréhension surgit et il parfois difficile de savoir ce qui les différencient et de savoir réellement ce que chacun est en mesure de faire.

Les compétences dépendent des statuts d'un EPCI, ces compétences sont de plusieurs natures ; obligatoires, optionnelles ou facultatives. Elles sont régies par le code des collectivités territoriales et soumis à des contrôles d'autorité de l'Etat. Elles sont en quelques sortes immuables car elles ne

sont pas soumises directement aux changements, elles dépendent d'une autorité étatique et d'une démarche descendante. Il est cependant possible d'effectuer des modifications aux niveaux des statuts en effectuant des délibérations. Mais c'est procédures sont lourdes et ne permettent pas non plus une grande liberté des actions. Ces structures sont tout de même soumises à un devoir de rendre compte à l'Etat mais également aux habitants/contribuables.

Pour le PNR , les missions découlent d'une charte, projet de territoire où de grandes orientations, vocations et objectifs sont définies pour une durée de 15 ans. Contrairement aux EPCI, un PNR est loin d'être une structure immuable, il est soumis à se réinventer, à se recréer tous les 15 ans. Les missions sont alors établies pour coller au mieux aux réalités du territoire. On peut donc dire que les missions sont plus malléables, souples et adaptables au changement du territoire.

Même si des ambiguïtés persistent entre compétences et missions entre les acteurs de la randonnée sur le MB, deux scénarios se dégagent :

- Des EPCI qui veulent assumer pleinement la randonnée pédestre et aspirer la mission du Parc
- Des EPCI qui veulent maintenir la mission du Parc et potentiellement lui confier plus de responsabilité

Ces deux scénarios s'expliquent principalement par les moyens techniques et financiers qui sont alloués aux EPCI. Certains EPCI sont en effet « plus riches » que d'autres en termes d'ingénierie et financements pour assurer la randonnée. Ces moyens sont parfois plus importants que ce dont dispose le Parc. Ce qui explique l'existence de ces deux scénarios.

L'enjeu est également de faire comprendre que les compétences et missions ne sont pas en concurrence, mais que ce sont des modalités complémentaires. Apportant à l'une et l'autre des plus-values. Une complémentarité entre mission et compétence est une sacrée opportunité dans l'élaboration d'un projet. Cette complémentarité est difficilement percevable du côté des EPCI qui pensent que les missions sont en concurrence avec les compétences. Comme en témoigne des projets similaires, des doublons qui posent des questions quant à la communication, la concertation, ainsi que l'utilisation de fonds publics. Cette complémentarité est aussi difficile à mettre en place car les nouveaux EPCI sont dans une logique de prendre leurs marques mais également de marquer leur territoire pour montrer qu'ils existent, n'hésitant pas à grignoter les missions du Parc.

II. Conclusion

Cette modeste étude n'aura pas la prétention d'affirmer telle ou telle chose concernant les dynamiques, représentations et modalités d'interventions des acteurs du massif des Bauges. Mais elle aura le mérite de susciter des réflexions annexes qui convergent vers la perception, l'appropriation et l'utilisation du MB et PNR-MB.

Cette étude, par l'intermédiaire de la randonnée pédestre et de l'élaboration d'un portail web, a permis de « prendre la température » et de se faire une première idée quant aux enjeux et objectifs futurs de l'organisation territoriale de la randonnée.

On voit clairement au travers des résultats toute la complexité du maillage et du chevauchement territorial sur le MB. Les dynamiques sont très différentes. La concurrence entre tous ces territoires touristiques encourage les EPCI à se lancer dans une recherche d'identité territoriale forte. C'est un des éléments marquant de cette étude. Tout comme le fait que c'est territoires n'aient pas les mêmes ambitions quant à leur rayonnement et à l'intégration d'autres destinations touristiques. On notera qu'il est alors difficile pour les acteurs du PNR-MB de comprendre et de se positionner au niveau touristique entre tous ces territoires, ces marques territoriales, mais également des stratégies aux orientations différentes. Par ailleurs cette complexité entraine également des confusions entre les délimitations de périmètre, mais également dans les modalités d'interventions et le partage des rôles.

Cette étude pourrait être envisagée en s'appuyant sur d'autres thématiques transversales partagées entre différentes institutions publiques, fédérales et privées. Traiter ces mêmes questions sous d'autres approches thématiques transversales comme l'agriculture ou la sylviculture permettrait de mieux cerner globalement les dynamiques, représentations et modalités d'interventions des différents acteurs à l'échelle du massif des Bauges.

Ce travail permettrait à l'ensemble des acteurs, mais plus particulièrement au Parc Naturel Régional qui rentre actuellement dans une phase d'évaluation, de diagnostic et de révision de sa charte de cerner ces différentes réalités territoriales, permettant ainsi aux membres élus et techniques de comprendre ce qui se joue actuellement en terme d'organisation territoriale. Cela permettrait d'orienter les actions vers une sensibilisation des autres acteurs au rôle du Parc, afin que ces derniers prennent conscience par eux même que l'outil PNR n'est pas un seulement un territoire labélisé ou une structure concurrentielle supplémentaire dans le millefeuille territorial, mais qu'il s'agit avant tout d'un outil dont ils doivent s'emparer pour garantir une cohérence des politiques publiques à l'échelle du massif mais également pour apporter des plus-values dans leur projet de territoire. Cet enjeu de sensibilisation est important pour maintenir l'existence du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.

Bibliographie

Asselin, J.M. (2006). *Les Bauges chemins de vie*. Glénat. 144p

Augustin, J-P. (2002). *La diversification territoriale des activités sportives*. L'Année sociologique (Vol. 52), p. 417-435

Bernier, X., Gauchon, C. (2013). Atlas des montagnes. *Espaces habités, mondes imaginés*. Autrement.

Bessy, O. (2010) *Les loisirs sportifs de nature, vecteurs du renouvellement des contours du tourisme.* Sud-Ouest européen.

Bonnard, L. « Fournier M. (dir) (2015). *Labellisation et mise en marque des territoires*, Presses universitaires Blaise Pascal, collection Ceramac. Clermont-Ferrand, No.34, 632 p.

Broggio, C. (1997). *Montagne et développement territorial : de l'auto développement au développement durable*. In: L'information géographique, volume 61, n°4. pp. 160-174;

Chazaud, P. (2004). *Management du tourisme et des loisirs sportifs de pleine nature*. Presses Universitaire du Sport, 289p.

Corneloup, J. Bouhaouala, M. Vachée, C. Soulé, B. (2001). *Formes de développement et positionnement touristique des espaces sportifs de nature*. Loisir et société. pp.21-46.

Corneloup, J. Bourdeau, P. (2004). *Les sports de nature. Entre pratiques libres, territoires et logiques institutionnelles*. Les Cahiers Espaces. pp.117-125.

Corneloup, J. Bourdeau, P. Mao, P (2006). *La culture, vecteur de développement des territoires touristiques et sportifs*. Montagnes Méditerranéennes, Institut de géographie alpine. pp.7-22.

Eychenne, R. (2017). Une dynamique de projet pour valoriser un potentiel transversal : une itinérance Retrouvance au cœur des Monges. Mémoire M2 Métiers de la Montagne, Université Aix-Marseille, Gap.

Florent, L. (2004). *Quelle place pour les Parcs Naturels Régionaux dans l'organisation de la promenade et de la randonnée pédestre ?.* In: Hommes et Terres du Nord, 2004-05/2. Tourisme et renouvellement des territoires. pp. 28-36;

François H., Hirczak M., Senil N., (2006). *Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources.* Revue d'économie régionale et urbaine 5, 683-700.

Gerbaux, F. Paillet, A. *Supracommunalité et intercommunalité de base : quelles articulations ? L'exemple du parc naturel régional du Vercors*. In: Revue de géographie alpine, tome 88, n°1, 2000. pp. 35-43;

Haschar-Noé, N. (2009). *L'aménagement des chemins de randonnée : un instrument d'identification et de « gouvernance » territoriales,* Espaces et sociétés (n° 138), p. 115-133.

Haumont, A. (1987). *Les espaces sportifs*, dans R. Thomas et al., Sociologie du sport, Paris, PUF, p. 65-150.

Lajarge, R. *Les territoires aux risques des projets. Les montagnes entre Parcs et pays*. In: Revue de géographie alpine, tome 88, n°1, 2000. pp. 45-59;

Levy, J. Lussault, M. (2013) Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin.

Mao, P. et al. (2009). *Développement des sports de nature et de montagne en France : diagnostic comparé des ressources territoriales*. Géographie, économie, société. (Vol. 11), p. 301-313.

Mignon, P. Truchot, G. *Les pratiques sportives en France. Résultats de l'enquête menée en 2000 par le Ministère des Sports et l'Institut National du Sport et de l'Education Physique*, Paris : Ministère des Sports et INSEP, 2002

Mouthon, F. (2009). Bauges médiévales. Université de Savoie, société, Religions, Politique. 241p

Thizy, S. (2012).*La Tome des Bauges, un fromage de tradition au cœur des Alpes*. Editions Gap. 159 p.

Vouillon, P. (2017). *Dossier montagne et numérique ; la montagne au bout des doigts*. In : La Montagne et Alpinisme, n°270, 4/2017,

Association nationale des élus en charge du sport – Septembre 2013 – « *Le sport dans les communes rurales et de montagnes : constats, enjeux et perspectives »*

La lettre du réseau national des sports de nature – n°104 – février 2015, « *Les sports de nature, levier de développement du territoire montagnard* »

La lettre du réseau national des sports de nature – n°111 – novembre 2015, *« Sport de nature, une opportunité pour les territoires ruraux »*

Sitographie

http://www.parcdesbauges.com/fr/ - juin 2018

http://www.parcdesbauges.com/fr/documentation-tourisme.html#.WxqSF9X-jIV - mai 2018

https://groups.google.com/forum/#!forum/geotrek-fr - mai 2018

http://rando.ecrins-parcnational.fr/fr/ - mars 2018

http://geotrek.ecrins-parcnational.fr/ - juin 2018

https://www.tourisme-territoires.net/adt-cdt/annuaire/savoie-mont-blanc-tourisme-72/ - juin 2018

https://www.ledauphine.com/savoie/2017/06/13/les-bauges-dans-la-tourmente - juin 2018

http://geoconfluences.ens-lyon.fr/programmes/concours/la-france-des-marges-quelques-grands-axes-thematiques#section-0 - juin 2018

http://geoconfluences.ens-lyon.fr/programmes/concours/ressources-concours-2018 - mai 2018

http://geotrek.fr/ - mai 2018

http://www.annecymountains.com/ - mai 2018

http://www.voyageons-autrement.com/chemin-des-parcs-les-beaux-fruits-de-la-collaboration - mars 2018

https://www.mongr.fr/ - mai 2018

Table des matières

Remerciements 9

Sommaire 11

Liste des figures 12

Liste des annexes 12

Liste des abréviations, sigles et acronymes 13

Partie 1 - Introduction 1

I. Motivations et démarches 1

II. Choix du sujet et attentes 1

III. Contexte globale 2

1. Le massif des Bauges 2

a. Géographie physique et environnement naturel 2

b. Accessibilité 4

c. Géographie administrative et contexte socio-économique 4

d. Tourisme et activités de pleine nature 5

2. Le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges 6

a. Les parcs naturels régionaux 6

b. Présentation PNR- MB 6

c. Randonnée ; activité de pleine nature mais aussi touristique 7

3. Application numérique de randonnée pédestre : Geotrek 9

a. Présentation et historique 9

b. Explication concernant l'outil Geotrek « Rando Bauges » 10

4. Autres outils et applications numérique de randonnée pédestre 10

IV. Cadre théorique 11

1. Tourisme lié aux APN appliqué aux territoires ruraux de montagne 11

2. Production d'espace touristique et différenciation territoriale liée aux APN 13

3. Gouvernance - Nécessité d'une organisation : institutionnelle, technique et financière 14

V. Choix du sujet 17

1. Annonce de la problématique et hypothèses 17

Partie 2 - Méthodologie 19

I. Démarche méthodologique employée 19

1. Lancement du projet 19

a. Genèse du projet 19

b. Démarches préalables 20

2. Lancement du stage 20
a. Sélection des itinéraires – Association des EPCI/OTI 20
b. But 21
c. Elaboration et méthode 21
d. Retour, saisie et interprétation 22
3. Enquête 23
a. Rappel du contexte 23
b. But 23
c. Echantillonnage et élaboration de l'enquête 23
d. Prise de contact et méthode de mise en œuvre 25
e. Retour, saisie et interprétation 25
Partie 3 – Présentation des résultats, interprétation et discussion 26
I. Retour sur les itinéraires sélectionnés pour l'été 2018 26
II. Des itinéraires répartis de manière équilibrée entre les différentes intercommunalités. 26
a. Interprétation : 27
1. Des itinéraires proposés de différentes manières 27
2. Des itinéraires majoritairement de niveau très facile, facile et moyen 28
3. Des dénominations et phrases d'accroches singulières 29
4. Conclusion sur ce travail de sélection des itinéraires 30
III. Retour des entretiens 31
1. Dynamiques 31
a. Stratégie de positionnement touristique liée aux APN à différents degrés et échelles 32
b. La marque territoriale comme élément de démarcation dans la stratégie touristique 34
c. La randonnée dans tout ça ? 36
2. L'intégration du massif des Bauges dans la stratégie de positionnement touristique 37
a. Intégration globale mais quasi toujours assimilée au PNR-MB 38
b. Intégration sectorielle 39
c. Une intégration différente pouvant être influencée par un organisme référent ? 41
3. Modalités d'intervention 41
a. Retour sur l'élaboration du futur portail web « Rando Bauges » 41
b. Les rôles, missions et interventions de chacun des acteurs 44
Avis sur le rôle du PNR-MB sur la randonnée pédestre 44
c. Scénarios envisagés 47
Les EPCI ont la volonté de récupérer l'intégralité de la gestion des sentiers 47
Les EPCI ont la volonté de laisser la gestion de la randonnée au PNR-MB 48
Les limites auxquelles sont confrontées ces deux scénarios 49

4. Autres résultats 50
Partie 4 - Prise de recul sur l'étude 52
I. Sélection des itinéraires 52
1. Apports 52
2. Limites, recommandations et pistes d'améliorations 52
3. Conclusion 52
II. Enquête qualitative 53
1. Apports 53
a. Correspondance entre résultats et attentes 53
2. Limites, recommandations et pistes d'amélioration 53
a. L'échantillon 53
b. La période 53
c. Le lieu des entretiens 53
d. L'approche qualitative – l'humain et la subjectivité 54
e. L'approche qualitative – la retranscription de données orales à l'écrit 54
f. L'approche qualitative – le traitement 54
g. Recommandations 54
g. Améliorations 55
h. Conclusion 55
Des éléments de réponses qui suscitent des interrogations supplémentaires 57
I. Réponses aux hypothèses 57
II. Conclusion 60
Bibliographie 61
Sitographie 62
Table des matières 63
Résumé 67
Annexes 69

Résumé

Le massif des Bauges est un territoire rural, discret, préservé et méconnu du grand public. « Forteresse imprenable » située à cheval entre la Savoie et la Haute-Savoie, c'est un espace de prédilection pour les activités de pleine nature et plus particulièrement pour la randonnée pédestre. Territoire curieux aux richesses patrimoniales reconnues, il a été labélisé « Parc Naturel Régional » en 1995, puis « Geoparc Mondial Unesco » en 2011. Les élus des communes concernées par ce classement « Parc », ainsi que les élus des deux départements et de la région ont exprimé, dès la création du syndicat mixte, leur volonté de doter ce parc d'une mission randonnée. En déclinant une convention cadre signée entre la Fédération Française de Randonnée et la Fédération Française des Parc Naturels Régionaux, le PNR-MB s'est alors vu octroyé des fonds pour assurer la mission de gestion des réseaux GR/GRP. Etant la seule institution publique à l'échelle du massif il était alors évident de confier cette mission au PNR-MB pour garantir la cohérence de ses sentiers GR et GRP, propices à l'itinérance, à l'échelle du massif.

Le massif des Bauges c'est aussi un lieu où le monde rural et le monde urbain se rencontrent et se partagent l'espace. Le contexte territorial mouvant de ces dernières années a entrainé un nouveau maillage de l'ensemble du territoire français. Au niveau du massif des Bauges, la cohérence géographique dessinée par les synclinaux perchés, se voit aujourd'hui disséminée entre les périmètres administratifs des nouveaux EPCI. L'émergence de nouvelles agglomérations sur le pourtour du massif s'est accompagnée d'une redistribution des compétences qui a chamboulé bon nombres des missions du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges notamment au niveau du tourisme.

Le tourisme étant devenu une compétence obligatoire de ces nouveaux EPCI, le PNR-MB se reconcentre aujourd'hui sur ses fondamentaux et réaffirme sa mission de découverte et de valorisation des patrimoines par la randonnée pédestre. Comment le PNR-MB peut-il continuer à exercer ses missions dans ce contexte territorial très particulier où les limites des EPCI se chevauchent et se croisent. En se lançant dans l'aventure d'un portail web de randonnée pédestre, construit avec les EPCI, le PNR-MB espère tirer des éléments quant aux dynamiques, représentations et modalités d'interventions de ces nouvelles structures.

Annexes